
Un programme du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suisse, depuis 2015.
Placer le dialogue au cœur de la prévention de la violence et de l'extrémisme violent.

A program of the Swiss Federal Department of Foreign Affairs (FDFA), since 2015.
Place dialogue at the heart of prevention of violence and violent extremism.

Prévention de la violence : l'urgence de réponses alternatives

*Sept ans d'engagement de la Suisse
et de ses partenaires*



Editeurs

Carol Mottet, Conseillère principale, DPDH, DFAE
Gwénola Possémé-Rageau, Consultante internationale
Jean-Daniel Bieler, Conseiller du programme PEV, DPDH, DFAE

Conception graphique et mise en page

Fanny Brelet, Studio B.bref, www.studiobbref.com

E-mail et commande

sts.afm@eda.admin.ch

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Secrétariat d'État SEE
Division Paix et droits de l'homme, DPDH
Bundesgasse 32
CH- 3003 Berne
Suisse

Website

www.eda.admin.ch

Berne, 2022 © Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Suisse





Table des matières

4	Liste des acronymes	26	Chapitre 2 Le parcours de l'engagement de la Suisse et de ses partenaires
5	Note technique des éditeurs	28	2.1 Pourquoi une nouvelle initiative ?
5	Remerciements	28	<i>Chaque mot compte</i>
6	Préambule	28	<i>La Suisse, la force motrice de l'initiative</i>
8	Préface	29	<i>Une initiative au service d'une communauté</i>
10	Avant-propos	29	Encadré : Ce qu'en disent les participants eux-mêmes
12	Messages clés	29	2.2 Avec qui ce travail est-il entrepris ? Des horizons divers se rencontrent
14	Introduction	30	<i>Facilitation et casting</i>
16	Une approche à réinventer	30	<i>Partenaires</i>
16	Une Suisse qui s'engage pour la prévention	30	Encadré : Un processus de dialogue multi-acteurs
17	Un parcours qui se construit	31	<i>Effet démultiplicateur</i>
17	Une façon de faire	31	<i>Travail à l'échelle</i>
18	Les grands sujets	32-33	Encadré : Ensemble !
19	Une richesse à partager	34	2.3 Comment fonctionne cette initiative ? Une méthodologie basée sur le dialogue
19	Une envie de continuer	34	<i>De nouveaux savoir-faire et savoir-être : favoriser le dialogue inclusif</i>
20	Chapitre 1 Le besoin d'aborder la violence autrement	34	<i>Sortir de sa zone de confort en trouvant une « zone de confiance »</i>
22	1.1 Tendances et manifestations de la violence	35	<i>A l'écoute des besoins</i>
22	<i>Extrémisme violent : de quoi parle-t-on ?</i>	35	Encadré : Une méthodologie éprouvée
22	<i>Banalisation de la violence, des abus et des régimes d'exception</i>	36	2.4 Choix de lieux et de formats favorables à la démarche
22	<i>La radicalisation face à une démocratie dévoyée et à une gouvernance défaillante</i>	36	<i>Des lieux de rencontres pour nourrir la diversité</i>
23	<i>Les violences faites aux femmes comme arme de guerre</i>	36	Encadré : Les escales du programme PEV
23	<i>L'injustice</i>	37	<i>Des formats de travail adaptés aux besoins</i>
23	<i>Liens entre corruption et violence politique</i>	38-39	Encadré : La gamme des activités
23	Encadré : Des civils toujours plus ciblés	40	Chapitre 3 La prévention de la violence en pratique : paroles d'acteurs
24	1.2 Des acteurs de la violence extrême aux multiples visages	42	3.1 Une utile synergie entre les différents acteurs de la prévention
24	<i>Acteurs de la violence « légitime » et « illégitime »</i>	43	3.2 Trois piliers des travaux : la pratique du dialogue, l'humanisme et la compréhension de la violence
24	<i>La jeunesse, à la fois actrice et victime de la violence</i>		
24	1.3 Quelles réponses face à la violence ?		
24	<i>La réponse militaire et la sécurisation</i>		
24	<i>La prévention comme réponse à la violence extrême</i>		
24	<i>Rechercher les causes profondes de la violence</i>		
25	<i>Favoriser le dialogue</i>		
25	<i>Investir dans la paix</i>		
25	1.4 La lente émergence d'une politique de prévention de l'extrémisme violent		



43	<i>Le besoin d'une culture de dialogue</i>	60	Chapitre 4
45	<i>Le besoin d'humanité et de dignité</i>		L'impact : réorientation des politiques publiques et des pratiques
45	<i>Le besoin de comprendre la violence et son contexte</i>		
46	3.3 Les expériences de prévention de la violence	62	4.1 La dynamique du changement
46	<i>L'État comme acteur de la prévention</i>	62	4.2 Témoignages sur l'impact d'une participation aux rencontres
49	<i>Le rôle des femmes dans la PEV</i>	62	<i>Impact sur l'évolution des postures et des pratiques individuelles</i>
50	<i>Les jeunes, acteurs souvent oubliés de la prévention</i>	63	<i>Impact sur le partage d'expériences, l'acquisition des outils de la PEV et les synergies</i>
50	<i>Le difficile dialogue intergénérationnel</i>	64	<i>Impact au niveau des politiques publiques</i>
51	<i>L'éducation, la culture et la citoyenneté comme moyens pour prévenir la violence</i>	65	<i>Impact sur l'ancrage structurel de la PEV dans les institutions</i>
51	<i>La contribution des forces de défense et de sécurité à la PEV</i>	66	<i>Impact sur l'impulsion de nouvelles initiatives</i>
54	Encadré : Le rôle des forces de défense et de sécurité et des acteurs politiques dans la PEV en Afrique	67	4.3 Les relais médiatiques du plaidoyer
55	<i>Le besoin de travailler avec les communautés au niveau local</i>	68-69	Encadré : Les médias en ont parlé
56	<i>Le rôle de la société civile dans la PEV</i>	70	Conclusion
56	<i>Les médias comme outils de la PEV</i>		Une dynamique en marche
57	<i>La gouvernance de la terre comme enjeu clé de la PEV</i>	72	L'avenir de l'initiative
58	Encadré : Pour une gouvernance des terres juste, inclusive et qui ne produit pas de violence	73	Nouvelles pistes d'action
59	3.4 De bonnes pratiques à consolider au plan national et régional	74	Pour conclure sans terminer
		76	Annexes
		78	Liste des partenaires
		80	Références
		85	Crédits des sources médiatiques et photographiques

Liste des acronymes

ADF	Allied Democratic Forces
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DIH	Droit international humanitaire
EV	Extrémisme violent
FDS	Forces de défense et de sécurité
LRA	Lord's Resistance Army /Armée de résistance du Seigneur
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PEV	Prévention de l'extrémisme violent
RDC	République Démocratique du Congo
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
UA	Union africaine



Note technique des éditeurs

Le matériel présenté dans cette publication émane de sources diverses. La première provient évidemment des échanges tenus au fil des différentes rencontres et qui constituent la trame de la dynamique de travail poursuivie par le programme de PEV du DFAE suisse. La deuxième figure dans les rapports de synthèse élaborés à l'issue de chacune de ces rencontres, tous disponibles en ligne et désormais regroupés dans une Chronique mise à jour régulièrement. La troisième est constituée des divers supports audiovisuels générés au cours de ce processus. Une importante source est venue s'y ajouter : les résultats (anonymes) de la consultation en ligne conduite entre mars et mai 2021 auprès de la vaste communauté de plus de 2000 personnes ayant pris part à cette initiative. Et enfin : la série de « grands entretiens pour la PEV », réalisés en 2021 et 2022 (voir ci-dessous). Toutes ces sources ont permis d'apporter un regard d'origines très diverses sur ce processus et son devenir.

Divers produits audiovisuels accompagnent la présente publication et contribuent également à diffuser les messages et les résultats de cette initiative. Il s'agit d'une part, d'une série de « grands entretiens pour la PEV », réalisés avec dix-sept personnalités aux profils très différents et toutes porteuses d'actions de PEV ; d'autre part, un film documentaire, retraçant ce parcours à travers divers témoignages et proposant un outil pédagogique sur la PEV, complète ce matériel. Les entretiens ainsi que le documentaire (vidéos) sont disponibles sur la chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGLLhp8gzaT>.

Les éditeurs sont seuls responsables des éventuelles erreurs commises dans les retranscriptions des échanges qui ont foisonnés au cours de ces sept ans de rencontres. Par ailleurs, la variété des opinions reflétées ici ou là dans les sources susmentionnées, sont celles des diverses personnalités ayant participé aux travaux et ne reflètent pas nécessairement les vues du DFAE suisse ou des éditeurs.

Par choix éditorial, un caractère aussi aéré que possible a été donné à la publication. Les références aux divers documents et citations mentionnés ont donc été réunies en fin de texte. Par ailleurs, les très nombreuses citations extraites des résultats anonymes de la consultation en ligne sont suivies d'un astérisque (*), sans que soit, à chaque fois, mentionnée la source.

Carol Mottet, Conseillère principale, DPDH, DFAE
Gwénola Possémé-Rageau, Consultante internationale
Jean-Daniel Biéler, Conseiller du programme PEV, DPDH, DFAE

Remerciements

Le DFAE suisse et les éditeurs adressent leurs plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont directement ou indirectement contribué à l'élaboration de cette publication, ainsi qu'à celles et ceux qui participent à ce processus toujours en cours, en particulier aux partenaires du programme PEV du DFAE, cités en annexe.

Cette publication n'aurait pas été possible sans le précieux concours de Gwénola Possémé-Rageau, qui a œuvré patiemment à son élaboration aux côtés des responsables du programme PEV du DFAE. Elle y a apporté bien plus que ses compétences rédactionnelles : son expérience en matière de paix en Afrique. Qu'elle en soit sincèrement remerciée ici.

Enfin, Jean-Daniel Biéler fut un compagnon de long cours de ce parcours. Son humanité profonde a constitué un ferment exceptionnel de la communauté qui est née de cette initiative et a donné tout son sens à l'œuvre de facilitation du dialogue poursuivie par la Suisse. Merci Jean-Daniel.





PRÉAMBULE

Préface, Avant-propos et
Messages clés





Préface

Sept ans déjà ! C'était en 2015 que le Secrétaire général des Nations Unies a demandé à la Suisse de l'aider à lancer sa campagne pour une approche globale de la prévention de la violence. Il était en train d'apporter les derniers détails à son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent¹ lancé à la fin de cette année-là. C'est animé de cette même vision que son successeur déclarait, à l'occasion du Débat public du Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le 10 janvier 2017² : "We must rebalance our approach to peace and security. For decades, this has been dominated by responding to conflict. For the future, we need to do far more to prevent war and sustain peace. [...] Prevention is not merely a priority, but the priority."

Forte de la relation étroite qui la lie à l'ONU, la Suisse s'est mobilisée, dès 2015, sur plusieurs fronts pour répondre à cet appel. Elle a adopté un Plan d'action de politique étrangère pour la PEV (avril 2016).³ Elle a co-présidé, avec les Nations Unies, la Conférence sur la prévention de l'extrémisme violent : *La voie à suivre*, qui s'est tenue à Genève les 7 et 8 avril 2016.⁴ Elle a également inscrit la PEV dans sa Stratégie de politique extérieure 2020-2023⁵ et dans celles concernant tant l'Afrique subsaharienne⁶ que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) (2021-2024).⁷

Mais de quoi s'agit-il au juste ? Il est de plus en plus admis par la communauté internationale que les mesures contreterroristes basées sur les moyens militaires et sécuritaires ne suffisent pas à endiguer la progression de l'extrémisme violent. Bien que condamnant la violence armée, la Suisse valorise, l'approche de prévention, qui se penche d'abord sur les causes de la violence, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. On découvre, en effet, que l'exclusion, l'injustice, l'absence de perspectives économiques, la mauvaise gouvernance et la corruption, d'anciens conflits non résolus et même un réarmement marqué, poussent certains vers l'extrémisme violent.



Il faut donc trouver des solutions pour éradiquer les causes de cette violence. Pour la Suisse, faciliter des espaces de dialogue politique inclusif est un outil central de la prévention de la violence, aux côtés des outils qui permettent d'apporter des réponses aux besoins des populations dans les domaines de l'éducation ou de la santé, par exemple. Et, pour cela, il est indispensable de travailler avec tous les acteurs : gouvernements, militaires, élus, chercheurs, société civile, pouvoirs traditionnels, médias, y compris d'envisager lorsque c'est possible, le dialogue avec les groupes armés extrémistes violents.

Cette politique a une dimension tant nationale que régionale et internationale, car dans notre monde globalisé, plus personne n'est protégé d'une telle menace et tout le monde partage la responsabilité de la prévenir.

C'est ainsi que la Suisse, au bénéfice d'une longue expérience de travail dans les contextes de conflits ou de transition, a lancé dès 2016 un programme pour la prévention de la violence.



Celui-ci lui permet non seulement d'appuyer les efforts de prévention de ses partenaires dans divers contextes (surtout en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, et au Moyen-Orient), mais aussi de nourrir de ces expériences concrètes son plaidoyer en faveur de la prévention au sein de fora multilatéraux.

Cette publication retrace les nombreuses étapes de cet engagement concret et fait aussi honneur aux nombreux gouvernements, partenaires et personnalités que ce programme a accompagnés ces sept dernières années. C'est grâce à eux que le sursaut nécessaire pour endiguer cette violence extrême se développe progressivement et c'est aussi grâce à eux que la Suisse a pu partager tant de visions communes et entretenir tant de relations solides pour ensemble et sciemment construire la paix.

Au nom de la Suisse, je vous remercie donc chaleureusement, toutes et tous, pour ce travail solidaire et vous donne rendez-vous pour ses étapes futures.

A handwritten signature in black ink, reading 'Livia Leu', is centered on the page.

Livia Leu, Secrétaire d'État
Département fédéral des affaires étrangères DFAE



Avant-propos

Regards croisés

Après s'être développée au cours de ces sept dernières années, la dynamique des rencontres régionales pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) commence à marquer les esprits. Quatre personnalités, aux vies et expériences très différentes et qui y ont pris part, partagent quelques impressions.

Actrice de la société civile active au plus près de femmes à l'Extrême Nord du Cameroun (Madeleine Memb), acteur politique tchadien et parlementaire engagé dans l'émergence démocratique (Gatta Gali N'Gothe), ancien fonctionnaire international tunisien ayant assuré de hautes fonctions en Afrique comme au siège des Nations Unies (Youssef Mahmoud) et enfin officier supérieur sénégalais actuellement adjoint au Commandant de la Force de la MINUSMA (Général Paul Ndiaye) : tous ont en commun l'espoir d'un monde sans violence mais surtout un engagement pour le concrétiser.

Quel est le cœur de la PEV ?

GNG " La PEV est un long cheminement de réflexion sur la violence et sur la construction de la paix. Elle repose fondamentalement sur le dialogue. Dans tout dialogue, c'est d'abord le respect et l'écoute du partenaire qui est primordial puis l'offre d'une approche qui permette aux parties de dialoguer. Il faut construire une solidarité d'action pour le dialogue. "

PN " Les réponses aux défis sécuritaires, et en particulier à l'extrémisme violent, en Afrique et ailleurs, continuent d'être majoritairement sécuritaires. Malheureusement le tout sécuritaire présente des limites. Il faut imaginer d'autres formes de réponses (bonne gouvernance, développement et démocratie) et, surtout, qui reposent sur le dialogue et le consensus. Ces réponses alternatives requièrent une vision partagée et une synergie d'efforts. "

MM " Dans l'Extrême Nord du Cameroun où nous œuvrons pour une reconstruction du lien social affaibli ou rompu du fait de l'action de Boko Haram, notre approche consiste à articuler la PEV autour du diptyque Communication et Dialogue. Communication entre les différents corps sociaux qui interagissent au sein des territoires en proie à la crise sécuritaire, et usage du dialogue pour favoriser la reconstruction de ces liens rompus et une revitalisation des régions dévastées. Nous nous employons à favoriser un rapprochement au sein des communautés ainsi qu'entre les femmes actrices de paix, les services publics et autres institutions locales en vue de créer une synergie. "

" Ces rencontres pionnières ont, par leur constance et leur consistance, grâce au concept de la PEV, construit une autre solidarité d'action contre la violence. Elles ont, contre les résistances et les peurs de tous genres, montré que le dialogue et la construction de la paix étaient possibles. "

" Dans les régions qui exigent peu ou pas de présence sécuritaire, il faut travailler à prévenir et consolider la paix sociale, à travers la médiation, le dialogue communautaire, les droits de l'homme. Au Mali, par exemple, ces dialogues sont nombreux et ont abouti à la signature d'accords de paix entre les communautés, qui ont permis le retour des populations déplacées, amélioré le vivre-ensemble et facilité la reprise des activités socio-économiques. "



Gatta Gali N'Gothe (GNG), Tchad



Madeleine Memb (MM), Cameroun

Ces rencontres ont-elles influencé les pratiques ?

" Lorsqu'en 2017, inspirés par ces rencontres régionales, nous avons lancé une initiative destinée au relèvement moral et économique des femmes affectées par Boko Haram, nous ne misonons qu'au minimum sur la fonction de catalyseur de la communication dans ce contexte rural. Notre approche consistait simplement à articuler la PEV autour de la communication et du dialogue. Très vite, nous avons découvert la force de nos valeurs féminines et nos capacités pour le dialogue. Peu à peu, cette aspiration à la paix provoqua l'adhésion des chefs locaux et des autorités locales. "



GNG “ Ces rencontres n’ont pas craint de secouer les cocotiers. Beaucoup de participants ont été surpris par les pistes inédites d’actions proposées dans ces grandes salles où se côtoyaient des personnes de toute origine, géographique, professionnelle ou politique. Les pauses café, au hasard des rencontres, furent autant d’opportunités d’échanges sur les débats de la plénière. C’est cela ces rencontres : une espèce d’université populaire où chacun prend ce qui est à sa portée. Elles ont bien rempli leur rôle. Dans un deuxième temps, comme font les compagnons d’un long voyage, les structures porteuses des rencontres font le point après chaque étape. C’est ainsi que le contenu de la PEV a constamment mûri. ”



Youssef Mahmoud (YM), Tunisie



Général Paul Ndiaye (PN), Sénégal

YM “ Les trois grandes rencontres régionales (Dakar, N’Djamena et Alger) ont amplement démontré les limites et même les déboires des réponses foncièrement sécuritaires face à l’extrémisme violent. Ces réponses sont animées par la thèse que les seuls coupables d’actes violents sont des hors-la-loi qui sèment la terreur et qu’il faut éradiquer. Ceci occulte le rôle de la mauvaise gouvernance et les politiques d’exclusion, parmi d’autres facteurs, dans la création d’un terreau favorable à l’éclosion de ce fléau. Pour y remédier, les participants à ces conversations ont recommandé des mesures multisectorielles complémentaires dont le but principal est d’investir dans la paix et la justice comme point de départ et ultime objectif de toute action préventive. ”

GNG “ Ces rencontres m’ont renforcé dans mes convictions, en particulier dans mon travail de parlementaire. Actuellement, les députés de la majorité me consultent pour que, effectivement, l’Assemblée soit un véritable lieu de dialogue. ”

Des idées pour la suite de ce cycle de rencontres ?

MM “ Il me plaît d’affirmer qu’à titre personnel, la politique de paix de la Suisse, alliant sécurité humaine et prévention de la violence, constitue un grand champ d’inspiration pour l’œuvre de reconstruction des esprits dans laquelle je me suis engagée. La place de la communication et des médias, introduite dès les premières rencontres pour la PEV (Dakar et N’Djamena) me semble essentielle à poursuivre. ”

YM “ Les désastres naturels liés à l’accélération du changement climatique et la propagation de la pandémie Covid-19 sont des sujets de préoccupation. Des études préliminaires semblent indiquer une corrélation entre ces désastres et la montée de l’extrémisme violent. Il serait intéressant d’étudier dans quelle mesure ces phénomènes mondiaux et les réponses pour les juguler exacerbent les conditions qui mènent à la violence. Les rencontres régionales pour la PEV pourraient ainsi examiner si leurs propres recommandations peuvent être utiles pour mitiger l’impact de ces deux phénomènes majeurs. ”

PN “ En définitive, la réponse sécuritaire peut être complétée par d’autres formes de réponses dont le dialogue intra- et inter communautaire. Il faut consolider et répliquer les acquis en la matière. ”

YM “ La recrudescence des actes de violence extrémistes dans des pays riches montre que l’extrémisme violent n’est pas l’apanage des pays pauvres et fragiles. Il serait donc utile d’explorer dans quelle mesure les recommandations issues de ces rencontres pourraient aider les pays riches. ”

GNG “ Le vivre-ensemble est une donnée fondamentale pour l’hétérogénéité des populations qui habitent les États légués par la colonisation. Cet espace-là n’est pas suffisamment exploité. Le vivre-ensemble n’est pas seulement une question globale, c’est aussi une question des diverses composantes de la société et de la culture de chacun. Peut-on, à travers les rencontres régionales, ouvrir une porte pour aborder ces questions ? ”



Messages clés

1. Clés du SAVOIR

01 L'extrémisme violent n'est **pas un phénomène surgissant de nulle part** ou le seul résultat de dérives personnelles ou de groupes. C'est aussi la résultante de politiques sociétales, gouvernementales et locales, décidées par des responsables politiques ou autres qui ne maîtrisent plus les conséquences de leurs choix.

02 C'est **l'exclusion** qui nourrit l'extrémisme violent. Elle peut être politique, socio-économique, sanitaire, éducative, générationnelle ou idéologique. Elle est à l'origine de la détérioration voire de la rupture des relations entre les citoyens et l'État, qui est responsable de pourvoir au service du public.

03 **L'absence d'écoute**, de partage, de dialogue et d'espaces pour l'expression des besoins et des demandes des citoyens, notamment de la jeunesse, fait le lit de l'extrémisme violent.

04 Au cœur des causes de l'extrémisme violent se trouvent des questions de **gouvernance**, de quête identitaire, de **participation politique**, de **justice**, de **perspectives socio-économiques**, de relations **intergénérationnelles**, de gestion de **l'environnement**, de besoin de **protection**, d'**armes**, de comportements des **forces de défense et de sécurité (FDS)**.

05 Les **civils sont les victimes principales** de la violence extrême. Les populations sont de plus en plus ciblées par la violence non seulement des groupes armés extrémistes, mais également des armées régulières et des milices d'auto-défense. Elles sont l'enjeu central dans une logique de guerre, qui ne conduit qu'à plus de violence.

06 Les concepts de « **radicalisation religieuse** » ou de « terrorisme djihadiste » ne trouvent souvent que peu d'écho au sein des populations touchées par l'extrémisme violent ; au contraire, ils sont perçus comme offensants, car la religion n'est pas considérée comme une cause de la violence.

3. Clés pour AGIR

16 Le rôle de **l'État** est central dans la prévention de la violence armée. Il lui revient d'élaborer, avec le concours de tous, une stratégie visant à instaurer une vision et un cadre de mise en œuvre opérationnel de PEV. Les autorités doivent s'investir afin d'en faire une **véritable politique publique** et nationale.

17 Aux côtés des décideurs politiques et des agents de l'État, les **parlementaires** doivent également s'engager pour que la volonté et la vision politiques de la prévention prennent corps et que les cadres législatifs et les dotations budgétaires soient cohérents avec elles.

18 Pas de prévention de la violence ni paix sans une **justice fonctionnelle** et au service des citoyens. Faute d'accès à la justice ou par défaut de justice, les populations sont tentées de se faire justice elles-mêmes, ce qui contribue à alimenter la violence.

19 Les **FDS** ont un rôle fondamental à jouer dans la PEV. Ce sont elles qui, par leur mandat, sont en contact avec les extrémistes violents et les populations. Leurs comportements, en temps de paix, comme en temps de guerre, sont garants de la crédibilité d'un État où la justice règne et où la population est protégée.

20 L'ensemble de la **société civile**, notamment les femmes, jeunes, chefs religieux et traditionnels, leaders d'opinion, enseignants, médias, chercheurs et représentants du secteur privé, sont des acteurs clés de la PEV. Ils ne sont pas seulement bénéficiaires des politiques de paix. Ils en sont les principaux **promoteurs**.

21 On prête rarement l'oreille aux solutions proposées par les **communautés locales** alors qu'elles sont en première ligne face à la violence des groupes armés mais aussi des FDS. Elles doivent être davantage associées à la formulation de solutions pour prévenir la violence et à l'élaboration des stratégies nationales de PEV.

22 Le rôle des **femmes** est essentiel dans la prévention, à l'image du rôle qu'elles jouent dans la société. Elles sont centrales dans la défense de la famille et des patrimoines face aux défaillances de leur société ou de l'État ; elles peuvent inciter leurs proches à rejoindre ou non des groupes armés ou des milices. Elles doivent aussi pouvoir faire valoir leur vision de la sécurité et de la paix, y compris au niveau décisionnel.

23 Un **dialogue approfondi** entre les **jeunes** et avec les jeunes sur la transformation rapide des sociétés soumises à l'EV est indispensable. Les changements des idées, des références, des croyances suscitent chez les jeunes des remises en question qui ébranlent leur société et érodent les remparts traditionnels à la violence.

24 Des **mesures de sortie de la violence** viables pour tous ceux qui cherchent à quitter les groupes armés permettent de faciliter leur retour. Il s'agit d'aller au-delà de la réconciliation ou du pardon, et d'aborder, avec eux et ceux qui les entourent, les questions à l'origine de leur engagement dans la violence.

25 Les « **retournés** » peuvent devenir des **promoteurs de la PEV** particulièrement expérimentés et convaincants !

26 Les **réseaux sociaux** et les **médias** peuvent promouvoir l'approche de prévention. Ils peuvent diffuser et amplifier des messages positifs autour des initiatives de prévention, au travers des radios communautaires, par exemple. Ils peuvent être utilisés aussi pour répondre aux arguments prônant la violence, lutter contre les fake news et créer des espaces de discussion autour de la culture de la paix.

27 Les **journalistes** ont un **rôle pédagogique** en matière de compréhension de la violence ; ils peuvent susciter le dialogue autour des solutions et des responsabilités y associant les secteurs de la recherche, des acteurs publics, des FDS, des entreprises privées et de la société civile.



2. Clés de voûte STRATÉGIQUE

07 La **prévention** de l'extrémisme violent (PEV) est une réalité sociétale qui s'exprime déjà sous de nombreuses formes. Elle n'est ni un choix, ni une option mais une **nécessité** qui répond à l'urgence d'agir sur les causes des conflits pour empêcher la production et la reproduction de la violence.

08 Il n'y a **pas un temps pour la prévention** et un autre temps pour la réaction à la violence. Comprendre et agir sur les causes de la violence est un engagement permanent, qui demande du temps, de la volonté et de la patience. Surtout lorsque la violence parle déjà. Il s'agit de construire la paix en tout temps, sans relâche et avec tous les moyens dont on dispose.

09 Les réponses basées sur **l'inclusion, le dialogue et le respect des différences** sont les seules à même de prévenir ou de résoudre les antagonismes sur le long terme.

10 La **sécurité humaine** est au centre de la PEV. S'engager dans la PEV, c'est œuvrer pour une prise en compte prioritaire du respect de l'être humain et de sa sécurité. Les civils sont les principaux destinataires de la PEV.

11 La réponse militaire sert trop souvent de « **paravent** » au manque de volonté des responsables politiques d'aller au-devant des besoins des populations et de leur demande de participation.

12 L'objectif de la PEV est de **créer de multiples alliances de paix** au sein de la société et de mettre un terme aux coalitions de guerre.

13 Construire la paix est la meilleure manière de prévenir la violence. La paix n'est pas l'absence de guerre ni la stabilité, c'est accepter l'humanité de l'autre.

14 Eradiquer les causes de la violence, plutôt qu'éradiquer les acteurs de la violence, est la seule façon d'obtenir une solution durable.

15 Apporter des réponses alternatives à la violence exige un **changement de modèle de pensée** : si la réponse militaire et sécuritaire, tout comme les réponses humanitaires urgentes et celles de reconstruction à court terme sont nécessaires, elles n'ont pas comme objectif de traiter les causes de la violence.

4. Clés d'ENGAGEMENT

28 L'**inclusion** est la priorité des priorités. Elle est LA clé.

29 Le **dialogue inclusif**, celui qui fait participer tout le monde, est un mécanisme privilégié pour l'instauration de la paix et la prévention de la violence, y compris de l'extrémisme violent. Il est à la base de la cohésion sociale, de la participation politique, d'une saine gestion de l'État et d'une relation harmonieuse entre l'État et les citoyens.

30 Le **dialogue avec les groupes extrémistes violents** fait partie des initiatives de prévention, quand cela est possible. Cette démarche est difficile et souvent considérée comme avant-gardiste. Elle est cependant un exemple d'inclusivité qui renforce la future cohésion de la société.

31 Sans l'appui des populations, les groupes armés extrémistes ne sont rien. Dialoguer avec les populations, c'est aussi créer l'opportunité de **lancer des passerelles** avec les extrémistes violents.

32 Le **retour des extrémistes violents** ne peut réussir que si, en même temps, un soutien complet aux **victimes** de l'EV est également assuré. Par ailleurs, la réconciliation ne doit pas être confondue avec la reconnaissance des responsabilités des uns et des autres dans l'émergence de la violence.

33 La **sécurisation** de la société est une **œuvre commune**. Elle concerne chaque citoyen. Elle se construit en permanence au travers de tous les instruments que possèdent l'État et la société pour se renforcer dans la cohésion et la paix. Cette gouvernance doit être partagée à tous les niveaux de décision pour que chacun se sente responsable de sa propre sécurité et de celle des autres.

34 Plutôt que d'investir dans la militarisation et la sécurisation à outrance, le moment est venu d'**investir dans la paix** !

35 La protection des populations par les **milices d'auto-défense** pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Le cycle de violence qu'elle entretient échappe trop souvent au contrôle de l'État. Maintenir un dialogue constant sur ce sujet avec tous les acteurs concernés fait partie d'une prévention active et responsable.

36 Les agents de l'État doivent être **formés au dialogue**, nécessaire à la prévention de la violence ; l'apprentissage de la culture de la paix et du respect des différences doit aussi être promu socialement, dans les familles, les écoles, les universités et les lieux de socialisation.

37 Il est indispensable d'**entretenir activement** toutes ces manifestations de la PEV. Des rencontres, des échanges, des enseignements, des recherches, sur la PEV sont indispensables pour la mise en place de stratégies nationales effectives menant à un meilleur équilibre des sociétés sur la durée.





INTRODUCTION





La violence armée n'est pas une fatalité. Elle émane de décisions politiques et d'actes menés par des individus qui font des choix, dont les conséquences leur échappent ensuite bien souvent et entraînent des spirales de violence impliquant et affectant des milliers voire des millions de personnes. Aujourd'hui, **ces violences deviennent de plus en plus complexes**, caractérisées à la fois par des référentiels et des réalités transnationales et globales et des motivations et ancrages locaux – le terrorisme et l'extrémisme violent en étant les plus récents avatars.

Une approche à réinventer

Ces tendances globales ont amené les Nations Unies à **replacer la prévention** des conflits et de l'extrémisme violent au cœur de l'agenda de paix et de sécurité.¹ Ce fut notamment par l'adoption d'un Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015)², qui demande un renforcement des mesures de prévention afin de s'attaquer directement aux causes de l'extrémisme violent. Invitant les États membres à opérer ce virage, il rappelle que la Charte des Nations Unies n'a pas d'autre vision ni d'autre but que de prévenir et d'écarter les menaces à la paix.

La **notion de prévention** de l'extrémisme violent (PEV) fait partie des manières récentes d'envisager la politique comme outil de régulation sociale pacifique. Elle reste **difficile à saisir** à cause de la peine que nous avons à sortir l'extrémisme violent (EV) d'une vision qui le définit, à l'instar du terrorisme, comme un **élément extérieur à la vie des nations**, comme une « métastase » dont il faut débarrasser le corps social. L'extrémisme violent a principalement engendré, dans le monde, des réactions militaires et sécuritaires, entretenant l'exclusion et la violence. Celles-ci expriment ainsi la difficulté qu'ont les gouvernements à reconnaître qu'une société évolue globalement et que le sort de tous ses citoyens doit être considéré de manière égale, au risque que certains d'entre eux ne se chargent, tôt ou tard et d'une manière ou d'une autre, de leur rappeler les raisons pour lesquelles on leur a confié le pouvoir. C'est ainsi que les grands dérapages de notre monde à la fois global et local font qu'aujourd'hui l'EV y répond, à sa manière, dans de nombreux endroits de notre globe, et en particulier en Afrique.

Une Suisse qui s'engage pour la prévention

Depuis longtemps la Suisse a inscrit la **politique de paix**, la médiation et le dialogue politique comme éléments fondateurs de sa politique étrangère. Face à la violence armée, quels que soient les qualificatifs qu'on lui donne (extrême, extrémiste), elle considère que cette politique reste **prioritaire**. Quand la violence éclate, les parties en

conflit auront un jour ou l'autre à faire taire les armes et à restaurer la paix ; dès lors, ne vaut-il pas la peine d'investir résolument et d'emblée dans la paix et la prévention de la violence, plutôt que d'infliger de profondes souffrances et de recoudre un corps social déchiré ? La Suisse a compris la nécessité d'**aborder la violence extrême comme une démarche politique**, un moyen d'accéder au pouvoir et de changement de société. Elle partage cette vision dans les discussions internationales de haut niveau tout autant que sur le terrain, avec ses partenaires étatiques et non étatiques. Dès 2016, elle a adopté un Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent³, qui encadre la mise en œuvre de ces engagements et a inscrit cette démarche parmi les priorités de sa Stratégie de politique extérieure 2020-2023⁴ ainsi que de ses Stratégies 2021-2024 pour l'Afrique subsaharienne⁵ et pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.⁶

Le Plan d'action PEV de la Suisse est mis en œuvre par l'ensemble des entités du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) concernées, en particulier sa Direction du Droit international public, sa Direction du Développement et de la coopération, et son Secrétariat d'Etat. C'est ainsi que chaque année, diverses activités sont menées ou soutenues à travers divers partenariats, au plan multilatéral comme sur le plan opérationnel, par les unités à la centrale tout comme par les représentations et les bureaux de coopération suisses, dans les divers domaines d'engagement retenus : dialogue politique et prévention, résolution et transformation des conflits, renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, implication des populations, mobilisation des jeunes et des femmes, éducation, renforcement des compétences et facilitation de l'accès à l'emploi, communication stratégique.

C'est dans ce cadre et forte de ses expériences en matière de processus de paix dans des contextes de conflits ou de transition, que la Division Paix et droits de l'homme du DFAE a déployé, au cours de ces sept dernières années, un nouveau programme de PEV qui comme les autres activités de la Suisse en la matière soutient la mise en œuvre du Plan d'action PEV des Nations Unies⁷ et les efforts de prévention de la violence que mènent ses partenaires, en particulier en Afrique du Nord, de l'Ouest et au Sahel, en Afrique centrale et au Moyen-Orient. C'est sur l'expérience de ce programme spécifique que repose la présente publication, illustrant ainsi une des pratiques menées par la Suisse dans ce domaine de la prévention de l'EV.

Ce programme part de l'idée que la violence ne naît pas d'une abstraction ou d'une origine inconnue, mais qu'elle trouve ses sources dans des environnements sociaux et politiques peu adaptés aux dynamiques locales, nationales ou mondiales et aux aspirations des peuples. Des environnements où les inégalités, l'injustice, la violence politique et militaire, une gouvernance publique mal gérée, l'absence de perspectives économiques, et bien d'autres obstacles encore, favorisent



l'attrait de l'EV. On peut regrouper toutes ces causes sous le vocable d'**exclusion**. Le travail de prévention consiste donc à en prendre le contrepied et à favoriser l'**inclusion**. C'est ainsi que le programme fait du dialogue son outil central.

Il s'agit, à travers les activités menées par ce programme, d'encourager la compréhension commune des réalités, de stimuler l'échange d'expériences, de favoriser l'émergence d'alternatives innovantes visant à transformer les causes de la violence et de renforcer les capacités pour la prévention de la violence.

Un parcours qui se construit

Ce travail de prévention repose d'abord sur la compréhension des **causes profondes** de chaque situation de violence armée (qui peuvent varier d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre d'un même pays et d'une période à l'autre). Pour cela, le programme a, par exemple, apporté son soutien à des recherches permettant de **mieux comprendre** les revendications et/ou les difficultés rencontrées par les personnes directement concernées par ces environnements et ces violences, membres ou non de groupes EV.

Il s'agit ensuite de donner un **espace de dialogue** et d'échange d'expériences à ceux qui sont confrontés à cette violence et qui cherchent ou gèrent des solutions locales, nationales ou transnationales. Il s'agit aussi, en faisant se rencontrer des personnes porteuses de visions différentes et provenant d'horizons divers, de faciliter cette ouverture aux perspectives, aux besoins, aux idées et aux expériences des autres. Pour ce faire, gouvernements, forces de défense et de sécurité (FDS), milieux politiques, parlementaires, appareils judiciaires, élus régionaux et locaux, OSC, secteur économique et commercial, journalistes, femmes, jeunes, cadres traditionnels et religieux, universitaires et chercheurs, sont invités à exprimer leur vision des responsabilités qu'ils assument, à réfléchir sur ce qu'il est possible de faire ou de changer dans les situations qu'ils vivent, et à considérer ce qu'ils peuvent construire ensemble. Car **le dialogue à tous les niveaux de la vie publique fait partie de la solution**, et la prévention de la violence commence peut-être par cet apprentissage.

C'est tout d'abord au travers de ce qui fut intitulé les « **Conversations régionales** » (il y en a eu trois jusqu'à présent qui se sont tenues à Dakar⁸ (2016), N'Djamena⁹ (2017) et Alger¹⁰ (2018)) et leurs restitutions, plus tard, dans diverses enceintes internationales à New York ou à Genève, que la Suisse et ses premiers partenaires (le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel – UNOWAS, et l'International Peace Institute – IPI) ont inauguré cet espace de dialogue. Ces grandes réunions proposaient à des participants venant d'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale d'échanger sur leurs réalités, avec leurs spécificités, mais aussi sur les fils qui relient ces

régions, pour le pire (le caractère transnational de l'EV et celui de la grande criminalité, les défaillances des appareils étatiques) ou le meilleur (la compréhension mieux partagée de ces réalités, l'engagement commun dans la recherche de solutions alternatives, le relais des structures régionales). Pour beaucoup, ces rencontres stimulèrent l'envie de s'approprier et de s'engager dans la démarche de prévention de la violence.

Dans la foulée, une **quarantaine de rencontres** ont été organisées, en format plus restreint et parfois recentrées sur certains espaces sous-régionaux ou sur certaines thématiques. A Dakar, Bangui, Alger, Ouagadougou, Yaoundé, Abidjan, Tunis et une dizaine d'autres villes, pour la plupart africaines. Et sur des sujets aussi divers que les relations entre l'État et les citoyens, le rôle des FDS dans la PEV, celui des médias, des femmes et des jeunes, les enjeux liés à la terre, à l'environnement, au changement climatique et à l'insécurité, la gestion des espaces transfrontaliers comme outil de prévention, le lien entre les armes et la prévention de la violence, le rôle du dialogue, y compris avec les extrémistes violents, et bien d'autres.

C'est aussi le lancement en 2020 d'un **programme de formation** entièrement consacré à l'apprentissage des outils de prévention de la violence, que les experts du programme PEV de la Suisse ont développé avec le Centre africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme de l'Union africaine (CAERT-UA).

Ou encore les nombreuses visites bilatérales, séances d'accompagnement de réflexions sur la PEV ou prises de parole lors de conférences internationales, auxquelles les **experts du programme** se sont régulièrement prêtés, dans ce même effort de partage de la vision et des outils de prévention de la violence.

Une façon de faire

C'est l'originalité de ce programme PEV du DFAE Suisse que d'avoir ouvert des espaces où ces questions peuvent être traitées librement, où le dialogue sert d'instrument de prise de conscience et de projection sur l'avenir. Le recours systématique au dialogue est l'instrument de base du travail de PEV. Cette **multiplication** de rencontres sur la PEV n'est **pas fortuite** : c'est elle qui a permis que ce thème soit discuté, compris et intégré par les quelque 2000 personnes qui ont, à ce jour, été associées à ce processus. Le fil rouge de cette dynamique repose sur la mise en place d'un réseau de personnes et d'institutions qui partagent l'approche de la Suisse et sont prêtes à s'investir dans l'organisation et la participation à de telles rencontres. C'est ainsi désormais une trentaine de partenaires locaux, compétents et engagés, avec lesquels la Suisse travaille et partage des liens opérationnels et institutionnels de confiance. Ainsi est née une **communauté de pratique** dont l'influence croît



peu à peu auprès des décideurs. Même le fait d'avoir croisé la pandémie du Covid-19 sur ce chemin a été un avantage : cela a permis de confirmer l'unique valeur que constituent ces rencontres humaines (voir également plus loin l'encadré *Une méthodologie éprouvée*, p. 35).

Les grands sujets

Les grands thèmes qui ont marqué les travaux peuvent être récapitulés ainsi :

► La **violence armée** est la traduction d'une relation socio-politique dégradée au point où les tensions et les frustrations l'emportent sur la possibilité d'une coexistence pacifique. C'est une expression sociale qui a besoin d'une réponse politique, car elle engendre des dynamiques de coproduction de la violence, d'auto-défense, de clivage (marginalisation et stigmatisation), ou encore de « départs » psychotropiques (drogues), physiques (migration) ou violents (rejoindre les groupes armés).

► **L'engagement dans les groupes extrémistes violents**, qui doit être documenté en profondeur dans chaque cas, est motivé par de multiples raisons : perceptions fortes de comportements injustes de l'État ou des FDS, sentiment de libération à l'égard de l'autorité ou d'un statut social marginalisé, vengeance personnelle ou de groupe, recherche de gains rapides, perspective de participer à une communauté internationale conquérante, etc. Comprendre le désengagement est tout aussi important.

► **L'éducation formelle et familiale, et l'apprentissage de la vie sociale** sont considérés comme le premier pilier de la PEV. C'est là que s'acquièrent les règles de base du vivre-ensemble et de la citoyenneté responsable.

► La **présence** ou **l'absence de l'État** dans les zones d'instabilité sécuritaire, son comportement, sa gouvernance, sa manière de répondre à l'EV sont déterminants pour l'évolution des réactions de la population.

► La responsabilité **des élus** face à la violence, à la marginalisation de territoires ou de communautés particuliers, à la gouvernance publique, est capitale mais trop souvent occultée. Ce sont eux qui définissent et approuvent les lignes politiques (dont la PEV), qui votent les lois et les budgets, en particulier ceux qui sont alloués aux politiques de prévention de la violence et de construction de la paix, tout comme ceux alloués à la défense.

► L'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre de **stratégies nationales et de plans d'action PEV** conçus en fonction des politiques et des structures authentiquement nationales et de processus inclusifs sont largement souhaitées.

► En ce qui concerne les **forces de défense et de sécurité**, leur rôle de cohésion républicaine à travers le lien armée-nation, le respect des cadres juridiques, dont ceux des droits de l'homme et du DIH, les activités civilo-militaires et leur formation adéquate, sont considérés comme des éléments primordiaux de la PEV.

► La **justice** est un facteur déterminant de la paix au sein d'une société ; *a contrario*, son absence, ses carences, ses abus, génèrent des blessures profondes et figurent parmi les principaux déclencheurs de la violence.

► Les **autorités traditionnelles et religieuses** ont un rôle important à jouer dans la régulation locale des comportements sociaux. Ils sont en première ligne dans la mise en place de dialogues au sein des communautés pour y prévenir la violence.

► Les **jeunes** sont essentiels à la PEV. Ils doivent y trouver toute leur place, d'autant plus que des tensions intergénérationnelles se sont souvent installées au sein des sociétés confrontées à la modernisation et qu'ils constituent le gros des groupes EV.

► L'importance des **femmes** dans les sociétés, leurs relations avec les hommes et les structures sociales et de pouvoir, est partout reconnue. Victimes ou actrices de la violence, elles sont aussi en première ligne dans la possibilité de dialoguer et de construire la paix. Leur regard sur la sécurité ne peut pas être occulté. Il est indispensable de les intégrer à la PEV.

► Les **médias** nationaux, internationaux et communautaires, et avec eux les **réseaux sociaux**, peuvent être autant modérateurs qu'instigateurs de la violence, selon la manière dont ils communiquent. Les campagnes de sensibilisation à la PEV et la mise en place de communications préventives sont, pour l'instant, insuffisantes.

► Une attention particulière doit être donnée aux **victimes de la violence**. Elles sont souvent abandonnées par l'État. Elles méritent une reconnaissance tout autant morale que pécuniaire, d'autant plus que, souvent, les ex-engagés bénéficient, eux, d'une aide pour leur réinsertion dans la vie sociale et économique.

► Les **ex-engagés dans les groupes violents** (repentis, reconvertis, prisonniers, combattants désarmés) peuvent devenir de vrais avocats de la PEV, à condition que les cadres juridiques qui concernent leur réinsertion soient précis et qu'ils soient sollicités pour partager cette expérience.

► L'existence des **groupes d'auto-défense** (comités de vigilance, armées communautaires, milices) est souvent tolérée, voire légalisée, mais il est nécessaire d'établir clairement leur rôle, leur légitimité (la sécurité peut-elle se privatiser ?), les limites de leur mandat, les sanctions en



cas d'exactions ; les risques d'instrumentalisation sont aussi soulignés.

► Les déficits de gouvernance des enjeux liés à **la terre, l'environnement et le climat** (foncier, eau) et aux **ressources naturelles** (or, diamant, pétrole, parcs, faune) apparaissent de plus en plus comme faisant le lit des groupes armés extrémistes.

► **L'économie de la violence** pèse lourd. Les liens entre les groupes EV et le banditisme, national, transfrontalier et international, les trafiquants, les gouvernants qui pourraient les utiliser et les opérateurs économiques doivent également être pris en compte.

► Est également soulignée la nécessité d'intégrer plus activement la question des **armes** aux efforts de prévention de la violence, à travers le prisme de la demande : quelles sont les motivations sociales, financières et sécuritaires pour acquérir, trafiquer et utiliser des armes ?

► La **recherche**, bien qu'affectée par une absence criante de moyens, est indispensable pour affiner les connaissances sur les sujets de société qui concernent l'EV, en particulier pour en décrire les spécificités locales et leurs liens avec les conflits locaux, ainsi que la gouvernance des groupes EV et la logique de leur programme politique.

► Le **secteur privé** est souvent pris en tenaille au milieu des affres de la violence. Il est employeur et a la responsabilité de protéger ses employés. Mais pour survivre, il doit souvent maintenir des relations ambiguës avec les acteurs de la violence. Il s'agit donc de protéger commerçants et entrepreneurs pour qu'ils soient des acteurs essentiels de la PEV dont ils seront les premiers à bénéficier.

► **La gouvernance internationale** face à l'EV est interpellée. Les intérêts particuliers des pays du Nord doivent se soumettre aux priorités des gouvernements partenaires, par exemple, lorsque ceux-ci privilégient une politique de dialogue. Les organisations régionales et internationales sont aussi appelées à jouer un rôle plus actif dans la PEV.

Une richesse à partager

La présente publication se conçoit comme une mise en commun des richesses récoltées par le programme PEV du DFAE suisse au cours de ces sept dernières années (expériences de dialogue, applications de politiques, documentations, réflexions, analyses, débats contradictoires, questionnements sans réponses, émotions). Elle a comme but de partager cette somme et de la faire vivre, à travers ses lecteurs.

Les pages suivantes refléteront les différents thèmes qui furent abordés, les solutions qui ont été préconisées et les expériences qui ont été partagées à leur égard. Elles se pencheront aussi sur les ressources de savoir-faire et de savoir-être, dans lesquelles aller puiser pour faire de cette prévention une réalité de nos vies personnelles et professionnelles.

Une envie de continuer

De toutes ces rencontres, il ressort que la PEV est vraiment l'affaire de toutes et tous. Elle repose sur les effets incroyablement positifs de la libération de la parole en vue de la nécessité, réclamée partout, de préserver la paix. Ecouter et faire participer les populations concernées, c'est s'assurer que la PEV est entre de bonnes mains et lui donner les chances d'être efficace. Le dialogue, comme attitude première, s'applique aussi bien avec les gouvernements qui ne veulent pas la paix, qu'avec les groupes armés. La PEV est, de plus, reconnue comme un facteur de refondation de la cohésion sociale : et qui peut mieux en être le moteur que les personnes, les communautés et les États directement concernés ?

En proposant cette publication, notre souhait est qu'elle continue à inspirer et à stimuler la volonté d'aller de l'avant, à l'instar des rencontres. Nous en avons besoin aussi afin d'orienter la suite des activités du programme. Nous devons réfléchir constamment à la meilleure manière de consolider, auprès des dirigeants des pays et des armées comme ceux de la société civile, cette volonté de faire face aux risques ou à la réalité de l'EV différemment qu'en bandant les muscles.

Notre **dynamique solidaire de travail** est donc une force pour continuer à bâtir.

Sans l'engagement, l'intelligence, les connaissances, les contacts des institutions partenaires de ce programme, et de tous celles et ceux qui ont contribué activement aux travaux menés au cours des sept dernières années, rien n'aurait pu être accompli. La Suisse les remercie profondément et souhaite que ces relations privilégiées se développent encore à l'avenir afin que la vision de prévention des deux derniers Secrétaires généraux des Nations Unies se concrétise aux fins de calmer la violence et renforcer la paix là où les extrêmes se défient encore.





CHAPITRE 1

Le besoin d'aborder
la violence autrement





De tout temps, mais spécialement depuis 2001, les gouvernements ont de la peine à résister à la tentation simpliste de la réponse violente à la violence, en particulier contre les groupes armés extrémistes. Ces vingt dernières années l'ont bien montré : combien de foyers de violence ont pris de l'ampleur suite aux réactions disproportionnées de politiques publiques sécuritaires, alimentant ainsi la spirale de la violence. Pour en sortir, de nombreux secteurs de la société se sont engagés dans des réponses alternatives, en tenant compte des réalités locales et des besoins exprimés par les populations. C'est la recherche de la paix qui, profondément, les guide. Cet ensemble de réflexions et de démarches font de la prévention, comme en médecine, une priorité sociétale. Mais, pour prévenir, il est nécessaire de bien connaître les causes du mal et les voies qu'il emprunte pour se développer. C'est sur cette réalité que commence ce travail.

La violence extrême envahit aujourd'hui la réalité de nos vies. En Syrie, en Afghanistan, au Cameroun, au Mozambique, en Haïti, en Birmanie ou au Sahel, ainsi que dans certaines cités européennes ou américaines, pour ne citer que quelques lieux, il n'est pas un jour où les populations ne la subissent.

Alors que le nombre de conflits armés aurait tendance à diminuer partout dans le monde, l'Afrique fait exception, comme le souligne l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) dans ses nombreuses publications, dont son rapport *Ten conflicts to worry about in 2021* (février 2021).¹ En effet, en Afrique, la violence ne faiblit pas, voire elle est renforcée par les crises sanitaire et climatique.

1.1 Tendances et manifestations de la violence

La violence extrême est protéiforme. Elle est de plus en plus perceptible dans tous les types de gouvernance, des dictatures aux démocraties. Cette violence est couramment associée aux groupes armés dits « terroristes » ou « extrémistes violents » au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs. Or, la violence n'est pas l'apanage de ces seuls groupes : la fusillade de jeunes adolescents par un loup solitaire aux États-Unis, l'élimination des drogués par les forces de police aux Philippines, le viol des femmes à l'Est de la RDC, l'exécution de civils dans les villages au Sahel ou les scènes de répression violente de manifestations publiques que l'on voit désormais régulièrement sur tous les continents, sont autant d'expression de la violence extrême, même si leurs conséquences sur les civils peuvent varier. Selon les Nations Unies², le nombre d'attentats commis par des militants de partis extrémistes, des nationalistes blancs ou des islamophobes en Europe occidentale et en Amérique du Nord, a augmenté considérablement au cours des vingt dernières années.

Extrémisme violent : de quoi parle-t-on ?

Le champ lexical de la violence extrême recouvre une variété de concepts dont les définitions ne sont pas universellement acceptées. En effet, un « terroriste » peut être considéré, par le groupe qui soutient la même cause, comme un « résistant ». De même la radicalisation ne s'entend pas nécessairement comme une notion négative, et encore moins liée à la violence. Dans des régions où des groupes dits « djihadistes » (autre vocable contentieux) sont implantés et où des populations subissent les abus des forces de défense et de sécurité (FDS) gouvernementales, celles-ci n'auront pas la même perception de l'extrémisme violent (EV) que celles vivant dans un pays européen ne connaissant pas de conflit armé.

Banalisation de la violence, des abus et des régimes d'exception

Le sentiment de vivre dans un monde violent est de plus en plus prégnant. Cette violence est encore plus préoccupante lorsqu'elle est le fait des détenteurs de la violence légitime. Au nom de la lutte contre le terrorisme et de la défense de la liberté, des États démocratiques (ou non) commettent des violations des droits humains, voire des crimes contre l'humanité, en toute impunité. Bien souvent, au nom du contreterrorisme, les gouvernements ont fait voter des lois ou des mesures d'exception permettant, par exemple, d'enfermer pendant des années des individus soupçonnés d'actes terroristes en dehors de tout système judiciaire ; ou encore, de manière antinomique, de restreindre les libertés au nom desquelles ces mesures sont prises ; voire d'exempter les opérations militaires engagées dans la « neutralisation » d'individus que les États qualifient de terroristes, du devoir de respecter les engagements internationaux qu'ils ont eux-mêmes élaborés. Tout ceci concourt à une perpétuation des violences.

La radicalisation face à une démocratie dévoyée et à une gouvernance défailante

Les échéances électorales sont généralement des périodes de tension dans nombre de pays. Elles s'accompagnent trop souvent de violence avant, pendant et après leur déroulement. Des pouvoirs autoritaires refusant l'alternance politique amènent les oppositions à durcir leur position. Cela peut entraîner des affrontements violents entre les forces au pouvoir et l'opposition. Par ailleurs, la gouvernance de ces pays n'ayant pas permis de répondre aux aspirations des populations, celles-ci font parfois le choix des armes plutôt que celui des urnes pour faire entendre leurs voix ; les périphéries délaissées de l'État sont particulièrement illustratives de ce phénomène. Et, dans les pays où les minorités ont été longtemps négligées par des pouvoirs centraux successifs, les populations ont tendance à se réfugier dans le communautarisme pour exprimer leurs



revendications de manière plus efficace. Les mouvements contestataires qui en découlent peuvent faire l'objet d'une répression violente, conduisant en retour à une forme de radicalisation. C'est le cas, par exemple, au Sahel, au Mozambique, au Cameroun mais aussi en Ethiopie, dans la région du Tigré, et à la frontière de la Somalie avec les territoires des Afar et des Oromo.

Les violences faites aux femmes comme arme de guerre

La violence extrême vis-à-vis des femmes s'exprime en particulier par le viol, utilisé comme arme de guerre. En Ethiopie, au Cameroun, au Soudan ou en RDC, les femmes sont systématiquement prises pour cibles dans les zones de conflit. Elles sont aussi souvent utilisées par les groupes EV pour perpétrer des attentats aveugles (bombes humaines) ou réduites au statut d'esclaves sexuelles. Cette violence exercée pour humilier et déshumaniser les femmes est sans risque pour les agresseurs, très rarement condamnés, que ce soit par les forces adverses en présence, qui usent de la même arme vis-à-vis des femmes de l'autre camp, ou par la justice tant nationale qu'internationale. Les victimes, quel que soit leur camp, sont généralement livrées à elles-mêmes après l'agression, voire rejetées par leur communauté.

L'injustice

Au Sahel, l'absence de justice, une histoire parfois cumulée sur plusieurs décennies, a conduit beaucoup de personnes à rejoindre les groupes EV. Ce n'est pas seulement face à une justice défaillante, mais également face à l'impunité des acteurs de la violence, que les populations finissent par se tourner vers les groupes armés. Dans l'État de Borno,

au nord du Nigéria, les abus des FDS sont cités comme facteur premier de l'évolution du groupe Boko Haram vers la violence armée et de l'engagement de nombreuses jeunes recrues dans ses rangs. Autre phénomène où violence et justice se trouvent liées, l'absence de l'État dans certaines zones reculées est un facteur facilitant l'émergence de milices d'auto-défense. Ces milices, souvent formées sur une base communautaire, participent aujourd'hui au clivage sociétal à l'origine de nouvelles violences ou font l'objet de manipulations hasardeuses de leaders locaux ou politiques. Dans certains pays, comme au Burkina Faso, elles sont même encadrées par la loi et leurs effectifs croissants risquent à terme de représenter un danger pour les autorités, puisqu'elles constitueront une force de violence légitime au même titre que l'armée ou les forces de sécurité intérieure. Dans de nombreux cas, l'autorité n'exerce qu'un contrôle lointain sur ces milices qui violent elles aussi en toute impunité les droits humains, pouvant entraîner des réactions violentes en chaîne au sein des communautés.

Lien entre corruption et violence politique

De nombreuses études montrent les liens entre la corruption et la montée de la violence. Les affaires de malversations à grande échelle qui secouent les sociétés en prise avec la violence extrême contribuent à exacerber le sentiment de colère et de frustration. A travers les réseaux sociaux, qui se font les relais de ces scandales, les populations commencent à comprendre que la corruption, au-delà de son caractère moralement et légalement répréhensible, peut avoir de graves conséquences sur leur propre sécurité. Et tout cela grossit le flot des frustrations et de la crise de confiance envers l'État, qui, pour certains, sont déterminants dans leur chemin vers la violence armée.

Des civils toujours plus ciblés

Les populations civiles continuent de constituer la grande majorité des victimes dans les conflits. Selon ACLED³, entre 2011 et 2020, 92% des tués ou blessés par des engins explosifs recensés (bombes, engins explosifs improvisés, etc.) dans des conflits armés étaient des civils. Il y a un siècle, celles-ci représentaient 5% des pertes contre 15% pendant la première guerre mondiale, puis 65% à la fin de la seconde guerre mondiale. Si, au niveau mondial, le nombre de violences armées impliquant des cibles civiles a baissé en 2020, celui-ci a, selon ACLED, augmenté de manière significative en Afrique, notamment dans trois pays (Cameroun, Nigéria et RDC) avec les attaques de Boko Haram et celles des Forces démocratiques alliées (Allied Democratic Forces - ADF), affiliées à l'État islamique à l'Est de la RDC.

Au Mozambique, où sévissent les extrémistes Al-Shabab, affiliés à l'État islamique de la côte somalienne, la violence contre les civils représente 70% de toutes les violences enregistrées en 2020 dans la province de Cabo Delgado, toujours selon ACLED.

Avec l'attaque de Solhan au Burkina Faso, le 5 juin 2021, le bilan des civils tués par des groupes EV au Sahel depuis le début de l'année 2021 s'élève à 500 victimes. Parallèlement, depuis fin 2019, Human Rights Watch, les Nations Unies et d'autres organisations ont documenté plus de 600 exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, du Mali et du Niger lors d'opérations de lutte contre le terrorisme.⁴

Cette **multiplication** des manifestations de la violence à l'égard des civils conduit à une grave **banalisation de la violence**.



1.2 Des acteurs de la violence extrême aux multiples visages

Acteurs de la violence « légitime » et « illégitime »

La violence extrême n'est pas l'apanage des détenteurs de la violence illégitime (mouvements dits EV, comme par exemple la LRA au Soudan du Sud, groupes armés indépendantistes, gangs urbains, etc.). Dans de nombreuses situations, les détenteurs de la violence légitime (forces de défense et de sécurité, milices officielles ou privées mais soutenues *de facto* par les autorités ou certaines élites politiques) se rendent coupables des mêmes violences qu'ils sont censés combattre. C'est un des fléaux de notre époque.

Selon ACLED, 52% des violences en 2020 sont imputables à des forces armées régulières alors qu'on observe une augmentation de 46% entre 2019 et 2020 du nombre des groupes violents non-étatiques dans le monde, notamment en Afrique.⁵ Par ailleurs, la violence des forces non régulières comme les milices communautaires, du type Dan Na Ambassagou au Mali, ou des milices mises en place par le gouvernement, comme les Volontaires pour la Défense de la Patrie au Burkina Faso, s'est fortement développée récemment. Ces milices sont accusées de nombreuses exactions à l'encontre des civils mais leur statut hybride ne les soumet pas aux mêmes règles de contrôle que les FDS régulières. Il en est de même des compagnies de sécurité privées qui interviennent dans des pays comme la RCA, la Libye, la Syrie ou le Mozambique, en appui à des armées régulières, mais sans contrôle suffisant.

La jeunesse, à la fois actrice et victime de la violence

Ce qui caractérise la violence extrême, c'est qu'elle concerne essentiellement la jeunesse actrice mais aussi victime de cette violence.

Ces vingt dernières années, les raisons de la colère des jeunes en Afrique rejoignant les groupes armés ont fait l'objet d'une abondante littérature tant quantitative que qualitative. Cette colère exprime un manque de reconnaissance, une absence de perspective d'avenir, un besoin de gagner sa vie pour survivre ou une difficulté à se marier et fonder une famille. Il peut aussi s'agir de protéger sa famille dans des zones où certaines communautés font l'objet de stigmatisation et subissent des violences. La perte de confiance dans les autorités locales ou nationales et dans les systèmes politiques qui paraissent grippés, où le poids des traditions peut constituer un frein à certaines aspirations de la jeunesse, où les citoyens ont le sentiment de ne pas être entendus, où la politique est perçue comme un business qui ne profite qu'à une élite, font le reste. Selon une étude du PNUD⁶, 78% des jeunes issus des groupes EV interrogés déclarent ne plus avoir confiance dans la police, les militaires et les politiciens.

1.3 Quelles réponses face à la violence ?

La réponse militaire et la sécurisation

Face à une violence surgissant en leur sein, les États choisissent le plus souvent l'option de la réponse militaire, bien qu'ils sachent que celle-ci va s'inscrire dans la durée, coûter cher aux contribuables, et ouvrir la porte à des abus en matière de droits humains, de protection des civils, de respect des minorités et de justice. Pour autant, cette réponse peut offrir des avantages politiques immédiats, notamment électoraux. Elle est cependant rarement efficace à long terme et surtout révélatrice d'un manque d'engagement des responsables politiques à résoudre les causes des déséquilibres exprimés par la violence extrême. On cherche à contenir la violence par un contrôle et une sécurisation, sans chercher à transformer durablement les causes qui la génèrent. On cherche à stabiliser, mais pas à construire la paix.

La prévention comme réponse à la violence extrême

Qu'entend-on par prévention ? Le champ sémantique de la prévention est vaste. La prévention peut être médicale, sociale, économique ou politique. La prévention est en particulier à la base des politiques de santé publique. Elle vise à anticiper un événement dangereux et à prévenir son incidence. On prévient les catastrophes naturelles, les pandémies, les crises d'asthme, mais aussi les crises économiques et les conflits. La prévention implique que l'on fasse des choix stratégiques avant que ne survienne une catastrophe. Or, l'histoire nous a enseigné que l'être humain a du mal à anticiper, et qu'il a tendance à réagir plutôt qu'à prévenir. Et, en matière de prévention primaire, il ne s'agit pas que d'anticiper, ni que de contenir, mais bien d'agir sur les causes mêmes des phénomènes – l'érosion des sols, la virulence, les exclusions politiques, économiques et sociales.

Rechercher les causes profondes de la violence

Pour prévenir, il faut comprendre les causes profondes qui conduisent certains individus à recourir à la violence. Les inégalités, les injustices, les marginalisations ou les blocages politiques sont des facteurs récurrents de la présence des groupes armés extrêmes. L'amélioration des politiques publiques et la mise en place de politiques favorisant la bonne gouvernance dans les pays confrontés à l'EV représentent une source plus efficace de prévention que l'approche sécuritaire.



Favoriser le dialogue

Depuis le début de la crise, des initiatives favorisant le dialogue (dialogue entre populations et FDS, dialogue intergénérationnel et dialogues intra et intercommunautaires, dialogue avec les EV) ont été lancées par des OSC ou par les États eux-mêmes dans plusieurs contextes, comme par exemple au Niger et au Nigéria. Elles ont permis de réduire les tensions au niveau local dans de nombreux endroits. La dimension transnationale de cette violence oblige cependant à imaginer des dialogues dépassant le cadre des frontières nationales.

Pour autant, la possibilité de tels dialogues ne fait pas encore l'unanimité au sein des populations et mêmes de certaines autorités des pays concernés. Les initiatives déjà prises dans ce sens par l'armée ou l'administration ont conduit à des résultats positifs, en termes de libération d'otages ou de reddition de certains combattants. Mais la tendance consistant à mettre des étiquettes sur les EV conduit bien souvent à une stigmatisation qui renforce les stéréotypes et limitent les possibilités de dialogue avec eux.

Investir dans la paix

Les nombreux efforts de PEV ont montré que la paix, dans le respect des besoins exprimés par les populations, doit être le point de départ et l'ultime objectif de la gouvernance. Il convient aussi de comprendre comment les sociétés épargnées par la violence extrême s'en sont prémunies. Ces sociétés souvent multiculturelles et plurielles, sont les mieux à même de révéler leurs facteurs de résilience, malgré les vulnérabilités internes et les pressions externes auxquelles elles sont elles aussi soumises. Pour elles, la paix est un bien public. Cela se traduit dans plusieurs pays par la création de nouvelles institutions ou le renforcement de mécanismes existants, dont la vocation principale est de s'assurer que les politiques nationales, surtout sectorielles, favorisent la paix plutôt que le conflit et ne causent pas de torts involontaires.

1.4 La lente émergence d'une politique de prévention de l'extrémisme violent

Bien que la prévention et le règlement pacifique des différends soient la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies (Art. 1, Chapitre I de la Charte), il convient de constater que cet objectif a été difficile à atteindre au cours des 75 dernières années. Depuis les attentats de New York de 2001 et l'émergence de politiques de contreterrorisme basées sur la réponse sécuritaire et le régime d'exception visant à anéantir l'ennemi ainsi désigné, pour une large majorité de ses États membres, cela constitue la seule réponse. Le Plan d'action sur la PEV du Secrétaire général des Nations Unies (2015), exhortant les États à s'attaquer davantage aux causes profondes de cette violence et à renforcer le Pilier 1 (Mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme) de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU de 2006, n'a pas encore été suivi de beaucoup d'effets. Cette démarche de PEV s'inscrit pourtant dans le même esprit que celle développée dans les années 90 autour du concept de la sécurité humaine. C'est lors du Sommet du Millénaire de l'ONU en 2000, que le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, avait mis l'accent sur une approche de la sécurité davantage centrée sur l'individu. Car s'intéresser à la PEV, c'est surtout œuvrer à une plus grande prise en compte de l'individu, de ses aspirations, de ses besoins et de sa capacité à contribuer à construire cette paix commune.

Mais au regard du parcours du programme PEV que la Suisse a engagé avec ses divers partenaires, ou d'autres travaux qui concourent à ce même effort, on détecte cependant une lente progression et une prise en compte de cette approche alternative de prévention, certes parfois tâtonnante, limitée, isolée, mais de plus en plus affirmée politiquement et portée par la pratique d'une kyrielle d'acteurs qui, tous ensemble, peuvent commencer à faire la différence.





CHAPITRE 2

Le parcours de l'engagement de la Suisse et de ses partenaires





2.1 Pourquoi une nouvelle initiative ?

Le chapitre précédent a souligné combien l'approche de prévention répond à un besoin de comprendre, de prendre en compte et de transformer les causes de la violence. Il a montré aussi combien cette approche se démarque de celle visant à juguler les acteurs de la violence par une réponse elle-même fondée sur le recours à la violence et à une logique de contrôle, voire répressive.

C'est en voulant conforter cette autre approche que le gouvernement suisse s'est engagé dès 2016 avec ses partenaires. Il a lancé **un programme pour la prévention de l'extrémisme violent**, caractérisé notamment par un cycle de rencontres régionales en Afrique. Sept ans après son lancement, ce programme PEV du DFAE suisse a déjà accueilli quelque 2000 participants occasionnels ou réguliers, actifs en Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale, formant aujourd'hui une large communauté de pensées et de pratiques. Cette initiative donne la parole aux acteurs de terrain sur leurs perceptions du phénomène et accompagne des actions qui offrent des alternatives à l'extrémisme violent (EV) et montrent que la voie de la prévention est possible.

Chaque mot compte

« **Conversations** » transmet l'idée de l'informalité, de l'égalité de tous dans la participation et la prise de parole, et permet d'inviter à s'exprimer dans la confiance, loin des discours convenus ou des disciplines de langage ; cela stimule les envies et les idées. « **Régionales** », car c'est à cette échelle qu'une partie importante de cet engagement se déroule. Cela favorise un recul nécessaire pour aborder de manière constructive des réalités dures ; cela enrichit l'échange d'expériences de par la grande diversité des réalités et des régions considérées ; cela reflète aussi la réalité de violences transnationales et le besoin de solutions qui peuvent s'affranchir des frontières ; cela permet enfin des mises en relation d'acteurs parfois en opposition dans leur contexte direct, la mise en réseau de compétences diverses, la création de cette communauté solidaire et dynamique. « **Pour** », car il ne s'agit pas de « lutter contre », ni de porter un regard distant « sur », mais bien de s'engager et d'œuvrer ensemble pour construire. « **Prévention** » correspond à la direction vers laquelle tend cet effort qui n'est ni de réprimer, ni de ne traiter que les conséquences de la violence, mais bien d'aller au fond des choses en abordant les diverses causes, politiques, sociales, économiques, culturelles, de la violence. Extrémisme « **violent** » pour rappeler que c'est bien la violence, et non une idéologie, aussi radicale soit-elle, qui pose problème. Et cette initiative a un sous-titre : « **Investir dans la construction de la paix** ». C'est à cet ultime changement de paradigme que travaille aussi ce programme : la paix n'est pas juste l'absence de guerre ou de

violence. Cette « paix » n'est jamais un acquis dans aucune société et elle doit donc se construire au quotidien par un engagement conscient de tous. C'est bien là la finalité de cet effort.

La Suisse, la force motrice de l'initiative

Le gouvernement suisse s'est inspiré de sa culture du dialogue et du compromis pour lancer cette initiative. Ce pays vit en effet une diversité linguistique, culturelle, et même géographique, et reste convaincu que cette diversité des valeurs et des pensées constitue une richesse qui doit être préservée. C'est aussi ce qui fonde la priorité accordée dans la politique étrangère suisse à son engagement en faveur de la paix au plan international, une priorité inscrite dans sa Constitution et ses politiques. Depuis plus de 30 ans, la Division Paix et droits de l'homme du DFAE agit en tant que centre de compétence pour la mise en œuvre de cette politique. Dès lors, quoi de plus naturel que d'avoir fait le choix de la prévention de la violence plutôt que celui de la surenchère sécuritaire ?

La neutralité de la Suisse et son absence d'histoire coloniale en Afrique sont également des atouts importants aux yeux des acteurs de terrain, qu'ils soient politiques, porteurs d'armes ou membres de la société civile. Sa voix est crédible et écoutée et son expertise en matière de politique de paix est reconnue. Par ailleurs, l'implication d'un gouvernement dans une telle initiative permet de mieux relayer les messages issus des rencontres à un niveau supérieur de décision au niveau national, régional ou international, et de lui donner ainsi une dimension supplémentaire.

“ Très peu de gouvernements se sont engagés dans la dynamique que nous avons choisie et qui va jusqu'à prôner, quand c'est nécessaire, le dialogue avec des acteurs de la violence qui sont bannis des sociétés. Pouvoir échanger sur ces questions, c'est un soulagement énorme pour y compris, les fonctionnaires et les représentants des États avec lesquels nous travaillons, mais aussi d'autres personnes qui font partie de nos cercles de travail. » ¹

“ Je pense que la Suisse apporte son modèle de gouvernance basé sur la promotion du dialogue, la capacité d'écoute, la recherche permanente de la paix. Je pense que dans la situation actuelle, la paix se construit aussi avec des modèles. Autant on peut disposer de modèles qui privilégient l'usage inapproprié de la force, autant avons-nous besoin de modèles qui soient basés sur des valeurs durables de vivre-ensemble, de tolérance et d'écoute mutuelle. » ²



Ce qu'en disent les participants eux-mêmes

« L'initiative permet une lecture commune et une harmonisation de la réponse. »

« C'est une approche novatrice car elle permet de passer de la théorie à la pratique. On amène des concepts sur le terrain et le partage permet de voir que la prévention existe mais n'était pas labellisée comme telle. »

« L'approche participative développée favorise une compréhension commune et un partage d'expériences et de responsabilités. »

« Une telle posture (audace du dialogue) est révolutionnaire. »

« Cette initiative est très novatrice en ce sens qu'elle permet d'acquérir des outils idoines autres que de coercition pour ancrer une réponse durable à la violence sur le continent africain. »

« Cette initiative constitue une approche novatrice en ce sens qu'elle permet un rapprochement entre des acteurs qui normalement ne se rencontrent pas alors qu'ils évoluent sur le même terrain. »

« Dans un environnement où la violence est toujours une réponse à la violence, dans un paysage social où la violence devient systématiquement un exutoire, cette initiative inédite et à la limite osée et risquée, s'est révélée salutaire. Elle a jeté un autre regard, une vision sur d'autres méthodes de règlement de conflit. »

« L'initiative a cette originalité d'avoir réussi à créer des espaces de dialogue entre une diversité d'acteurs travaillant sur les problématiques sécuritaires : autorités politico-administratives, parlementaires, acteurs de la société civile spécialisée sur les problématiques sécuritaires, médias, chercheurs, forces de défense et de sécurité et responsables des organisations régionales et internationales. »

Source : Consultation en ligne réalisée entre mars et mai 2021 auprès des participants au cycle de rencontres organisées par le programme PEV du DFAE suisse et ses partenaires (résultats anonymes).

Une initiative au service d'une communauté

Au final, cette initiative vise à renforcer la capacité de tous les participants, qui œuvrent dans des dynamiques constructives de la paix, à se sentir moins seuls dans cette entreprise et à bénéficier d'un soutien mutuel dans la réflexion comme dans l'action. La Suisse est à leurs côtés, comme elle est aux côtés des divers partenaires avec lesquels elle construit patiemment ce parcours depuis plus de sept ans. C'est une communauté qui est ainsi mobilisée.

2.2 Avec qui ce travail est-il entrepris ? Des horizons divers se rencontrent

La clé de voûte de cet édifice repose sur la reconnaissance qu'aucun acteur n'a l'apanage d'apporter la paix ; **celle-ci se construit fondamentalement sur les notions de partage, d'inclusion et de dialogue.** L'effort doit venir autant des États que des autres acteurs au sein de la société, que des partenaires, dans un objectif commun du bien public. Cette initiative vise donc à encourager le dialogue et à **créer des passerelles entre ces acteurs.** Cela se fait à travers l'animation d'espaces de dialogue inclusif et se poursuit auprès des responsables politiques, pour que cette approche de prévention trouve toute sa place.



Ce qui fait l'originalité et le succès de cette démarche, c'est de parvenir à réunir des acteurs d'horizons professionnels variés (responsables politiques, députés, responsables sécuritaires, représentants des FDS, représentants de la société civile, chercheurs, etc.), de pays et de régions différents, qui dans d'autres circonstances, ne se rencontreraient pas, en raison des cultures institutionnelles, des « domaines réservés » de compétences, du manque de confiance, de la distance géographique, des langues, des cloisonnements socio-professionnels, des fossés générationnels, des inégalités de genre, des écoles de pensée différentes, etc.

Facilitation et casting

Faire dans ces circonstances que « la sécurité soit l'affaire de tous », comme ce fut souvent exprimé à l'occasion de ces rencontres, nécessite un véritable travail de facilitation, de mises en contact, et un bon casting, dont dépend aussi la qualité des rencontres.

Pour procéder à l'identification des participants, le programme PEV du DFAE suisse, avec ses divers partenaires, a adopté un format et établi des critères de sélection qu'il a répliqués à l'ensemble des rencontres, afin de s'assurer d'un bon équilibre genre, générationnel, géographique et de la diversité des professionnels réunis. Cette étape est cruciale puisque c'est à partir de cette sélection que jailliront - ou non - les interactions entre les participants.

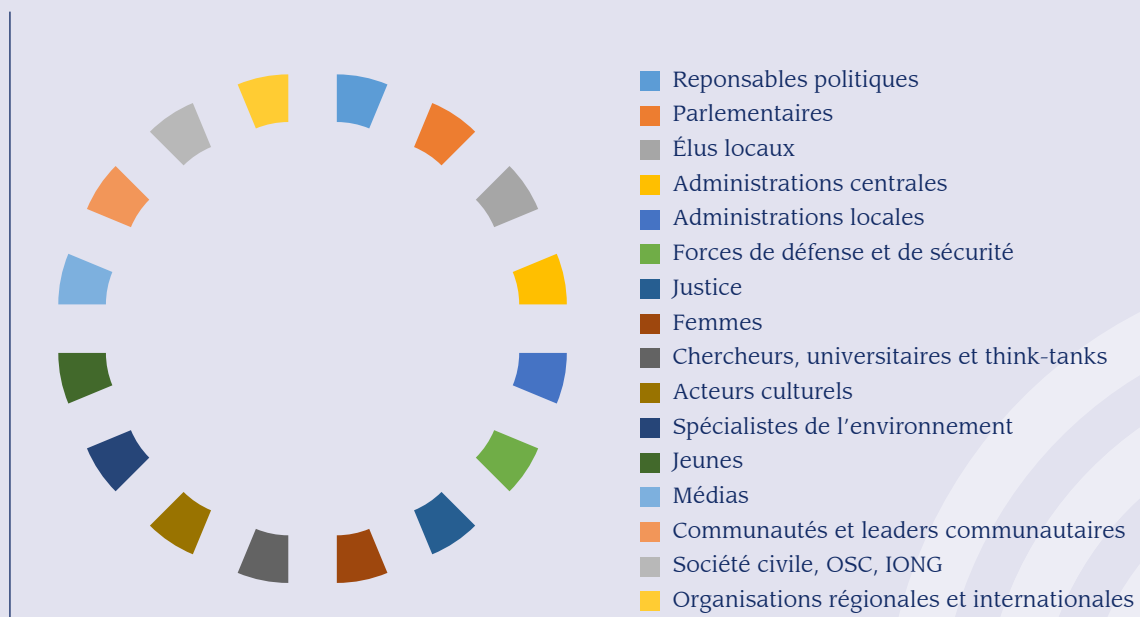
Cette modalité dans le choix des participants, qui ne repose sur aucun effet mécanique, est l'une des recettes apportées à l'animation de l'initiative. Cela contribue fondamentalement au succès des rencontres ; cela favorise le caractère informel et la création de la confiance, et encourage l'assemblée à sortir des sentiers battus et des rôles pré-attribués.

Partenaires

Pour mener à bien cette initiative, le programme PEV du DFAE suisse s'est aussi entouré de partenaires ayant démontré une capacité d'analyse et de pratique sur le terrain, reconnus pour leur engagement pour la paix et la prévention de la violence (partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux, think-tanks ou OSC, actifs dans la région ou externes) (voir la *liste des partenaires* en annexe, p. 78).

L'idée de ces partenariats est non seulement de travailler ensemble à la consolidation de la paix en unissant les forces respectives, mais aussi, pour le programme PEV du DFAE suisse, de permettre à terme à ces partenaires de poursuivre la démarche par eux-mêmes, à travers un processus à la fois d'appropriation et d'élargissement.

Un processus de dialogue multi-acteurs





Effet démultiplicateur

Au-delà de la dynamique propre à chacune des rencontres, l'initiative table aussi sur le double facteur du renforcement individuel et de l'appartenance à une communauté de réflexion et de pratiques.

Chacun, à l'issue des rencontres, prend l'engagement de faire des restitutions au sein de son institution afin de partager les connaissances et expériences acquises.

“ Après avoir participé à la rencontre, j'ai eu une prise de conscience et je me suis approprié des thématiques de la PEV en en tenant compte dans mes activités quotidiennes. J'ai préparé une présentation de sensibilisation des acteurs de la chaîne pénale à ce sujet. » *

“ Après les rencontres de 2018 à Maroua, j'ai mené une série de onze dialogues intercommunautaires. Ces activités ont été d'autant plus facilitées que la participation aux Conversations régionales m'avait permis d'apprendre la place du dialogue et de la négociation dans la restauration de la cohésion sociale. » *

Autre source d'enrichissement : les fils qui se tissent à travers les rencontres permettent aux participants de faire vivre par eux-mêmes les échanges qui sont nés à un moment donné, de faire appel les uns aux autres pour conseil et appui. Le programme PEV du DFAE suisse et ses partenaires stimulent également la vie de cette communauté, en s'assurant de puiser dans sa diversité et sa richesse, et en entrecroisant en permanence les ressources humaines nécessaires à l'animation de nouvelles rencontres.

Travail à l'échelle

Dernier aspect de cette dynamique impulsée par le programme PEV du DFAE suisse, cet engagement se caractérise par un **travail à l'échelle**. A partir de la dynamique régionale, qui répond à des besoins propres comme évoqué plus haut, il s'agit que les messages qui émanent de ces rencontres et les voix qui s'y expriment, accèdent aux **sphères de décision et d'influence**. Cette transmission s'effectue à travers divers événements publics organisés à New York, à Genève ou autres lieux de rencontres diplomatiques. Par ailleurs, le programme s'attache également à accompagner des **dialogues locaux** ou nationaux, ainsi qu'à appuyer le développement de politiques publiques en matière de PEV.

“ Les Conversations régionales ont été l'occasion de faire se rencontrer des personnes qui n'auraient pas pu se rencontrer autrement, autour de problématiques qu'elles n'auraient pas forcément pu aborder dans un contexte national. Elles ont aussi permis de relayer des réalités et des messages de terrain aux dirigeants des pays comme aux décideurs au niveau de New York. C'est à chacun de nous de perpétuer à nos différents niveaux et selon nos différents mandats cette approche qui est le fruit d'un effort collectif. » *



Ensemble !



SOLIDARITÉ
JUSTICE
TOUT LE MONDE
PARTAGE

AMITIÉ

DIFFÉRENCES
PROTECTION

PAIX

CONSTRUIRE

TOUS LES JOURS

ENGAGEMENT
RESPONSABILITÉ
INCLUSION

COMPRENDRE

SÉCURITÉ
HUMAINE

RESPECT

SAVOIR
-ÊTRE

PRÉVENTION

PARTENARIAT

CONFIANCE

PASSERELLES

TRANSFORMATION



DIALOGUE
TRANSPARENCE
COMMUNAUTÉ
LIBERTÉ
ÉCOUTE
ESPOIR
SOLUTIONS
ANTICIPATION
ALTERNATIVES
TOLÉRANCE
GOUVERNANCE





2.3 Comment fonctionne cette initiative ? Une méthodologie basée sur le dialogue

Mais autour de quoi tous ces acteurs divers qui sont conviés aux rencontres gravitent-ils ? Quels sont les ferments que cultive cette initiative ?

De nouveaux savoir-faire et savoir-être : favoriser le dialogue inclusif

Ce qui fait l'originalité et la force de cette initiative, c'est sa méthodologie plébiscitée par les participants au fil des rencontres. Le **dialogue inclusif** est au cœur de sa démarche. Il est sa « marque de fabrique » qui se décline de la manière suivante : **pour se comprendre il faut s'écouter ; pour s'écouter, il faut se parler ; pour se parler, il faut se rencontrer**. Ainsi, ces rencontres sont avant tout un espace le dialogue et de création de passerelles entre acteurs multiples. Car le dialogue est une façon de mieux comprendre l'autre, mais c'est aussi un **comportement** qui permet de répondre à l'une des causes de la violence, à savoir **l'exclusion** ou le sentiment d'exclusion, car le dialogue permet **l'inclusion**.

“ Notre travail, c'est avant tout d'organiser des espaces de rencontre qui sont en réalité des espaces de dialogue inclusif. On ne peut l'obtenir que par la mise ensemble de participants qui viennent de lieux géographiques diversifiés et de profils professionnels très différenciés avec des cultures, des visions, des mandats qui sont parfois en opposition, et qui justement ont besoin de trouver des espaces, pour d'abord les confronter puis progressivement apprendre à se comprendre et se parler. **Ces rencontres ne sont pas autre chose qu'un vaste espace de dialogue.** »³

Sortir de sa zone de confort en trouvant une « zone de confiance »

Un autre défi est de faire sortir les participants de leurs habitudes, l'idée étant d'encourager des changements dans leurs pratiques. Lors des rencontres, il est demandé au participant non pas de « faire l'expert » mais de partager son expérience et de susciter la discussion, tout en acceptant parfois la contradiction, et de **se situer lui-même en tant qu'acteur possible ou effectif du changement**. Cela n'est envisageable que lorsque l'on se sent en confiance et que l'on est convaincu que ses propos ne seront pas déformés.

“ Une partie de notre travail, ce n'est pas de mettre la parole dans la bouche des gens, mais de leur offrir cet espace et cette possibilité de se rencontrer que souvent ils n'ont pas. Il y a une forme d'enfermement, de repli sur soi ; la peur ou le déni fait que spontanément il est souvent difficile d'aller vers l'autre. »⁴

“ A ce jour, il n'existe pas de mécanisme similaire et surtout parce que le dialogue entre les acteurs est la seule façon d'avoir une compréhension commune de la menace et une co-définition des politiques préventives. L'approche participative permet non seulement de sortir des logiques de prêt-à-penser contreterroriste mais aussi l'acceptabilité des mesures prises de commun accord. » *

C'est grâce à cet état d'esprit que des échanges constructifs sur le rôle parfois controversé des FDS, par exemple, sont possibles entre militaires et représentants de la société civile, alors qu'ils seraient difficiles dans un autre contexte.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire des contacts inattendus. Une actrice de la société civile pourra, par exemple, s'entretenir pour la première fois de sa vie avec un représentant des services de renseignements de son pays. Si, de prime abord, les premiers échanges peuvent être distants, au fil des discussions et des échanges informels, la confiance s'installe et le dialogue peut s'enclencher.

“ Les Conversations régionales sont utiles, surtout en permettant la rencontre entre acteurs de la société civile et le gouvernement du même pays dans un cadre sécurisé. » *

“ Les Conversations régionales m'ont amenée à une approche moins manichéenne de l'EV et à comprendre qu'il n'y a pas les bons d'un côté et les mauvais de l'autre, que les motivations sont plurielles et que l'approche pour prévenir cette violence doit être holistique, inclusive et demande beaucoup de patience. » *

“ Ma participation à ces rencontres a été un déclic pour comprendre les dangers que nos mauvaises conduites vis-à-vis de la population peuvent provoquer. » *



A l'écoute des besoins

Si le dialogue est proposé comme l'outil central de la prévention, puisqu'il constitue le vecteur indispensable à la vie sociale et à sa régulation, l'écoute de l'autre est son corollaire. Et c'est vrai aussi de l'animation de cette initiative : c'est dans un esprit de collégialité que le programme PEV du DFAE suisse travaille avec ses partenaires, et qu'ils définissent ensemble les contours de chacune des rencontres.

Celles-ci reflètent également les besoins exprimés par les participants. C'est en effet en étant à leur écoute que cette initiative évolue. Si, au départ, le besoin était fort de se concentrer à établir un diagnostic de la violence extrême, à identifier les acteurs de violence et à comprendre les différentes approches de la prévention, d'autres préoccupations sont progressivement venues s'inscrire à l'ordre du jour des travaux. Comme, par exemple, les enjeux liés au dialogue avec les groupes EV ou le lien étroit entre la gouvernance de la terre, l'insécurité et la prévention de la violence.

Une méthodologie éprouvée

- ▶ Utiliser systématiquement le dialogue comme instrument de base du travail de PEV.
- ▶ Créer des espaces de dialogue informels où se consolident les ponts et où se construit progressivement la confiance.
- ▶ Assurer la diversité des acteurs participant aux rencontres, provenant de contextes, de professions, d'institutions et de pratiques différentes et bénéficier de cette diversité.
- ▶ Donner un espace à l'expression des multiples perceptions des situations de violence par des acteurs souvent aux prises quotidiennes avec la réalité de l'EV, laisser parler les peurs aussi.
- ▶ Appuyer le travail effectué par divers chercheurs sur les réalités de l'EV et leurs causes profondes et sur les réponses apportées, et les associer au dialogue.
- ▶ Stimuler les échanges d'expériences sur la PEV et analyser en particulier les pratiques réussies d'alternatives à la violence extrême.
- ▶ Analyser ensemble le type de présence (ou d'absence) de l'État sur le terrain de la PEV.
- ▶ Rendre les États conscients de leur rôle moteur, mais non exclusif, dans la PEV et examiner ensemble les rôles des différents acteurs de la PEV.
- ▶ Renforcer les capacités des États et des FDS dans la compréhension et la mise en œuvre de la PEV, et les sensibiliser à l'effet multiplicateur de la violence lorsque des abus sont commis dans le cadre de la riposte antiterroriste.
- ▶ Renforcer les capacités des médias sur leur traitement des informations concernant d'une part la violence des groupes extrémistes et celle d'autres acteurs, et d'autre part la PEV.
- ▶ Encourager la participation des femmes et des jeunes dans la définition et la mise en œuvre des politiques et des activités de PEV.
- ▶ Stimuler les synergies existantes ou souhaitées entre les projets et actions des différents acteurs de la PEV.
- ▶ Apporter un soutien à une approche régionale de PEV qui puisse faciliter et stimuler le dialogue transnational et fédérer les efforts.
- ▶ Élaborer des conclusions (et parfois des recommandations) à présenter aux différents types d'acteurs en charge de politiques et programmes de PEV.
- ▶ Proposer des méthodologies inclusives pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action nationaux sur la PEV.
- ▶ Apporter de l'expertise en matière de PEV aux processus engagés par les États.
- ▶ Poursuivre le plaidoyer en faveur de l'approche de PEV au sein de l'ONU ou de la Genève internationale, mais aussi de l'UA, de la CEDEAO et de la CEEAC, sur la base des expériences faites et à travers la voix de celles et ceux qui les vivent.



2.4 Choix de lieux et de formats favorables à la démarche

Si le dialogue est au cœur de la prévention de la violence et au cœur de cette initiative, d'autres paramètres sont importants, à la fois parce qu'ils sont caractéristiques du parcours décrit dans le présent chapitre, et aussi parce qu'ils sont des outils de travail qui peuvent servir l'effort de prévention de la violence.

Des lieux de rencontres pour nourrir la diversité

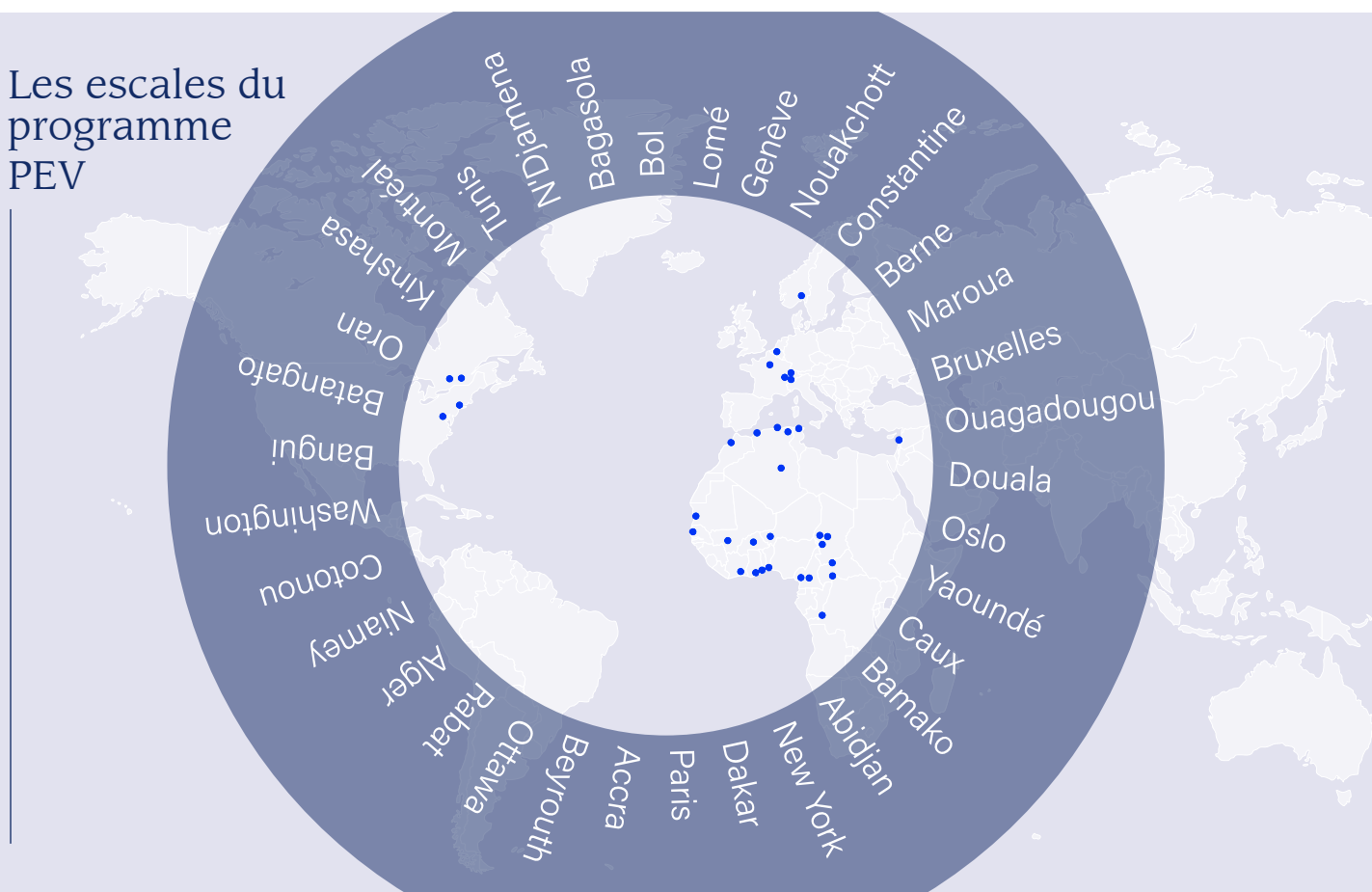
Compte tenu de la vaste zone géographique couverte par l'initiative, il est important de diversifier les lieux de rencontres et d'atteindre les zones où l'EV est une réalité tout comme celles où ce n'est peut-être qu'une menace, pour faire passer le message de prévention et de paix. Au plus près du terrain, à Maroua au Cameroun ou à Hamile au Ghana, par exemple, comme au sein des instances internationales, l'initiative est parvenue à s'implanter dans une trentaine de villes, capitales ou villes secondaires. Encadré par trois grandes conférences appelées les « Conversations régionales » (Dakar en 2016, N'Djamena en 2017 et Alger en 2018), ce parcours compte de nombreuses autres escales,

notamment à Tunis, Ouagadougou, Accra, Abidjan, Cotonou, Yaoundé, Bangui, Kinshasa, Niamey, Lomé, mais aussi New York, Caux et Genève.

Pour les Conversations régionales PEV de Dakar, de N'Djamena et d'Alger (2016-2018), le programme PEV du DFAE était accompagné du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et de l'International Peace Institute (IPI). A partir de 2017, il a également comme partenaires le Conseil de l'Entente (Golfe de Guinée) et le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et Stratégiques (CEIDES) (Afrique centrale).

La multiplication des escales a permis une diffusion plus large des messages. La diversité des réalités et des expériences sur lesquelles ce parcours s'est arrêté a permis d'enrichir la compréhension du phénomène et la diversité des réponses alternatives qui ont émergé en divers endroits. Enfin, face à un phénomène de violence qui a, à la fois, des ancrages très locaux et une dynamique transnationale, ce parcours a établi des relations entre des espaces géographiques et des acteurs souvent cloisonnés : entre l'Afrique du Nord et le Sahel ; entre le Sahel central et les États du Golfe de Guinée ; entre l'Afrique centrale et ses voisins plus à l'Ouest ou dans les Grands-Lacs, etc.

Les escales du programme PEV





“ Les rencontres sont importantes. Si elles sont vues isolément, on peut douter de l'impact et de l'intérêt de la chose. Mais si vous prenez tout un parcours et toute une démultiplication de croisements de personnes et de partenaires, on voit effectivement que **l'effet cumulé n'est pas linéaire, il est réellement exponentiel.** »⁵

“ La diversification des lieux de rencontre a été un facteur important ayant permis le recul nécessaire aux participants. » *

Des formats de travail adaptés aux besoins

Les rencontres et autres activités du programme PEV du DFAE suisse et de ses partenaires adoptent des formats divers : conférences, ateliers, tables rondes publiques, retraites stratégiques, rencontres bilatérales, briefings ciblés. Certaines activités répondent spécifiquement aux besoins de renforcement de capacités exprimés par les participants ou divers partenaires.

Le Centre africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) de l'Union africaine est le partenaire du programme PEV du DFAE suisse pour le programme de cours proposé à partir de 2019 aux États membres de l'Union africaine pour renforcer leurs politiques en matière de PEV comme réponse alternative à la réponse sécuritaire.

Ces rencontres peuvent rassembler une dizaine de personnes ou aller jusqu'à une centaine de participants, et revêtir un caractère privatif (sous la règle de non-attribution dite de Chatham House), voire confidentiel ou au contraire public.

Autant que faire se peut, les rencontres se tiennent en français et en anglais ; cette diversité linguistique est essentielle pour que tous les participants puissent pleinement prendre part aux discussions.

Enfin, pour assurer une capitalisation et un partage des richesses de cette initiative, la publication d'articles ou de rapports de synthèse, ainsi que l'élaboration de produits de communication viennent compléter cet éventail. Le programme PEV du DFAE suisse publie aussi une Chronique, qui retrace ce parcours étape par étape.



La gamme des activités



DIALOGUE

Privilégier l'expérience de l'écoute, du dialogue et de la réflexion commune sur les réponses alternatives autres que sécuritaires à apporter face à la violence, ainsi que sur les expériences faites.

Au-delà des grands rendez-vous qu'ont été les Conversations régionales pour la PEV de Dakar (2016), N'Djamena (2017) et Alger (2018), d'autres types de dialogues ont jalonné les sept dernières années.

Certains ont permis d'amener la **conversation dans une région géographique plus ciblée**, comme les séminaires du Conseil de l'Entente qui ont entamé le dialogue avec les États du Golfe de Guinée (Abidjan 2018, Ouagadougou 2019, Lomé 2022), ou l'ont amenée en Afrique centrale (Yaoundé 2017 et 2019, Maroua 2018, Bangui 2019), ou dans les Grands-Lacs (Kinshasa, 2021).

D'autres dialogues ont abordé plus directement le **rôle de certains acteurs dans la PEV**, tels les **forces de défense ou de sécurité** (le cycle de Dakar, 2017, 2018, 2019, 2022) ou les **médias** (2017, 2022), ou encore les **jeunes** (2021, 2022).

D'autres, finalement, se sont focalisés sur **certains défis particuliers**, tel le lien entre la **gouvernance de la terre**, l'insécurité et la PEV (cycle de webinaires de Caux, 2020 et 2021) ou encore la question des **armes** en lien avec la prévention de la violence (2022).



EVENEMENT PUBLIC

Atteindre les sphères d'influence et de décideurs et partager les expériences et les voix du terrain.

Une quinzaine de **tables rondes publiques** ont été organisées en marge de l'Assemblée des Nations Unies et lors de grands fora internationaux (tel le Forum sur la paix et la sécurité de Dakar), et auprès des hubs diplomatiques à New York, à Genève ou encore à Addis Abeba.

Certains travaux menés en format restreint ou des recherches ont ensuite été suivis de **tables rondes de restitution** qui ont permis de présenter les résultats auprès des décideurs, comme à Abidjan, Dakar ou encore Ouagadougou.



RENFORCEMENT DES CAPACITES

Curriculum de formation à la PEV, ateliers d'acquisition des outils de prévention et appui à la mise en oeuvre de politiques publiques de PEV.

Un premier Cours régional de cadres pour la PEV pour l'Afrique centrale (2019) a été suivi du développement d'un **programme complet de formation PEV destiné aux États membres de l'Union africaine**, avec le Centre africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme – CAERT de l'Union africaine. Un **Manuel** a été élaboré.

Un nouveau **programme destiné aux professionnels des médias** d'Afrique de l'Ouest, avec la Fondation Hironnelle a été lancé (2021).

Un nouveau **programme de formation destiné aux femmes**, avec le Réseau de recherche des opérations de paix (ROP) de l'Université de Montréal a été développé (2022).



EXPERTISE

Apporter un appui technique dans le cadre de politiques publiques ou de projets de PEV.

Le programme PEV du DFAE suisse a été amené à apporter son **appui bilatéral à l'élaboration de politiques de PEV** auprès de partenaires multiples, par exemple en Tunisie, en RDC, au Ghana, au Burkina Faso ou encore au Liban.

Des consultations ont régulièrement lieu en appui à l'élaboration de projets PEV auprès de divers partenaires.

Le programme participe aussi régulièrement à l'**animation de cours ou de conférences** en lien avec la PEV.



Dialogue



Événement public



Renforcement des capacités



Expertise



Recherche



Documentaire & Entretien



Contributions



RECHERCHE

Financer des recherches indépendantes, entreprendre des études et promouvoir le partage des résultats.

Le programme PEV du DFAE suisse a apporté un **soutien financier à des recherches indépendantes**, tels les travaux du programme Jihad in Modern Conflict d'International Crisis Group depuis 2016, ou encore la recherche pluriannuelle qu'a menée le Bureau de Dakar de l'Institute for Security Studies au Liptako-Gourma (2017-2019).

Ces travaux donnent également lieu à des **présentations publiques** ou des **ateliers de partage** des résultats.

Le programme PEV du DFAE suisse a également mené une vaste **étude comparative sur la doctrine des FDS pour la PEV** en Afrique de l'Ouest, avec le DCAF (2020-2022).

Il conduit également régulièrement des **retraites stratégiques** internes avec ses partenaires, qui sont destinées à assurer l'adéquation de ses principales orientations avec les évolutions et les besoins.



DOCUMENTAIRE & ENTRETIEN

Recueillir des témoignages, développer des outils de formation et de communication, rendre disponibles des ressources audio-visuelles.

Le programme PEV du DFAE suisse s'attache à documenter la richesse des travaux et des expériences sous forme audiovisuelles également. Certains des **travaux sont disponibles en ligne sous forme de vidéos**, en particulier ceux tenus en ligne en 2020-2021, comme la série de quatre webinaires sur la gouvernance de la terre.

En 2021-2022, il a produit une série d'une vingtaine de « **Grands Entretiens pour la PEV** »⁶, sous forme de témoignages filmés, qui donnent la parole à des personnalités d'horizons géographiques et professionnels divers ayant pris part à cette initiative.

Un **film documentaire** produit en 2023 constitue une ressource substantielle utile au plaidoyer et à l'animation de débats autour de la PEV. <https://www.youtube.com/@programmepreventionviolenc6915>



CONTRIBUTIONS

Rendre disponible sous forme de publications les résultats des travaux et publier des articles ou notes d'orientation.

Toutes les rencontres organisées par le programme PEV du DFAE suisse et ses partenaires ont fait l'objet de **rapports** et **synthèses**, documentant de manière substantielle les travaux menés, qui sont publiés en français et en anglais, voire en arabe et en allemand, et sont accessibles en ligne.

Le programme publie également régulièrement une **Chronique**, qui récapitule l'ensemble des activités réalisées depuis 2016, les publications disponibles et les liens d'accès, les vidéos d'entretiens et films documentaires, ainsi que la liste des partenaires avec lesquels ces activités ont été menées.

Il publie enfin sporadiquement des **articles** de plaidoyer sur la PEV ou des **notes d'orientation** sur divers thèmes relatifs à la PEV.





CHAPITRE 3

La prévention de la violence en pratique : paroles d'acteurs





“ La natte de la paix se tresse à plusieurs mains. »¹

Les initiatives en faveur de la prévention de l'extrémisme violent (PEV) sont nombreuses et diversifiées. Au cours des différentes rencontres organisées par le programme PEV du DFAE suisse avec ses nombreux partenaires, les acteurs issus d'horizons très divers ont partagé les expériences, réussies ou non, qu'ils ont faites en la matière.

Au fil des conférences et ateliers, plusieurs thématiques importantes ont été abordées, notamment : les relations entre l'État, les responsables locaux et les citoyens ; le rôle des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la PEV ; celui des médias ; celui, tout particulier, des femmes et des jeunes ; les enjeux de sécurité et de paix liés à la terre, à l'environnement et au changement climatique ; la gestion des espaces transfrontaliers comme outil de prévention ; le rôle du dialogue, y compris avec les extrémistes violents, dans la PEV ; celui que peuvent jouer pour la PEV ceux qui ont quitté les groupes extrémistes ; l'importance de la recherche pour comprendre les origines de la violence et ses développements et pour orienter les réponses ; le besoin de justice comme moteur de la PEV – pour n'en souligner que quelques-unes.

Ce chapitre s'attache à refléter **comment les participants aux rencontres ont abordé ces sujets** et ont partagé leurs **expériences** et leurs **témoignages**.

De ces partages émerge une évidence : **la centralité de l'être humain, des femmes et des hommes, dans la prévention**. Ce sont eux qui font l'État, qui font la société civile, qui font l'universitaire, qui font le fonctionnaire ou la boulangère, le policier ou la soldate, le paysan ou la journaliste ! D'où l'importance de la notion de sécurité humaine, qui place au cœur des efforts collectifs et individuels de paix et de sécurité, l'être humain, et non un discours abstrait sur la sécurité. La PEV a donc de fortes chances de réussir si on investit concrètement dans la paix, si la paix est considérée comme le point de départ et l'ultime objectif de la gouvernance. **C'est un travail de très longue haleine et il est difficile**. Et peut-être que le plus dur, c'est de commencer.

“ La PEV : j'avais des *a priori*. Je ne voyais pas les motifs du conflit comme des revendications des droits humains. Je les voyais comme si un groupe de personnes peut s'attaquer à l'État pour défendre ses propres intérêts. Mais quand j'ai fait l'analyse du conflit, je me suis dit qu'il s'agit bien de revendications de droits humains. »²

“ J'ai participé à des accords locaux de paix entre groupes armés. Mais quand les gens sont des victimes, quand ils ont souffert, quand on aborde cette question de paix d'une manière autre, c'est-à-dire par l'écoute et le dialogue, les gens sont braqués. Ils veulent la répression tout de suite. »³

“ Au début, on ne voit pas comment le dialogue va venir résoudre un problème de cette envergure. On ne voit pas comment on va devoir parler aux insurgés, on n'imagine pas enfin de mettre à la même table ceux qui attaquent et ceux qui se défendent. On n'imagine pas autre chose que la répression. »⁴

3.1 Une utile synergie entre les différents acteurs de la prévention

La prévention repose essentiellement sur **l'engagement des acteurs** : celui qui les mène à adopter la prévention dans leurs fonctions, voire à chercher à convaincre leurs collègues de modifier leurs pratiques et leur compréhension des causes de la violence et des réponses à y apporter. Ce qui fait la richesse de cette initiative, c'est la rencontre d'acteurs qui évoluent dans des domaines très divers : membres de la société civile, responsables politiques, élus, jeunes, femmes, FDS, chercheurs, médias, etc. Cette diversité permet également à l'approche de prévention de s'inscrire dans des domaines très différents. Cela peut se concrétiser par un dialogue entre représentants des FDS et des organisations de femmes ou de jeunesse, par le travail de terrain des chercheurs ou des journalistes pour mieux comprendre les causes de l'engagement des jeunes dans les groupes armés, ou bien par la capacité des autorités locales à être à l'écoute de leurs communautés pour trouver avec elles les moyens de détourner la jeunesse de la violence. Cela peut passer par la formation des FDS, celle des médias ou l'échange d'expériences à haut niveau lors de rencontres régionales ou internationales. **Il n'y a pas de domaines dans lesquels la PEV n'apporte pas sa manière positive de concevoir le vivre-ensemble et l'ouverture à l'autre.**

Or, si tous ces acteurs et d'autres encore ont un rôle déterminant à jouer dans la PEV, **ils agissent souvent de manière isolée et, parfois, en pensant qu'ils sont les seuls responsables d'apporter les réponses**. Il n'existe encore que trop peu de synergies entre eux, même si on voit ici et là apparaître des initiatives dans ce sens.

C'est un constat exprimé par tant de participants à ces rassemblements : ils provoquent des rencontres inhabituelles et permettent l'échange, et pourquoi pas, la contradiction qui remet en question. De nouvelles formes de collaboration émergent de ces occasions, une meilleure compréhension se fait de ce que d'autres peuvent entreprendre, de manière complémentaire. Et c'est à travers ces nouvelles dynamiques que tous ces acteurs tissent la toile de la prévention. C'est tout cela à la fois, **la synergie suscitée par cette initiative**.



Mais il fut répété que cette dynamique, cette acceptation d'un tel dialogue nécessite **un cadre approprié**. La confiance doit régner, la diversité ne doit pas être due au hasard. Et l'expérience montre que les participants ne sont pas indifférents au choix rigoureux des personnes invitées et au fait que l'organisateur soit suisse, bien au contraire. Tout ceci mis ensemble donne un résultat particulier qui ne cesse d'étonner les partenaires.

“ En mettant les acteurs premiers responsables de la sécurité en contact avec d'autres acteurs de leur propre société, ça leur a permis de réaliser que leur société contient des ressources importantes pour réfléchir de manière plus nuancée, plus sophistiquée à ces questions. » ⁵

“ Ces rencontres ont toujours reposé sur des échanges francs et sincères avec l'autre, tous les autres acteurs impliqués dans la PEV, des acteurs très hétéroclites. Il faut mettre les acteurs dans un cadre pour qu'ils échangent sur les nouveautés dans la prévention et la menace, pour partager les expériences et les échecs et il est important de le faire de manière régulière. » ⁶

“ La Suisse a compris avant les autres, qu'il faut du temps pour changer les choses. Le DFAE a pu mettre en place un réseau important de collaborateurs, d'amis sur le continent africain. Il y a une masse critique de gens qui peuvent être porteurs de changement et sur lesquels cette initiative peut s'appuyer aujourd'hui. » ⁷

“ Lorsqu'on est dans les rencontres, on est vraiment une communauté. On est ensemble, on loge au même endroit et on garde le lien avec les autres participants. On ne peut pas faire l'économie de ce temps passé ensemble. Et, plus on passe du temps, plus on a des idées qu'on peut ramener chez nous. » ⁸

“ Et aussi, la méthodologie utilisée par la Suisse est une approche participative et elle suscite beaucoup de respect les uns à l'égard des autres. C'est une approche qui n'a pas de prix, surtout pour les traditions africaines pour qui, pour avoir des résultats, il faut d'abord partir sur le principe du respect, de la confiance et de l'ouverture d'esprit. » ⁹

“ Se réunir est important car ça facilite le dialogue. Le dialogue amène la compréhension, la mesure des risques que nous encourons et cela permet aussi cette éducation qui est nécessaire sur la PEV. Réunir différents acteurs de différentes couches sociales amène à nous ouvrir à des perspectives et même à des pistes de solutions qu'on n'envisage pas forcément quand on est dans son propre milieu. » ¹⁰

3.2 Trois piliers des travaux : la pratique du dialogue, l'humanisme et la compréhension de la violence

Au cours des différentes rencontres, les participants ont pu faire l'expérience de la difficulté parfois de se retrouver face à des acteurs qui, sur le terrain, peuvent être perçus comme des obstacles à la recherche de solutions et avec qui il peut être difficile d'engager un dialogue. Pour une femme ou un jeune dans une assemblée, par exemple, il n'est pas toujours aisé de prendre la parole après l'intervention d'un haut gradé de l'armée. Les rencontres ont permis à diverses catégories d'acteurs de surmonter leurs obstacles en matière de dialogue et de les encourager à reproduire cette démarche sur le terrain.

Le besoin d'une culture de dialogue

L'un des piliers qui traverse toute la dynamique de travail engagée par la Suisse et ses divers partenaires, est la compréhension de l'importance du dialogue dans la prévention. Le dialogue est un instrument qui permet de s'ouvrir aux idées nouvelles et à la recherche de solutions innovantes, telle l'approche de prévention de la violence. Sa pratique récurrente mène au dialogue inclusif qui devient un passage obligé et nécessaire à la préservation du vivre-ensemble. **C'est du dialogue que naissent l'acceptation de l'autre et la diffusion d'une culture de tolérance.**

“ Le dialogue est absolument nécessaire. Même dans la gestion de la violence, lorsque le dialogue est rompu, c'est là que nous voyons la violence s'exprimer de manière débridée et particulièrement nocive. » ¹¹

“ Chez nous, il y a un proverbe qui dit “ on ne reconnaît pas les efforts de quelqu'un qui transpire sous la pluie “. On dialogue mais la situation ne s'arrange pas pour autant. Mais on pourrait voir les choses autrement : heureusement que l'on dialogue ! On pourrait imaginer le pire s'il n'y avait pas de dialogue. » ¹²

“ Le dialogue est plus qu'indispensable, c'est une obligation en quelle circonstance que ce soit. D'abord, il faut un dialogue avec soi-même. Ensuite il faut un dialogue avec une autre personne, qu'elle soit votre ennemie ou pas, il faut toujours un dialogue. » ¹³

“ Le dialogue est l'outil le plus précieux dans toute prévention de l'extrémisme. Dialoguer, c'est tendre la main à l'autre. C'est être dans des dispositions d'écoute pour pouvoir recueillir et aller aux causes profondes et aux enjeux des conflits. » ¹⁴



“ Ce dialogue, il faut le faire avec tout le monde. A partir du moment où vous êtes en communauté, chacun a sa part de responsabilité. Celui que vous allez exclure du dialogue pourrait par la suite être la source du problème. » ¹⁵

“ Il y a un besoin de parler, un besoin de dialoguer, de trouver un terrain d'entente. Car quand cela se passe, on peut construire la cohésion sociale, la tolérance et le respect jusqu'au niveau des communautés locales. C'est ce qui permet d'éviter l'explosion. » ¹⁶

“ Il est toujours utile de se réunir pour échanger et dialoguer. Si on reprend un contexte africain qui est proche de notre culture, notre démarche naturelle, c'est l'arbre à palabre pour discuter des questions. » ¹⁷

“ Le dialogue est un outil décisif : il apaise d'abord les cœurs. Car en dialoguant, cela permet à ceux qui sont frustrés, à ceux qui ne comprennent pas, de s'exprimer. C'est une manière d'évacuer, de se faire comprendre et même de se justifier. C'est une plateforme inestimable qu'on devrait pérenniser et reproduire à plus d'échelons, et surtout les petits échelons. » ¹⁸

“ En ce qui concerne l'importance du dialogue, souvent quand on parle de certains sujets qui peuvent fâcher, on parle de son point de vue et de sa manière de réfléchir à soi. On n'inclut pas tous les autres points de vue. Le dialogue doit être transversal. Il doit aller dans tous les sens. Il y a l'écoute et l'entente. Quand je dialogue, je perçois le sens de ce que tu me dis, au lieu de ce que je te prête. » ¹⁹

De **nombreuses initiatives de dialogue**, locales ou nationales, ont ainsi été partagées par des participants, témoignant de leur engagement et de leur certitude que la prévention est non seulement possible mais absolument nécessaire.

“ Dans notre travail en Tunisie, le dialogue communautaire nous a permis d'inviter ensemble des leaders religieux, des membres de la police, des jeunes du quartier et plusieurs autres partenaires pour discuter de questions qui les préoccupaient en commun. La violence extrême n'a pas été considérée comme un problème prioritaire : ce n'était qu'un symptôme qui émergeait des autres problèmes, comme celui de la gouvernance. » ²⁰

“ Dans notre région d'Agadez au Niger, on a mis en place, il y a dix ans, un comité de paix régional pour régler les problèmes en amont. Ce comité regroupe l'ensemble des forces communautaires de la région : tous les chefs traditionnels, les maires, les députés et les ministres régionaux. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par l'État dans cette démarche. Il faut engager un dialogue car il y a, dans ces réseaux armés, des jeunes qui sont là pour des raisons économiques mais ne sont pas des terroristes. » ²¹

“ Parmi les femmes de l'association qui œuvre à l'Extrême-Nord du Cameroun, certaines ont un frère, un fils ou un mari qui a rejoint les insurgés, et elles voulaient leur parler. Elles ont choisi d'écrire une chanson pour s'adresser à eux. C'était une main tendue. Rien qu'avec des mots qui viennent droit de leur cœur, elles parviennent à changer la donne. La chanson est parvenue aux oreilles des insurgés. Elle a eu beaucoup d'impact. » ²²

“ Dans mon pays, la Centrafrique, j'ai participé à plusieurs initiatives de recherche de la paix. Dans le cadre du Forum de Bangui, en 2015, qui reste la référence en matière de dialogue en Centrafrique, j'ai présidé la Commission préparatoire et occupé la place de vice-Présidente dudit Forum. Et tous les jours, dans mon mandat de députée, je suis à l'écoute des gens, j'essaye avec eux de trouver des consensus pour bâtir une paix durable. » ²³

“ Le dialogue est l'instrument fondamental de la PEV. On se rend compte que créer des cadres de dialogue aide beaucoup à libérer la parole, à libérer la pensée, donc à libérer la réflexion. Ici à Dori, au Burkina Faso, au niveau du conseil communal, nous avons initié ce dialogue avec les conseillers qui viennent des différents villages, les structures associatives, les associations féminines, de jeunes, les leaders religieux. C'est ce dialogue qu'il faut introduire dans l'habitude des populations. » ²⁴

Le dialogue permet aussi aux partenaires sociaux, État et société civile, de **construire ensemble des dynamiques de réflexion et d'action dans l'élaboration des politiques publiques**. Il permet le décloisonnement des processus de décision et l'apport de données ou de stratégies, à côté desquelles le gouvernement et les FDS, à eux seuls, pourraient passer.



“ En tant que structure de la société civile du Ghana, nous travaillons sur la prise de conscience de la société civile mais aussi des autorités qui sont concernées par l'EV. Nous avons beaucoup influencé l'élaboration du Ghana Framework for the Prevention of Violent Extremism et son orientation. Maintenant notre préoccupation est de savoir comment accompagner sa mise en œuvre au niveau des communautés locales. » ²⁵

“ Pour définir les acteurs avec qui il faut discuter, il y a un travail important que les OSC, les universitaires peuvent mener. Mais le rôle de l'État est central. Il doit être le carburant qui puisse permettre de mobiliser cet ensemble d'acteurs. » ²⁶

Le besoin d'humanité et de dignité

Ce qui ressort des témoignages d'un grand nombre d'acteurs sur le terrain, c'est le besoin d'humanité et de dignité que réclament les jeunes de toutes provenances autant que les communautés à la périphérie, bien éloignées des capitales. Ils ont en commun le sentiment d'être abandonnés par les élites politiques, d'être mal traités par les FDS, et pour certaines minorités d'être stigmatisées, voire abusées. Peu de mesures préventives sont prises par les autorités pour atténuer ces sentiments d'abandon ou d'injustice. Même si certaines OSC travaillent dans ce sens pour redonner de la fierté à ces populations.

“ Je travaille dans un quartier de Tunis considéré comme une pépinière de terroristes. Dans le centre que nous avons créé, les enfants poursuivent et terminent leur cycle d'intégration. C'est là qu'on découvre leurs talents et que nous les orientons vers les arts. Le festival “Notre quartier est artiste ” a lieu sur la place du quartier. Tout le monde y participe. C'est un travail continu, pas ponctuel. On voit les résultats après sept ans. » ²⁷

“ Je suis du Nord du Nigéria. Je suis issu d'une famille très pauvre de 25 enfants, polygame. Vous parler aujourd'hui ici [aux Nations Unies à New York] relève du miracle parce que de telles opportunités n'existent généralement pas pour des personnes qui viennent d'où je viens. Il y a aussi cette idée que seuls les enfants des pauvres sont des extrémistes et rejoignent les rangs de Boko Haram, ce qui n'est pas vrai. Quand l'État brûle votre maison, tue vos proches, la seule chose que vous souhaitez, c'est la justice. Est-ce que cela fait de moi un extrémiste ou bien une personne très en colère qui va chercher vengeance ? » ²⁸

“ Il faut s'intéresser à cette jeunesse, parler avec elle pour créer les conditions de sorte qu'elle n'aille pas renforcer les groupes djihadistes. Avec les nouvelles lois visant à freiner la migration, qui était jusque-là l'une des principales activités économiques de notre région d'Agadez au Niger, nous sommes inquiets. Il faut donner une alternative à cette jeunesse. » ²⁹

“ Lorsque les terres font l'objet d'une gouvernance par l'interdiction ciblée sur les populations, comme c'est le cas des aires protégées dans mon pays, le Burkina Faso, celles-ci sont exclues des ressources dont elles dépendent pour leur agriculture, pour leur élevage, mais elles sont aussi exclues de leurs terres ancestrales pour leurs rites sacrés et leur spiritualité. Pour elles, la terre est là pour la reproduction sociale. » ³⁰

“ Nous nous employons à favoriser l'instauration d'une société d'équité, d'une société où tout le monde a sa place, d'une société où toutes les voix peuvent et doivent être entendues. Nous essayons d'associer les populations à leur propre devenir. Le contexte dans lequel nous sommes, l'Extrême-Nord du Cameroun, s'y prête car c'est une zone enclavée sur beaucoup de plans. Sur le plan de la communication, des voies d'accès, des médias, des ressources exploitables, de la présence administrative. Tout cela favorise le lit de la radicalisation. » ³¹

Le besoin de comprendre la violence et son contexte

La **recherche** est régulièrement sollicitée pour éclairer la réflexion et les discussions. Elle est un outil précieux au service de l'initiative et elle devrait également trouver sa vraie place dans toute démarche de prévention. Sans études de terrain et sans données fiables, il est difficile pour les autorités et les acteurs d'agir à bon escient. A ce titre également, l'initiative a contribué à souligner l'importance du financement des études et des recherches indépendantes permettant de faciliter la décision à prendre.

Beaucoup de participants ont témoigné de **l'importance de comprendre la violence**, ses origines et son contexte. Il est fondamental pour eux d'échanger afin de progressivement parvenir à une compréhension mieux partagée de ce phénomène. Ils reconnaissent aussi que cette initiative, en assurant systématiquement la participation de chercheurs à ses travaux, leur a permis de renforcer leurs connaissances et de modifier leurs pratiques en conséquence.

“ Ces rencontres ont permis de mieux comprendre le phénomène. Si on ne comprend pas, on n'apporte pas les bonnes solutions. Ça a permis de déconstruire beaucoup de discours, d'apporter de l'information du terrain : “ Voilà la réalité “. » ³²



“ Beaucoup d’États côtiers d’Afrique de l’Ouest sont à cheval sur les frustrations, les fragilités et la radicalisation menant vers l’EV. Mais les causes et risques sont prégnants et ont des noms : sentiment d’abandon, absence ou insuffisance de la présence de l’État dans les zones périphériques, déficit de services publics sociaux communautaires, chômage des jeunes, pauvreté, mauvaise gouvernance et impunité, injustice et abus des représentants de l’État (brutalité, violation des droits, rackets, etc.) contre les populations. »³³

“ Ces rencontres régionales nous ont permis à nous acteurs de la société civile d’avoir plus d’arguments et d’exemples à donner à nos États et aux autres organisations. On rencontre des chercheurs, des universitaires, c’est de la documentation très importante. A un niveau personnel, cela m’a fait évoluer. J’ai un regard sur la question, sur les causes de la violence, beaucoup plus large. »³⁴

“ Il est important de prendre le temps d’écouter les personnes qui ont été engagées [dans les groupes EV], leur récit de vie, les logiques individuelles et collectives qui poussent des personnes dans les rangs de ces groupes. Ça peut favoriser la sortie de ceux qui se sont engagés. Porter une attention particulière à ces récits peut éviter le réengagement de ces individus. »³⁵

“ Initialement quand on parlait terrorisme, on pensait religion, mais on se rend compte qu’il y a des revendications politiques, il y a des aspects culturels et identitaires qui s’invitent dans le phénomène. »³⁶

“ Ce qui m’intéresse, ce sont les groupes armés non-étatiques, leurs rapports avec les populations et la manière dont ils sont souvent traités de façon unidimensionnelle, à savoir qu’on ne s’intéresse qu’à leurs actes, alors qu’on s’intéresse très peu aux processus qui amènent les jeunes à porter les armes. »³⁷

Ce **lien entre chercheurs, responsables des politiques publiques et praticiens** est une des plus-values reconnues de l’initiative. On connaît l’intérêt intellectuel que les décideurs portent aux recherches et, en même temps, le peu de cas qu’ils en font. Il y a comme une difficulté institutionnelle à traduire en mesures publiques des résultats de recherches reconnus par tous. Ces rencontres permettent d’ouvrir le temps et l’espace à ce dialogue difficile.

Le programme PEV du DFAE suisse soutient notamment les think-tanks **International Crisis Group (ICG)** et **Institute for Security Studies (ISS)** dans les recherches qu’ils conduisent pour mieux comprendre les réalités complexes de l’EV et ses causes profondes ; il associe également leurs experts aux rencontres de dialogue, afin d’en stimuler une compréhension mieux partagée.

“ C’est important que ceux qui font de la recherche de terrain puissent avoir dans ces rencontres des acteurs étatiques, des acteurs internationaux, des acteurs d’ONG pour partager les résultats de ces recherches et leur donner des outils d’aide à la décision. »³⁸

“ Ces rencontres régionales ont été des occasions de sentir que nous n’étions pas seuls à plaider pour une meilleure compréhension des causes et pour une élaboration de réponses basées sur des données empiriques. Grâce à ces rencontres, nous avons senti que nous étions connectés à un réseau d’acteurs, de chercheurs, de décideurs, prêts à regarder par-delà les manifestations de la violence. » *

3.3 Les expériences de prévention de la violence

L’État comme acteur de la prévention

En Afrique de l’Ouest et centrale, comme ailleurs, les initiatives des États en faveur de la PEV restent limitées. Certes, ces dernières années, un grand nombre de pays ont adopté des stratégies, des plans d’action ou des politiques publiques qui prennent en compte la PEV. Nombre de participants de cercles officiels en ont fait état lors des diverses rencontres de l’initiative.

Il a cependant été noté que ces politiques allient souvent prévention et lutte contre l’EV, en ne séparant pas clairement les messages. La volonté publique cherche-t-elle à sortir résolument du tout sécuritaire, qui a montré ses limites ? Par ailleurs, les processus d’élaboration de ces textes sont souvent restés peu inclusifs et les programmes proposés dépassent largement les moyens disponibles.

“ Les difficultés sont de mon point de vue essentiellement liées aux acteurs, aux décideurs dans la mesure où l’on constate un certain conservatisme de l’approche, de la façon de voir. Cette approche de prévention est arrivée sur le tard auprès des décideurs. Ils ont longtemps été persuadés que c’est la réponse purement sécuritaire qu’il faut apporter. »³⁹

“ Les États doivent s’approprier l’approche globale et intégrée de la PEV, mettre ensemble tous les acteurs qui se complètent. Mais les différents services de l’administration et des FDS refusent de se coordonner. La réussite est fonction de cette coordination. »⁴⁰



Certains États ont néanmoins saisi **l'occasion de l'élaboration de ces textes pour mener des processus de consultation inclusifs**, sous forme par exemple d'ateliers ou d'études de terrain préalables. D'autres ont intégré, dans les dispositifs de mise en œuvre, des mécanismes de concertation ou de paix préexistants. D'autres ont aussi prévu une mise en œuvre qui soit centralisée, mais qui donne également des responsabilités importantes aux structures décentralisées.

De telles démarches vont dans le sens de ce besoin d'écoute, de décisions communiquées et mieux comprises, de gouvernance partagée, de rapprochement et de dialogue, signalés par tous comme des réponses attendues de la part de l'État, considéré souvent comme trop distant de ses citoyens, voire en porte-à-faux avec leurs attentes légitimes envers les pouvoirs publics.

« Généralement, les gens imaginent l'accompagnement des pouvoirs publics en termes logistiques et de ressources financières. Pour nous, le plus important, c'est que les autorités sachent ce que vous faites, que vous êtes sur le terrain et qu'ils vous disent : " Allez-y ". C'est un appui incommensurable, c'est une motivation de savoir que c'est apprécié. »⁴¹

« Au Niger, nous avons mené des consultations dans chacune des régions du pays et produit à chaque fois un rapport recueillant les avis et besoins des populations et des administrations locales. Cela a ensuite été repris dans le document de Stratégie nationale pour la PEV et son Plan d'action, qui soulignent la nécessité de faire porter l'action à la base, au niveau des communautés. »⁴²

« Au Togo, le Gouvernement a réalisé qu'il fallait également mettre en place une approche préventive prenant en considération les facteurs pouvant conduire au terrorisme. D'où la création en mai 2019 du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV). La composition de ce Comité reflète une approche gouvernementale globale et permet la participation de la société civile, des femmes et des jeunes aux côtés des acteurs étatiques. Après le niveau national, nous sommes en train d'installer les démembrements du CIPLEV au niveau des cantons et des préfectures. »⁴³

« Le Cadre national du Ghana pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (NAFPCVET), formulé en 2019, repose sur quatre piliers : prévenir, préempter, protéger et répondre. Le pilier de la prévention prévoit une place pour les OSC. La meilleure façon d'adresser l'EV est de le prévenir, en améliorant la sécurité humaine, en s'attaquant aux causes et aux moteurs de l'EV. Il

est également important d'entretenir, au sein de la population, le patriotisme, la responsabilité civile et la cohésion sociale, entre autres. »⁴⁴

Autre grande responsabilité des États : la décision d'engager ou non, le dialogue avec les groupes EV ou de laisser les autorités locales l'engager en son nom.

De manière officieuse, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale concernés ont lancé des initiatives pour favoriser le dialogue avec les groupes armés, directement ou indirectement.

« Le dialogue est l'outil le plus important. Pour preuve, plus le temps passe, plus le phénomène de l'EV perdure, plus les langues se délient et plus les gens ne voient plus d'inconvénients à parler de dialogue avec des acteurs EV, avec des acteurs étatiques, avec des groupes armés non étatiques. »⁴⁵

« Il y a quelques années, dans l'espace du Sahel, on ne pouvait pas envisager de prendre langue avec les groupes armés, en disant qu'on ne négociait pas avec des terroristes, avec ces groupes armés. Mais aujourd'hui, ce débat n'est plus tabou. »⁴⁶

« Pourquoi ne pas dialoguer avec ces jeunes qui ont été embrigadés par les terroristes ? Ce sont des jeunes de chez nous. Pourquoi ne peut-on pas aller vers ces jeunes pour les ramener ? »⁴⁷

« Cette question du vécu des civils dans des situations violentes est importante : comprendre la manière dont les communautés engagent le dialogue elles-mêmes avec les acteurs de la violence, la manière dont elles essaient de se renforcer pour empêcher la violence de les miner de l'intérieur. »⁴⁸

« Le dialogue doit être tous azimuts. On doit même dialoguer avec toutes les entités qui participent à la répression contre les violences et mettre ces acteurs ensemble, ceux qui répriment et ceux qui sont réprimés, et essayer de voir s'il n'y a pas un compromis, un terrain d'entente et même une possibilité de se comprendre. Pour moi, c'est capital. »⁴⁹

Dans certains cas, comme au Niger et au Nigéria, les États ont mis ouvertement en place des programmes de retour et de réhabilitation de jeunes enrôlés dans des groupes EV. Même si ces programmes rencontrent des défis pour répondre aux attentes des jeunes retournés volontaires, ces derniers peuvent être des exemples pour les autres jeunes et contribuer à prévenir leur enrôlement dans les groupes armés.



“ En 2009, en Algérie, nous avons décidé de rassembler quelques familles de terroristes recherchés et de les sensibiliser à la question de la reddition de leurs proches impliqués dans des affaires de terrorisme. Ces rencontres ont eu un écho favorable car la plupart des familles ont compris qu'elles pouvaient bénéficier de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et ont adhéré au processus. »⁵⁰

“ Au Nigéria, à partir de 2016, nous avons lancé le programme Opération Safe Corridor, qui vise au retour des insurgés de Boko Haram. Les autorités nigérianes les ont atteints en faisant des campagnes d'information via les radios ou en lançant des prospectus des avions de l'armée. »⁵¹

La pratique des **milices** (quel que soit le nom qu'on leur donne) est également interrogée, parce qu'elle fait craindre de contenir les germes de violences additionnelles, plutôt que d'apaisement.

“ Il faut adresser une pratique : c'est le recours aux populations civiles pour les organiser en groupe de défense ou d'autodéfense, les supplétifs. Ce qu'on a remarqué, c'est que dans certains pays, on a encouragé la naissance de ces groupes supplétifs pour les impliquer dans la lutte sécuritaire. C'est une pratique qu'il faut interroger : est-ce que ce n'est pas une forme d'instrumentalisation des populations ? Est-ce que ce n'est pas une forme pour générer davantage de violence ? »⁵²

“ On a besoin de dialogue inclusif. Mais il faut que tout le monde soit là. On ne peut certes pas dialoguer avec tout le monde mais il y a aussi des gens sur qui le focus n'est pas mis parce qu'on ne les considère pas comme des EV, alors qu'ils le sont absolument. Je parle des milices armées. »⁵³

L'élaboration des politiques de prévention présente également **une opportunité de stimuler une réflexion sur les lacunes de l'État face aux besoins des citoyens**. A cet égard, il a été souvent constaté que les groupes armés ont réussi leur implantation là où l'État était physiquement absent (pas d'administration publique, pas de représentants de la justice, pas de services de base) ou mal présent. Et cela suscite de profondes inquiétudes.

“ Avant d'être un problème de sécurité, l'EV est un problème de gouvernance. En réalité, l'EV expose une crise entre l'État et la société. C'est ça le problème de gouvernance qui ramène la balle dans le camp de l'État plutôt que dans celui des extrémistes. Il y a un environnement de déficit démocratique, de mal gouvernance, d'impunité qui génère de l'EV. En réalité, l'EV est acquis, il est créé et entretenu. »⁵⁴

“ L'équité territoriale est la meilleure réponse à la montée de l'EV. On ne déconstruit pas l'extrémisme avec les fusils mais avec un bol de riz. La paix se construit dans et avec les populations. L'épanouissement socio-économique est le nouveau nom de la paix au Sahel. »⁵⁵

“ Après avoir dressé un constat alarmant sur les zones frontalières délaissées, complètement isolées et nourries d'un sentiment d'abandon et d'injustice, le Bénin a fait du développement de ces zones une priorité, à partir de 2007. Il fallait une sorte de « Plan Marshall » pour leur redonner le sentiment d'appartenance à une nation. C'est ainsi qu'est née l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF). »⁵⁶

Enfin, les participants n'ont pas omis de rappeler que **l'État, c'est aussi les pouvoirs législatifs et judiciaires**.

Les **parlements** jouent un rôle déterminant dans la mise en place de textes orientant l'action des organes de l'État, dont celle des FDS, et dans le contrôle de leur mise en œuvre, tout particulièrement quand il s'agit de protéger la société et de prévenir la violence. Ils adoptent les lois et les budgets qui s'y réfèrent et influencent, en particulier au travers des Commissions de défense et de sécurité, l'action gouvernementale. De plus, ses membres sont constamment au centre du débat public et médiatique. La mobilisation des populations et des institutions locales en faveur d'une sécurité communautaire et participative passe donc également par l'engagement des élus nationaux et de leaders politiques reconnus et écoutés. Leurs voix portent et peuvent être déterminantes dans la compréhension et l'engagement en faveur de la prévention.

“ Il faut impliquer beaucoup plus d'élus, locaux et nationaux et faire un shift de la mentalité du tout sécuritaire vers un traitement civil de l'EV. Ici, on a prévu de former les députés à la PEV. »⁵⁷

Le **pouvoir judiciaire**, quant à lui, joue un rôle important dans la gestion apaisée des suites à donner aux violences. Il est là pour rappeler l'importance de l'état de droit et de son respect par tous. Il a un rôle de régulateur entre les réponses débridées suscitées par les émotions et la nécessité d'encadrer les segments de la société utilisant la violence comme instrument de pouvoir. Sa rigueur est indispensable pour freiner les engrenages de violences dont les premières à souffrir sont les populations.

“ Nous savons que la justice n'est pas toujours accessible à certaines communautés. Même quand la justice est accessible, elle est souvent rendue dans un langage que les communautés ne comprennent pas. Il y a donc un cumul de rancœurs, de frustrations. Alors que nous aurions pu avoir des solutions plus simples, même si elles ne suivent pas les règles de la loi occidentale. »⁵⁸



Le rôle des femmes dans la PEV

Les femmes sont des actrices à part entière de paix, de prévention mais aussi de violence. Elles jouent un rôle clé en termes d'influence, par le regard et l'idée qu'elles ont sur la vie de leur famille ou de leur communauté. En empêchant, par exemple, leur mari et leurs enfants de rejoindre les groupes armés ou les groupes d'auto-défense, ou au contraire, en les y encourageant, elles contribuent activement à la diminution de la violence ou à son extension.

“ Quand vous demandez aux jeunes tunisiens qui reviennent de Syrie, s'ils regrettent leurs actes, ils disent non. Quand vous leur dites qu'ils ont fait du mal à leur mère, ils réagissent. Il faut que la prévention passe par les mères. »⁵⁹

Confrontées aux menaces qui risquent de déstabiliser leur environnement, de déchirer leurs familles, ou même face à la violence armée, elles sont donc le plus souvent les premières à œuvrer activement à la paix et à l'inclusion.

“ Le processus de relèvement a duré très peu de temps car les femmes se relèvent vite. On leur a dit : “ Ce qui arrive là peut être prévenu car vous êtes au centre de la vie. Ceux qui sont en brousse, ce sont vos enfants, vos maris. Qu'est-ce que vous voulez ? ” Réponse : “ On veut le dialogue. “ Comment ? Avez-vous besoin de protection ? ” “ Non, nous n'en avons pas besoin. Nous les connaissons, ce sont nos enfants. Il faut dialoguer avec eux “. Ce fut un apaisement. »⁶⁰

“ Dans nos familles, même si officiellement on ne nous donne pas la place qu'il nous faut, nous avons un rôle central. Quand mon pays a été confronté à cette crise en 2012, nous avons cherché des solutions. Et c'est là que j'ai découvert l'outil Cercle de paix, adapté à la PEV. Nous avons décidé de l'expérimenter au Mali. Aujourd'hui, nous avons plus de cinq cents femmes qui se sont appropriées cet outil. Des femmes au sein des mouvements armés des régions du Nord qui étaient par le passé les plus révoltées, sont aujourd'hui de véritables agents des Cercles de paix. »⁶¹

“ Dans le cadre de mes activités de soutien à la régénération des sols au Niger, j'étais sur un terrain où il y avait des tensions, l'un disant “ le terrain appartient à mon aïeul-aïeul “, l'autre disant “ moi, c'est ici que j'ai ouvert les yeux “. C'est pour cela que nous avons mis en place des comités de gestion pour chaque terrain. Les femmes en font en principe partie, mais elles refusent souvent de s'extérioriser devant les hommes du village. J'ai donc utilisé la méthodologie des apartés avec les femmes, et c'est ainsi que nous avons pu clarifier la situation et obtenir la reconnaissance du terrain. »⁶²

Mais surtout **les femmes ont** le plus souvent **leur propre vision de la sécurité** au sein de leur communauté proche ou de leur pays, qui ne demande qu'à s'exprimer. Même si ce regard ne recoupe que rarement les décisions prises dans leur majorité par des hommes, il parvient de plus en plus à trouver sa place, compte tenu des transformations sociales que provoque la violence extrême. Cependant, les espaces où les femmes peuvent apporter leur vision spécifique restent trop rares, que ce soit au niveau local et davantage encore, au niveau de la décision.

“ Depuis peu, nos rencontres sont partagées par des femmes et des hommes en uniforme, ce que je pensais impossible avant. Impossible du point de vue de toutes les caricatures reçues, comme quoi la place des femmes est au foyer. Ces intenses moments de discussions directes avec les hommes et femmes de la « grande muette » ont fortement et intensément modifié ma lecture. Je suis convaincue qu'un autre monde est possible. » *

“ Un point qu'il est important de prendre en compte : le rôle particulier des femmes et des filles dans un domaine que l'on pense souvent de manière exclusivement masculine. Car il existe un obstacle : la résistance à l'idée que les femmes aient quelque chose de spécifique à contribuer à la réflexion sur la PEV. »⁶³

“ Pour ce qui concerne particulièrement la femme, il y a cette question des pesanteurs culturelles. La femme dans nos sociétés est reléguée à une place où elle ne peut pas dire publiquement ce qu'elle pense. »⁶⁴

“ Les jeunes et les femmes n'ont attendu personne pour travailler car ils ne sont pas des victimes ou des auteurs de violence mais des gens qui sont devenus leaders par la force des choses, provoquant des changements positifs dans leur communauté. Il faut identifier et choisir les bonnes personnes et les réseaux qui existent. »⁶⁵

Placer les femmes au cœur de la prévention de la violence et de la sécurité humaine est un objectif que le programme PEV du DFAE suisse poursuit avec deux partenaires : l'association **MediaWomen4Peace** au Cameroun et le **Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP)**, de l'Université de Montréal au Canada.



Les jeunes, acteurs souvent oubliés de la prévention

Au cours des nombreuses rencontres organisées dans le cadre de cette initiative régionale, une alerte particulière a été émise : les mouvements tectoniques qui traversent la jeunesse ne sont pas encore perçus à leur juste valeur par les aînés et par les responsables publics. Mais la rapidité de la prise de conscience des jeunes des conditions politiques, éducatives, économiques et culturelles qui façonnent leur présent et leur avenir, et le caractère immédiat de leurs réponses, notamment par l'utilisation des réseaux sociaux, secouent déjà les habitudes.

Impliquer plus activement la jeunesse dans la PEV, voici un défi que le programme PEV du DFAE suisse relève avec son partenaire, la **Fondation Kofi Annan (KAF)**, basée à Genève.

Les groupes armés, quant à eux, ont bien compris l'intérêt de mobiliser cette jeunesse qui ne demande qu'à vivre décemment, étudier, fonder une famille, avoir un emploi digne permettant de subvenir à ses besoins. Dans de nombreuses régions, ce sont eux qui offrent aux populations le soutien social et économique dont elles manquent, à travers des opportunités d'emplois et les gains pécuniers.

“ Toutes les problématiques qui concernent les jeunes sont au cœur de l'EV : comment les jeunes appréhendent la politique, la frustration, la stigmatisation, le fait qu'on les mette au ban de la nation. » ⁶⁶

Il est donc impératif que les États jouent pleinement leur rôle et investissent massivement dans la jeunesse, sans quoi celle-ci continuera à se tourner vers la violence, les mirages de la drogue ou la migration. Car ces fragilités sont aussi ce qui rend **ces jeunes incontournables en tant qu'acteurs et mobilisateurs dans les efforts de prévention de la violence.**

“ A l'échelle individuelle, ces jeunes et adolescents ont un sentiment ambivalent vis-à-vis d'eux-mêmes. Ils ont une honte et une fierté. Honte : car ils appartiennent à un quartier qui est perçu comme dangereux, radicalisé, et considéré comme plein de voleurs. Fierté : celle d'appartenir à ce quartier. Si on veut penser à des solutions concrètes, qui répondent vraiment aux besoins de ces jeunes, c'est de réinvestir les espaces réels de ces quartiers et de la communauté. Essayer de travailler avec ce sentiment de fierté parce qu'ils peuvent devenir des leaders du changement pacifique et créatif de leur quartier. » ⁶⁷

“ En ce qui concerne la PEV, les mots clés pour nous les jeunes sont résilience et épanouissement. En Mauritanie, nous avons développé un projet sur la cohésion sociale, le développement personnel, et l'économie sociale et solidaire des jeunes. On part de qui ils sont. Chez nous, les jeunes ne sont pas

suffisamment valorisés. Ils n'ont pas confiance en eux. C'est une fragilité qui les rend vulnérables à toute forme de recrutement par les réseaux terroristes. Quand un jeune n'a pas confiance en lui, quand il n'a pas suffisamment prospecté les valeurs qu'il a en lui et ce qu'il pourrait produire pour la société, quel que soit l'argent que l'on mettra à sa disposition, son autonomisation ne fonctionnera pas. » ⁶⁸

“ Au Niger, nous avons lancé le projet de Contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) afin de permettre aux jeunes de jouer un rôle positif dans la société à travers la veille citoyenne. Dans les communes, les jeunes commencent à s'intéresser aux plans de développement locaux et à faire des propositions aux élus. » ⁶⁹

Le difficile dialogue intergénérationnel

Les jeunes ont du mal à faire entendre leurs voix dans des sociétés où l'âge détermine la place qui leur revient. Et c'est encore plus difficile lorsque l'on est une jeune femme. Alors qu'il est essentiellement question de leur rôle en tant qu'acteurs de violence, puisque les combattants sont surtout de jeunes gens, ils ne sont quasiment pas représentés dans les instances locales ou nationales qui déterminent les politiques publiques et ne sont pas invités à devenir des acteurs de prévention. Dans les témoignages de jeunes ayant rejoint les groupes armés, la question des relations intergénérationnelles est souvent évoquée comme un facteur important de leur départ, pour atteindre un statut social, de la reconnaissance familiale et communautaire et être écoutés. Le dialogue intergénérationnel constitue donc un élément important de prévention.

“ Une certaine frange de la population, notamment la frange la plus âgée est un peu plus réticente à ce discours sur l'EV parce qu'elle ne perçoit pas de manière constructive qu'on vienne lui dire que “ Voilà, ce que vous avez l'habitude de dire ou de faire est une menace pour la coexistence pacifique “. Donc il y a vraiment un travail de pédagogie à faire. Ce travail est plus simple quand vous parlez à des jeunes, à des étudiants. » ⁷⁰

“ Il est aussi important d'organiser le dialogue entre les jeunes et les personnes âgées, pour que les jeunes trouvent un espace pour s'exprimer. » ⁷¹

“ Le dialogue intergénérationnel pose aujourd'hui un problème de fond en Afrique en termes de cohésion. Les jeunes ne sentent plus avoir de l'espace. C'est une source de crispation fondamentale et un motif de radicalisation. La promotion du dialogue doit permettre aux générations aînées de léguer certaines valeurs aux jeunes pour qu'ils puissent accepter les aînés comme leurs parents et baliser le chemin vers une cohésion sociale accrue. » ⁷²



“ Nous avons lancé le projet “ Jeunes Filles et Paix dans la région de Tahoua (Niger) “. On est dans une société où les jeunes femmes sont en second plan. Nous essayons donc de trouver des moyens pour qu’elles puissent participer aux dialogues intergénérationnels notamment au sein des comités de gestion de paix, avec les leaders coutumiers, les femmes et les jeunes hommes. Depuis le lancement de ce projet, les lignes ont bougé. Les jeunes femmes sont mieux acceptées par les aînés et même l’attitude des autorités a changé. » ⁷³

L'éducation, la culture et la citoyenneté comme moyens de prévenir la violence

De nombreux acteurs de la société civile recommandent la **mise en place de cursus d'enseignement prônant les valeurs de la tolérance et le respect de la diversité, l'inclusion et l'égalité, dès le plus jeune âge**. Il est également suggéré d'y inclure les traditions et coutumes locales, afin de préserver et de transmettre l'histoire des communautés mais aussi de revaloriser ces pratiques d'équilibre social comme rempart à la violence. Il fut aussi souligné que la promotion du volontariat, comme le scoutisme, mouvement de jeunesse basé sur l'apprentissage des valeurs de la solidarité, de l'entraide et du respect de l'autre, pouvait également être utile.

“ Au Burkina Faso, les jeunes dans certaines régions étaient trop éloignés des institutions de l'État, qu'ils ne connaissaient pas, voire qu'ils rejetaient. Pour tenter de tisser ce lien, l'association a lancé une initiative, l'École de la paix, où sont abordées les problématiques de sécurité et de cohésion sociale avec des jeunes qui n'ont jamais eu l'occasion de débattre de ces questions. Grâce à ce projet, ils participent à un conseil communal et discutent avec des fonctionnaires. » ⁷⁴

Il a aussi été demandé aux États d'**investir dans les politiques de jeunesse** et de soutenir les initiatives privées, telles que les maisons de jeunesse et radios de proximité, ou encore les infrastructures de sport. Les participants ont témoigné que dans différents pays, des initiatives ont été prises par des associations pour ouvrir des centres culturels permettant à des jeunes de pratiquer des activités telles que la musique, le sport, le théâtre et le chant, et parfois de les détourner d'activités illicites voire violentes.

“ Chez moi au Maroc, à l'origine de la création du centre dans ce quartier considéré comme dangereux, il y avait juste un terrain vague délaissé. J'y ai construit les classes, puis le jardin et le terrain de sport. De quarante enfants réunis au départ, ils sont cinq cent cinquante aujourd'hui. Les enfants viennent des bidonvilles. Au début, ils ne venaient pas régulièrement. Nous sommes allés les rencontrer chez eux et ils nous

ont répondu : “ C'est trop luxueux pour nous et on ne peut pas payer ce que vous nous demandez “. Ils ne se ressentaient même pas comme des citoyens. C'étaient des enfants utilisés et méprisés. Maintenant, ils sont respectés et reconnus. Venez voir les yeux des enfants qui brillent. » ⁷⁵

“ Nos efforts de PEV devraient identifier clairement les voies que nous pouvons utiliser pour occuper les jeunes et répondre à leur potentiel, leurs intérêts et leurs aspirations. Dans le passé, au Ghana, nous avons fait quelque chose qui a fonctionné. Nous avons acheté du matériel de fanfare et nous avons demandé à des soldats à la retraite d'apprendre aux jeunes hommes à jouer de ces instruments. Cela a pris environ six semaines et nous avons eu un bon orchestre de village. Cela a apporté beaucoup de cohésion sociale. » ⁷⁶

“ Au Niger, les lieux de rencontre de la jeunesse sont peu nombreux, même si des initiatives ont été prises dès 2012 pour réhabiliter les maisons des jeunes construites dans les années 1970, mais les moyens manquent. Nous avons donc lancé une initiative dans quatre régions du Niger qui vise à permettre aux jeunes de se réapproprier ces espaces culturels à travers le lancement des Cadres de concertation des associations et mouvements de jeunesse (CCA). » ⁷⁷

La contribution des forces de défense et de sécurité à la PEV

La faiblesse de l'implication des FDS dans la PEV a été soulignée. Pour beaucoup, **les FDS sont essentiellement orientées vers la répression car elles n'ont ni les outils, ni la formation, ni l'information nécessaires pour être des acteurs de PEV**. Certaines autorités sécuritaires continuent de penser que la prévention n'est pas en cohérence avec leur mission de maintien de l'ordre, de lutte contre la criminalité, de défense du territoire national et de garantie de la sécurité.

“ Les FDS sont souvent rétives au changement. Quand vous connaissez leur psychologie, elles ne travaillent que sur les questions pour lesquelles elles ont été missionnées, elles ne sont efficaces que sur les questions pour lesquelles elles ont été formées. Pour les FDS, la formation, c'est la grande lacune. Il n'y a pas encore dans les curricula des écoles de formation des modules exclusivement consacrés à la prévention. » ⁷⁸



Il y a donc encore un grand travail à effectuer pour qu'évoluent ces mandats et ces formations. Le cycle de dialogues lancé dès 2017, impliquant spécifiquement les représentants des FDS dans une réflexion sur les doctrines, les mandats, les règles d'engagement et les formations qui les encadrent et la place qui est accordée à la PEV, l'a bien fait ressortir. Mais en même temps, ces échanges ont montré toute la pertinence et l'appétit même, de repenser les approches sécuritaires (voir à ce sujet l'encadré p. 54). Nombre de participants ont ainsi souligné l'obsolescence de mandats hérités d'une part des anciennes armées coloniales qui n'avaient pas pour but de servir la nation mais de réprimer les velléités de ceux qui contrevenaient aux intérêts des colons, et d'autre part de la doctrine des Traités de Westphalie (1648) qui conceptualise la souveraineté de l'État et sa défense contre un ennemi externe (un autre État).

« Comme vous le savez, les armées sont des organisations qui résistent parfois au changement et là nous sommes dans un changement de paradigme. On passe d'une approche purement sécuritaire à une approche plus globale qui inclut et interpelle les acteurs dans leur capacité à intégrer eux-mêmes la mise en œuvre de solutions non violentes. »⁷⁹

« Ces difficultés sont beaucoup plus liées à nos paradigmes, nos manières de faire, qu'à des résistances individuelles. Dans un état de droit, il est important que nos actions reposent sur des paradigmes législatifs et réglementaires. Par exemple, quand vous êtes militaire ou policier, vous n'êtes pas compétent pour régler des conflits sociaux complexes ou des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. »⁸⁰

C'est dire aussi que la vague d'extrémisme violent est l'un des **révélateurs importants de la profonde crise de confiance** qui existe entre les populations et les FDS. Elle est liée à ces mandats obsolètes, mais également, ce que de nombreuses études démontrent, aux comportements abusifs d'éléments des FDS, qui poussent certains jeunes à rejoindre les groupes EV.

« La radicalisation commence par les frustrations. Les FDS, par leur attitude, peuvent faire partie des causes de la radicalisation. Il faut que dans leurs prestations, elles réduisent les abus, les injustices, les règlements malencontreux des problèmes, le racket, la corruption, toutes choses qui font le lit de la radicalisation des populations. Nous travaillons par la sensibilisation et la mise en place de mesures correctives. »⁸¹

« Il y a le djihadisme, mais on ne parle que peu des violences commises par les États. Et là, on a autant de victimes. Quand on est dans la prévention, il faut qu'on tienne compte de toutes les violences. Si on ne le fait pas, on risque de passer à côté de toutes les doléances, de toutes les préoccupations des communautés et donc on ne peut pas s'assurer d'avoir leur engagement. »⁸²

Le **besoin de repenser la sécurité et le rôle des FDS**, qui ne soient plus stato-centrées mais tournées vers le besoin de la population, s'exprime à de nombreuses échelles et souligne l'importance pour l'État et ses représentants, y compris les FDS, d'être là pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. C'est le sens même de la **sécurité humaine**.

« L'un des défis est politique et relatif à l'initiation et à la conduite du changement. En effet, reconnaître un rôle aux FDS dans la PEV implique des changements non négligeables pour ces forces en termes de doctrine, de formation, d'équipement et de déploiement. Il faut de la volonté politique pour initier les réformes nécessaires et pour les conduire à leur terme avec succès. Ainsi le préalable consiste à confier clairement un rôle de PEV aux FDS dans les politiques publiques de sécurité. Pour être efficace et durable, la contribution PEV des FDS doit aussi être organisée. Selon les besoins de chaque pays, cette contribution pourrait se faire sous la conduite et la gestion d'un bureau PEV au sein de l'état-major ou du haut commandement ou sous une direction centrale en charge de la PEV. La fourniture du service PEV pourrait se faire par des équipes mobiles, et lorsque les moyens le permettent, par des équipes au niveau des régions. »⁸³

« Les FDS aujourd'hui sont des corporations complètement isolées des populations. Ce qui rend difficile non seulement le dialogue mais la confiance. Il faut former les policiers et les gendarmes à la co-production de la sécurité avec les populations. La sécurité sans les populations n'est pas efficace. Ce travail, les FDS doivent le faire. C'est difficile parce que les codes sont très conservateurs et il est difficile d'apporter de nouveaux éléments, des innovations dans leur façon de travailler, mais il faut le faire. C'est ça qui va nous sauver. »⁸⁴

« Au Niger, la police nationale s'appuie sur le concept de police de proximité. C'est un outil qui permet de (re)nouer un dialogue entre les membres des forces de police et les populations, destiné à adresser des réponses efficaces aux causes profondes de la violence extrémiste. »⁸⁵



“ Les FDS qui sont ceux-là même qui doivent ramener la sécurité, il ne faut pas qu'ils pensent que c'est les armes seulement qu'ils peuvent utiliser, mais il faut qu'ils soient des complices, des avocats, des alliés de leur population. » ⁸⁶

Très nombreuses furent les expériences partagées au cours des rencontres, qui démontrent que dans beaucoup de pays, les FDS contribuent déjà à la PEV, mais sans la nommer et sans le dire, à travers des **actions civilo-militaires**.

“ Les FDS sont dans certains cas, surtout dans les zones éloignées des centres de décision, les seuls services publics déployés auprès des populations. Aussi, même lorsque les FDS ne sont pas les seuls services publics accessibles aux populations, ils ont souvent plus de moyens et sont disponibles en permanence du fait de leur statut. » ⁸⁷

“ Pendant tout le temps où j'ai exercé mes fonctions en Casamance, au Sénégal, j'ai privilégié dans ma zone de déploiement, qui était une zone de conflit, un contact permanent avec les populations en termes de soutien scolaire ou d'encadrement civique. Nous avons toujours assuré un encadrement sanitaire et nous avons mis en avant la nécessité d'établir un rapport de confiance avec tous les leaders d'opinion y compris les autorités coutumières. » ⁸⁸

“ En Côte d'Ivoire, le ministère de la Défense met un accent particulier sur la multiplication des relations civilo-militaires pour établir et entretenir un lien de confiance et d'entente mutuelle entre populations et FDS. A ce titre, les FDS sont impliquées dans de nombreuses activités à caractère social, comme la participation de l'armée à l'assainissement urbain, ou encore les dons de matériels à des hôpitaux ou des pouponnières. » ⁸⁹

“ L'intégration des FDS à la nation peut être concrète. Nous avons le potentiel technique nécessaire. Le génie militaire intervient dans le cadre du désenclavement et les actions de cette unité permettent l'acceptation de l'armée. Le déploiement de nos unités peut contribuer à restaurer les terres pour qu'au départ de nos unités ces terres soient mises à disposition de nos populations. Cela se fait avec des unités de déminage. » ⁹⁰

Il a été également constaté un **manque de communication** des FDS, par négligence ou souci de confidentialité, ce qui peut renforcer le sentiment de méfiance envers elles (notamment lorsqu'elles sont accusées d'abus). Avec une communication efficace - dans la mesure du possible -, les FDS pourraient obtenir un soutien plus effectif de la population mais aussi l'intégrer aux efforts de prévention et de gouvernance du secteur de la sécurité.

“ Les actions militaires sont de plus en plus mal comprises par les populations, ce qui fait que la plupart des populations basculent du côté des groupes armés terroristes. Les opérations militaires doivent être suivies d'une communication opérationnelle adaptée à la situation pour permettre aux populations de comprendre l'action des militaires et ne pas s'opposer à eux. » ⁹¹

“ Au sein des FDS, le recrutements des jeunes de la région est important car ils connaissent la culture locale. Encadrés par les FDS, ils peuvent contribuer à réduire les tensions avec les populations. » ⁹²

Cette ouverture à la transparence, au partage et au dialogue de la part des FDS, a été considérée comme essentielle et transformatrice par de nombreux participants.

“ Avec ces rencontres toutes ces années, nous avons ciblé les FDS et les populations pour qu'elles se fassent confiance. Ces rencontres nous ont amenés à créer ces cadres de dialogue entre les FDS, les gouvernements et la population civile. » ⁹³

“ Ces rencontres sont très importantes, car elles nous permettent de pouvoir échanger nos expériences dans nos pays, mais aussi d'être en contact avec d'autres acteurs. Par exemple, dans une des rencontres, il y avait une conversation qui portait sur la société civile et les FDS. Dans nos pays, l'armée, c'est la grande muette. Mais dans ces rencontres, nous sommes avec des hauts gradés des FDS. Ça a permis de rompre cette méfiance et de faire en sorte que nous puissions avoir des cadres de collaboration. Même après la rencontre, les échanges se poursuivent. » ⁹⁴

“ En tant que militaire, j'ai été gouverneur dans une région qui a connu cette explosion du terrorisme. Les multiples appels des populations, des communautés dont j'avais la charge m'ont contraint à m'intéresser à cette question, à réfléchir aux solutions possibles. Nous avons repéré l'Association régionale des femmes car nous estimions que le rôle de la femme était important dans la détection des changements de comportement de leurs enfants. Lorsque nous avons lancé l'idée de mener des actions de prévention, beaucoup d'acteurs, notamment politiques pensaient que la solution militaire était la meilleure pour mater ces comportements. » ⁹⁵



Le rôle des forces de défense de sécurité et des acteurs politiques dans la PEV en Afrique

1. Compréhension et appropriation de l'approche de prévention de l'extrémisme violent (PEV) abordant les causes de la violence

- ▶ Stimuler la prise en compte de l'approche de prévention dans l'élaboration des politiques publiques.
- ▶ Baser la compréhension de l'EV et de ses causes sur la recherche appliquée et stimuler cette recherche, comme outil d'orientation des politiques (intérêt de l'utilisation/ création des centres stratégiques de défense et de sécurité, des think tanks et des recherches indépendantes).
- ▶ Promouvoir une meilleure communication institutionnelle sur la PEV et une utilisation judicieuse des médias.
- ▶ Clarifier les rôles spécifiques des différents organes étatiques chargés de la sécurité nationale dans le cadre d'une approche de PEV.
- ▶ Intégrer une réflexion sur la PEV dans la gouvernance du secteur de sécurité, y compris dans les organes de surveillance démocratique des FDS.
- ▶ Examiner la place de la PEV dans les doctrines établies et considérer les évolutions nécessaires.

2. Acquisition et renforcement des capacités

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre au niveau national, sous-régional et régional, des formations PEV, y compris sur les outils du dialogue, et/ou bénéficier des formations existantes.
- ▶ Intégrer l'approche de PEV dans la formation des FDS (adaptation des doctrines, curricula, formation continue).

3. Pistes émergentes d'engagement

Niveau national

- ▶ Concevoir ou renforcer des cadres de concertation multi-acteurs impulsant la prise en compte de l'approche de PEV.
- ▶ Mettre sur pied ou renforcer des espaces de concertation promouvant la synergie et la complémentarité entre FDS et acteurs politiques, et ceci dans le respect des prérogatives et responsabilités de chacun.
- ▶ Stimuler la prise en compte de la PEV par les Commissions défense et sécurité des Assemblées nationales (ou autres commissions concernées).
- ▶ Initier des processus inclusifs d'élaboration de stratégies et de plans d'action de PEV, qui tiennent compte du rôle des FDS.

- ▶ Initier des processus inclusifs d'élaboration ou de révision des politiques de défense et de sécurité qui intègrent la dimension de PEV.
- ▶ Revisiter les missions des FDS afin d'y intégrer les aspects liés à la PEV, notamment dans le cadre d'exercices périodiques de réforme des systèmes de sécurité (RSS).
- ▶ Adapter les cadres politiques, législatifs, doctrinaux et opérationnels à la PEV pour donner aux FDS les cadres et les mandats guidant leur action en la matière.
- ▶ Créer ou renforcer les espaces de concertation nationaux, régionaux, communaux, voire transfrontaliers promouvant la synergie entre les FDS et les populations (y compris les OSCs, les femmes, les jeunes et les médias), afin de restaurer / consolider la confiance et promouvoir le respect et la tolérance mutuels pour la gestion participative de la sécurité.
- ▶ Renforcer le lien Armée-Nation pour rétablir/consolider la confiance entre les FDS et la population, contribuant ainsi à la PEV.
- ▶ Développer des stratégies de valorisation des cultures locales pour prévenir l'EV.

Niveau régional

- ▶ Ratifier et mettre en œuvre par les États, les instruments de l'Union africaine, en particulier la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.
- ▶ Intégrer et harmoniser les approches et les cadres normatifs et opérationnels régionaux pour la PEV.
- ▶ Explorer les possibilités de réseautage inter-secteurs (politique, sécurité et société) au niveau de la sous-région, afin d'harmoniser les approches en termes de PEV.

4. Recommandations au CHEDS et au DFAE Suisse (co-organisateur)

- ▶ Continuer à animer l'interface d'échange et de dialogue national et régional sur la PEV pour les FDS.
- ▶ Apporter un soutien technique aux efforts nationaux et régionaux (renforcement des capacités, processus d'élaboration des politiques et plans d'action) tant des FDS que des acteurs politiques (parlementaires, élus locaux en particulier) et des autres composantes de la société.
- ▶ Contribuer à mutualiser les efforts.

Source : Rapport final du Troisième Séminaire régional « Forces de défense et de sécurité et acteurs politiques dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique : pour des synergies opérationnelles » (Dakar, Sénégal, 2-4 octobre 2019) (CHEDS et DFAE suisse, 2019).⁹⁶



Le besoin de travailler avec les communautés au niveau local

Le rôle des communautés locales a toujours été fortement mis en avant dans toutes les rencontres. Les communautés locales sont en effet au cœur des questions du vivre-ensemble et également au cœur des conflits. Or, leurs représentants sont souvent absents de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques les concernant, y compris des stratégies de prévention. C'est généralement à un niveau local que les tensions sociales et intercommunautaires peuvent être abordées avec le plus de succès, que la question du foncier, très souvent à l'origine des tensions, peut être envisagée, que la participation des jeunes et des femmes dans les affaires de la cité peut être le mieux prise en considération et que des solutions répondant aux réalités du terrain peuvent être trouvées.

“ Une chose importante est la décentralisation. Il faut que les populations soient celles qui prennent les décisions par rapport à ce que les touche, il faut qu'il y ait un pouvoir au niveau communautaire. Il faut rétablir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés. C'est un point important de la prévention. » ⁹⁷

“ On constate la présence quasi inexistante de l'implication des communautés locales dans l'application de toutes les stratégies de prévention. Il faut donc envisager un niveau très micro pour leur implication en tant que principaux acteurs des différents conflits fonciers, liés à la transhumance ou à l'exploitation des richesses. » ⁹⁸

“ Je pense qu'il faut aussi donner de plus en plus la parole aux communautés, dans la mesure où aujourd'hui, des parts du territoire de nos États ont été désertées par l'État, mais les communautés y vivent. » ⁹⁹

De nombreux participants ont souligné l'importance d'avoir recours aux **mécanismes endogènes** pour prévenir et gérer les conflits de manière efficace et pour répondre aux attentes des communautés.

“ Au Burkina Faso, il existe une variété de mécanismes endogènes comme la parenté à plaisanterie ou l'arbre à palabres, la résolution des conflits devant des leaders communautaires ou religieux. [...] Dans certaines communautés, nous avons cherché à détecter avec elles quels étaient ces mécanismes et quelle allait être leur contribution. Car les communautés pensaient que c'est à l'État de produire la sécurité comme “ État-providence “. Cela a suscité une prise en charge de la sécurité des communautés par elles-mêmes. » ¹⁰⁰

“ Les communautés locales sont celles qui connaissent le mieux leurs propres défis. Il faut les responsabiliser au travers des structures décentralisées qui vont de bas en haut et pas de haut en bas. Il faut écouter les besoins et les intérêts des différentes parties prenantes et donner de l'espace pour la médiation. » ¹⁰¹

De même les **chefs communautaires et religieux**, qui sont des autorités morales au sein des communautés, peuvent jouer un rôle significatif pour prévenir la violence et, le cas échéant, ramener les uns et les autres à la raison. Mais il est nécessaire qu'ils œuvrent aux côtés des autres acteurs, en particulier les jeunes et les femmes, afin de ne pas créer ou entretenir des rapports sociaux inégaux qui provoquent d'autres frustrations. La question de leur légitimité se pose cependant, lorsqu'ils se sont éloignés de leurs concitoyens au gré des jeux politiques.

“ Au niveau de chaque région, il y a ces espaces créés où les FDS et les représentants des communautés et l'administration échangent à travers les comités de paix. Il faut un rééquilibrage au niveau de la prise de décision. Au niveau local, quand le militaire parle, il est écouté plus que la femme et le jeune. On ne tient pas compte de l'idée mais de la personne. Il faut chercher à intégrer les démembrés de la société qui ne sont pas représentés et déstructurer le système hiérarchique traditionnel pour considérer les priorités de chacun. » ¹⁰²

“ En Algérie et au Maroc, des mourchidates (femmes musulmanes prédicatrices et assistantes religieuses) travaillent aux côtés de leurs homologues masculins, à transmettre les messages de tolérance de l'islam, non seulement dans les mosquées, mais aussi dans les familles, les maisons de jeunes, les hôpitaux ou les écoles. » ¹⁰³



Le rôle de la société civile dans la PEV

De nombreuses expériences et initiatives témoignent déjà d'une véritable volonté d'implication de la société civile dans la PEV, menées par de très nombreuses OSC qui multiplient les espaces de dialogue et les projets intégrateurs : formations à l'entrepreneuriat, dynamiques alternatives, actions de sensibilisation au vivre-ensemble, et même recherche du dialogue avec les FDS, pour réfléchir et agir ensemble face à la violence. Mais, si d'un côté, on loue, et à juste raison, le rôle de la société civile dans la prévention, de l'autre, il est reproché à beaucoup d'États de profiter de la crise sécuritaire (et même sanitaire) pour limiter ses pouvoirs et ses champs d'action.

“ Quand on a constaté que les filières djihadistes étaient en train de s'infiltrer dans ces communautés, au Mali, on s'est demandé comment les sauver : donner l'alerte, faire remonter les informations sur les dangers à venir, et appeler les autorités à renforcer leur présence et à faire de la prévention, à travers des actions favorisant la paix sociale. » ¹⁰⁴

“ En Tunisie, la Commission nationale tunisienne de lutte contre le terrorisme veille à intégrer dans ses activités toutes les composantes de la société civile. Il s'agit aussi pour les institutions publiques et les responsables politiques de prendre la pleine mesure de la richesse que représente l'interaction avec la société civile et de la valoriser dans le cadre des politiques publiques. » ¹⁰⁵

“ Il faut une approche qui réunisse tous les citoyens, toutes les personnes qui ont envie d'apporter la paix. Nous croyons que dans tout citoyen il y a un potentiel de créativité, pas uniquement dans le domaine artistique, culturel et ou technologique, mais également pour décider ce qu'il veut faire de sa vie, ce qu'il veut être comme citoyen, comme un acteur pacifique des changements que nous voyons dans notre société. » ¹⁰⁶

Les médias comme outils de la PEV

Au cours des différentes rencontres, les médias n'ont pas été épargnés par les critiques des participants, qu'ils soient membres de la société civile, FDS ou représentants des autorités. Il leur fut reproché de **miser sur le sensationnel**, de traiter l'actualité sous l'angle de la violence sans assez chercher à décrypter les causes de ces violences et les situations dans lesquelles elles ont lieu, et de ne pas s'intéresser à la culture de la paix ni à la promotion des valeurs d'humanité.

En même temps, les participants ont reconnu le pouvoir des médias comme **catalyseurs de changement**. Leur rôle dans la sensibilisation à la prévention et sa promotion (en particulier dans l'utilisation d'un vocabulaire adéquat

pouvant infléchir l'action dans un sens positif) est plébiscité. C'est aussi le cas face au développement des réseaux sociaux, qui permettent tant d'influencer positivement les populations connectées que de diffuser des messages de propagande ou des fake news.

“ Les médias ont un rôle premier à jouer comme intermédiaires entre les décideurs, les autres parties prenantes et la population pour que le dialogue que l'on souhaite avoir, se fasse aussi en public. Il y a des choses qui ne peuvent être discutées qu'en huis clos mais pour donner de la crédibilité, de la légitimité à un processus de PEV, il faut que ce soit devant le public. » ¹⁰⁷

Le rôle positif des **radios communautaires ou locales** a particulièrement été reconnu en raison de leur flexibilité qui leur permet d'atteindre toutes les populations, même les plus reculées, et de donner à toutes et à tous la possibilité de s'exprimer et d'échanger.

“ En soutenant les femmes victimes de la violence armée à l'Extrême-Nord du Cameroun, nous utilisons largement la culture dans la communication, et comme outil de prévention. Nous enregistrons des chansons qui sont diffusées largement dans les radios locales et les réseaux sociaux à l'intérieur du pays et dans la diaspora. Suite à la plus récente, les enfants partis en brousse ont dit : “ Mamans, sachez que quand vous enregistrez une émission de radio, nous sommes les premiers à écouter et à réagir “. L'un d'eux a appelé en disant : “ Maman, s'il te plaît, je veux rentrer, viens me chercher. ” » ¹⁰⁸

Sensibiliser les médias à leur rôle dans la prévention de la violence et renforcer leurs capacités sont au cœur du partenariat entre le programme PEV du DFAE suisse et la **Fondation Hirondelle (Lausanne)**.

Mais les journalistes font aussi face à **des difficultés limitant leur efficacité** : restrictions à la liberté d'informer et manque de moyens, de formations et de protection. En outre, le dialogue avec les FDS, qui est une nécessité journalistique essentielle pour la compréhension de leurs interventions, est encore difficile. Bien souvent, l'accès aux sources primaires, y compris aux divers acteurs de la violence, tombe sous le coup de lois d'exception antiterroristes, privant l'accès du public à une information objective et utile à comprendre les enjeux. Or les espaces de débats que les médias offrent sont constitutifs d'une saine démarche qui fait du dialogue, plutôt que des peurs, la clé de voûte des nécessaires régulations sociales auxquelles ils contribuent.

“ On nous dit : il ne faut pas communiquer sur les incidents violents car on excite les gens. Mais pour les communautés peu représentées, parler et diffuser a une vertu thérapeutique et intégrative. Ça réunit les gens qui souffrent. Quand il y a reconnaissance, il y a légitimation de leur souffrance. » ¹⁰⁹



“ Le travail de vérification des faits est essentiel. Par exemple, au centre du Mali, il était dit que des chasseurs se baladaient avec la tête coupée des gens plantée sur des pics. Il y a un cas dont on est sûr, mais le reste c'est de la propagande. Il faut donc former les gens au travers de notre rigueur. » ¹¹⁰

La gouvernance de la terre comme enjeu clé de la PEV

En Afrique, **la terre est au centre de toute la vie communautaire**. L'agriculture pluviale et le pastoralisme font vivre une très large part de la population active. La paix et le vivre-ensemble dans les campagnes sont donc essentiels pour permettre l'exploitation maîtrisée des terres et du sous-sol et pour la commercialisation des biens.

Cependant, plusieurs obstacles importants viennent perturber une utilisation pacifique et rationnelle de ces espaces. Crise du climat, raréfaction des terres utilisables sont, parmi d'autres, des données connues et quantifiées.

“ Les conflits sont liés. Ils sont ancrés dans des rivalités très anciennes entre communautés, qui se sont exacerbées au cours de ces dernières décennies à cause de la crise du pastoralisme qui a pris de l'ampleur à la suite de la sécheresse des années 80. Il y a eu aussi la compétition autour des accès aux ressources naturelles, notamment foncières. » ¹¹¹

Mais des voix fortes se sont élevées, lors des rencontres régionales et des webinaires, pour souligner les **liens fondamentaux entre la gouvernance de la terre et des ressources, et l'insécurité**. Lorsque face à des ressources limitées, la gouvernance est injuste et déséquilibrée, lorsqu'elle ne profite qu'à certains, au gré de régimes fonciers inadaptés, lorsqu'elle laisse de côté les femmes et les jeunes alors que ce sont eux qui sont ancrés dans la terre et qui la feront vivre demain, lorsqu'elle exclut les communautés de l'accès à leur terres naturelles et ancestrales, lorsque l'exploitation des ressources ou son bénéfice échappe aux populations vivant sur les terres ainsi qu'à l'économie nationale, alors les effets néfastes sont inéluctables. Ce sont précisément de telles déficiences que l'on a vues en maints endroits être exploitées par les groupes EV.

“ C'est en 2018 que nous avons constaté que les groupes terroristes avaient conquis le cœur des populations qui étaient frustrées : terres disponibles restreintes et aires protégées mises en concessions souvent à des étrangers. L'État n'a pas compris que l'enjeu majeur était les ressources naturelles et minières. Or, ces groupes ont réussi à avoir l'assentiment des populations et se faire accepter par elles ; ils sont beaucoup plus justes dans la répartition des ressources naturelles et à l'écoute des populations. » ¹¹²

“ Au Mali, les jeunes et les femmes sont exclus de la gouvernance de la terre. Les coutumes ne leur sont pas favorables alors que ce sont eux qui vivent de ces terres, et les femmes ne sont pas aux postes de gestion. » ¹¹³

“ Il faut penser communauté avant foncier. Nous avons mis en place un système politique très décentralisé mais qui a échoué : les responsables locaux n'ont qu'un très faible impact sur la gestion des conflits. Les gens ont perdu leur seul instrument de survie, leur terre. Maintenant, il reste deux options pour les jeunes : le départ ou l'extrémisme. » ¹¹⁴

“ Nous avons des exploitants artisanaux qui viennent de la sous-région qui creusent et revendent l'or à des acheteurs agréés ou non, et c'est justement toutes ces zones de minerais et d'exploitation de l'or qui basculent dans l'EV et le terrorisme. L'accompagnement des États à maîtriser les ressources du sous-sol revêt une grande importance. » ¹¹⁵

“ C'est autour des aires protégées que se sont implantés les groupes terroristes ou tentent de s'implanter ces groupes. Ce sont des forêts, des réserves de faune, des ressources dont dépendent les populations. Mais ces aires protégées sont gouvernées sous des régimes excluant qui privent les communautés des ressources et des retombées économiques. Par ailleurs, pour les communautés locales, la terre a trois dimensions que l'on ne peut pas dissocier : économique, mais aussi spirituelle et politique. Donc c'est l'existence politique de la société qui est en jeu, l'exposition de leurs valeurs. » ¹¹⁶

“ Si les tensions autour de la terre et des ressources naturelles dégénèrent en conflit, c'est surtout parce que les mécanismes de résolution des conflits, aussi bien coutumiers qu'étatiques, souffrent d'un manque d'efficacité et de légitimité. Les mécanismes coutumiers sont constitués de règles non écrites, comme la propriété communautaire des terres. Le droit public ne reconnaît lui que les propriétaires qui sont détenteurs de titres fonciers. Ce dualisme juridique crée de multiples problèmes. Il est donc indispensable d'adopter un nouveau code foncier, en partant d'en bas, de consensus politiques locaux sur la façon dont on gère la terre et ensuite les faire remonter. » ¹¹⁷

Il est donc indispensable d'examiner comment la consolidation de la paix environnementale et une gouvernance de la terre sensible aux souhaits des populations peuvent être deux outils essentiels de prévention de la violence.



Des participants ont partagé les résultats positifs obtenus quand les États ont introduit des législations équitables ou tout simplement appliqué correctement les législations existantes (en particulier pour les questions de transhumance, d'exploitation du sous-sol et de foncier). De nombreuses pratiques de restauration des sols ou de production de la gomme arabique, par exemple, ont permis à des communautés d'éviter la dispersion ou l'exil.

“ La transhumance et le pâturage peuvent être, s'ils sont bien planifiés avec les communautés, un atout au lieu d'être conflictogènes. Ils peuvent devenir une façon de mettre ensemble les communautés pour que pâturage et restauration des terres puissent converger au bénéfice des communautés. » ¹¹⁸

“ La régénération naturelle assistée des terres repose avant tout sur l'engagement des communautés locales car elles savent ce qu'elles veulent. Elle permet aux jeunes et aux femmes de trouver une occupation rentable sans avoir

besoin de quitter le village. Actuellement, quand les menaces de violence font fuir les habitants, ce sont souvent les femmes qui restent sur place et qui assurent la poursuite de la production. » ¹¹⁹

“ Si on veut la paix, il faut investir dans les ressources naturelles et dialoguer avec les groupes armés car ils sont des gens importants dans certaines situations locales. Il existe d'ailleurs de nombreux accords avec eux. Il faut donc une approche territoriale et non globale en aidant les gens à améliorer les terres qu'ils exploitent. Sinon, ils vont partir. » ¹²⁰

Les travaux menés par le programme PEV du DFAE suisse sur les enjeux de gouvernance de la terre et de prévention de la violence ont rejoint ceux de son partenaire **Initiatives & Changement - Suisse**. C'est ensemble qu'ils ont réalisé une série de webinaires sur la question, en 2020 et 2021. Un programme pilote est également en discussion avec le **Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)**, dont le siège est basé à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Pour une gouvernance des terres juste, inclusive et qui ne produit pas de violence

- ▶ Inclure de manière systématique l'environnement dans la programmation pour la paix.
- ▶ Sortir les communautés du rôle subalterne de « gestion des terres » et leur donner le plein droit de participer à leur « gouvernance partagée ».
- ▶ Utiliser le dialogue et la facilitation pour sortir des impasses et des violences découlant parfois des erreurs de gouvernance des terres.
- ▶ Mettre en place des comités de gestion participatifs des forêts et des aires protégées et redonner aux populations d'origine leur accès, pour ne pas alimenter des frustrations qui peuvent dégénérer en dérives violentes.
- ▶ Encourager la prise de conscience des intérêts et des besoins des parties prenantes par la médiation (écouter, entendre et dialoguer). Il ne s'agit pas de restaurer seulement des terres, mais souvent la relation humaine et la gouvernance publique !
- ▶ Renforcer le dialogue communautaire ainsi que le partage des connaissances sur le régime foncier et pastoral, d'autant plus que la plupart de ces connaissances sont orales.
- ▶ Valoriser les expériences de restauration des terres menées par les femmes, à travers lesquelles elles promeuvent en même temps le dialogue communautaire et le dialogue avec les jeunes en manque de perspectives, alliant ainsi effectivement les enjeux de la terre et de la paix.
- ▶ Renforcer les espaces d'échanges tels que ce webinaire, qui réunit des acteurs de terrain, des chercheurs et des responsables politiques, pour échanger régulièrement sur les résultats et les défis, et mieux optimiser la gouvernance ainsi que la mise en œuvre des actions proposées.

Source : Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. ¹²¹



3.4 Des bonnes pratiques à consolider, au plan national et régional

L'idée maîtresse retenue par les rencontres régionales pour mieux opérationnaliser les initiatives de prévention est de renforcer les synergies existantes ou d'en créer de nouvelles entre tous les acteurs publics ou privés impliqués dans la PEV. Cela se traduit, au niveau national, par des **cadres institutionnels** ou des **politiques publiques** qui intègrent ce principe de synergies comme, par exemple, les Conseils nationaux de défense et de sécurité, les stratégies nationales de PEV, les stratégies de réforme du secteur de la sécurité, les comités locaux de paix et de sécurité, ou encore les Commissions de défense et de sécurité au sein des Assemblées nationales.

Cela se traduit également, au plan régional, par les **initiatives transfrontalières** locales, qui permettent d'apporter des réponses aux causes de la violence en dépassant l'obstacle des frontières, par un **engagement des organisations régionales** en faveur de la PEV, ou encore par des initiatives **volontaires** qui stimulent la volonté politique d'intégrer l'approche de prévention et qui contribuent à sa mise en œuvre, à travers le partage d'expériences, le réseautage, le renforcement des capacités et la pratique du dialogue inclusif à l'échelle régionale, comme a cherché à le faire cette initiative depuis 2016.





CHAPITRE 4

L'impact : réorientation
des politiques publiques
et des pratiques





4.1 La dynamique du changement

Après plus de sept ans, il est temps de se demander quel impact cette initiative régionale menée par le programme PEV du DFAE suisse a eu sur les politiques publiques, sur les institutions et les femmes et les hommes y travaillant, mais aussi sur les OSC et les divers autres acteurs qui y ont pris part. L'impact ne se traduit pas toujours par des actions visibles ; il peut aussi se faire ressentir dans les évolutions de la pensée, dans l'introduction de nouvelles pratiques, dans les cursus de formation ou dans un regard nouveau sur ces questions. Sous toutes ces formes, l'impact a été, pour les participants, la marque du changement et d'un engagement renforcé pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV).

Les résultats de la consultation en ligne menée entre mars et mai 2021 auprès des participants à ces rencontres, ainsi que les témoignages recueillis au fil du temps par les facilitateurs, attestent des principaux impacts suivants :

- ▶ **Le concept de PEV, relativement nouveau, est mieux compris :** au fil du temps, les rencontres ont permis d'affiner le concept de la PEV et d'offrir une compréhension commune à tous les participants. Ce travail de compréhension a été important pour s'assurer que la communauté parle d'une seule voix.
- ▶ **Les participants aux diverses rencontres de l'initiative sont conscients de leur rôle personnel dans la PEV :** un grand nombre de participants pensaient que la PEV sortait de leurs compétences, qu'ils n'avaient ni les capacités, ni les connaissances suffisantes pour prendre part à des initiatives de PEV. A travers les échanges d'expériences, certains ont réalisé qu'ils faisaient de la PEV sans le savoir ou que chacun à son niveau pouvait contribuer à faire avancer la PEV.
- ▶ **La PEV est reconnue comme nécessaire et progressivement intégrée dans les politiques nationales :** quels que soient leur fonction et leur titre, les participants à l'initiative œuvrent à leur niveau pour que la PEV soit prise en compte dans les politiques et stratégies nationales. Ils ont conscience qu'un changement de paradigme est nécessaire pour juguler la violence extrême.
- ▶ **Pour beaucoup d'acteurs, un tabou est tombé :** le dialogue avec les acteurs de la violence est possible. En quelques années, les mentalités ont évolué sur cette question restée longtemps taboue. Elle est désormais ouvertement évoquée autant par des représentants des administrations publiques, des forces de défense et de sécurité (FDS) que de la société civile.
- ▶ **Les représentants des États, dans leurs nombreuses composantes, et ceux de la société civile, ont pris conscience de l'importance du dialogue,** outil central de la PEV, et de la nécessité de mener des processus inclusifs de PEV.

▶ **Les États ont pris conscience que la PEV s'applique à tous les niveaux des structures politiques et administratives (nationales, régionales et locales) :** la PEV n'est pas juste un concept mais un outil au service des communautés à la base et une opportunité de gouvernance partagée.

▶ **Les FDS commencent à intégrer la PEV dans leurs doctrines, leurs règles opératoires et leur comportement.** Certains pays commencent même à intégrer la PEV dans les curricula de formation des FDS.

▶ **La société civile, et en particulier les femmes et les jeunes,** a pris conscience de l'importance de sa mobilisation pour la mise en œuvre de la PEV, au niveau local comme national : cette initiative a permis de sortir la PEV du cercle fermé des experts de la sécurité et de mettre le citoyen au cœur de la mobilisation en faveur de la PEV.

4.2 Témoignages sur l'impact d'une participation aux rencontres

Les exemples ci-dessous qui illustrent l'impact de l'initiative sont pour l'essentiel issus des résultats de la consultation en ligne menée entre mars et mai 2021. Ces témoignages **permettent ainsi de relier directement une participation à ces rencontres, à un impact pour celui ou celle qui s'exprime.**

Les écouter permet de comprendre que les impacts de l'initiative opèrent à différents niveaux :

- ▶ Impact sur l'évolution des postures et des pratiques individuelles
- ▶ Impact sur le partage d'expériences, l'acquisition des outils de la PEV et les synergies
- ▶ Impact au niveau des politiques publiques
- ▶ Impact sur l'ancrage structurel de la PEV dans les institutions
- ▶ Impact sur l'impulsion de nouvelles initiatives



Impact sur l'évolution des postures et des pratiques individuelles

La consultation en ligne a permis de mesurer les changements opérés chez les participants à l'initiative. Pour une grande majorité d'entre eux, cela passe surtout par une prise de conscience de la nécessité de la PEV. Certains font état de changements dans leur comportement et leur façon d'appréhender les questions de la violence extrême. Cela les a aidés à développer une approche moins manichéenne de la violence.



“ Cette activité m’a permis de prendre conscience que l’administration publique et particulièrement la justice que nous représentons, peut être la cause de l’EV surtout lorsqu’elle fonctionne très mal ou lorsqu’elle ne répond pas aux attentes des citoyens. Je confirme que ma participation à cette activité a été très pédagogique pour moi. En effet, après ma participation à cette activité, j’ai eu une prise de conscience et je me suis approprié des thématiques de la PEV en en tenant compte dans mes activités quotidiennes. J’ai également préparé une présentation de sensibilisation des acteurs de la chaîne pénale à ce sujet. » *

“ Avec ma formation d’officier dans l’armée, je m’intéresse maintenant aux approches non cinétiques des opérations militaires comme étant extrêmement cruciales pour la prévention. Lorsque j’interviens lors de réunions sur l’EV et le terrorisme, j’essaie d’attirer l’attention sur l’agenda de la PEV, puisque cela reste un maillon faible de la réflexion sur le sujet dans la région. Nous avons eu jusque-là des discussions sur la nécessité de changer le rôle des militaires dans les opérations au niveau communautaire. » *

“ Cette initiative m’a amenée à une approche moins manichéenne de l’EV et à comprendre qu’il n’y a pas les bons d’un côté et les mauvais de l’autre, que les motivations sont plurielles et que l’approche pour prévenir cette violence doit être holistique, inclusive et demande beaucoup de patience. » *

“ Le fait de se retrouver régulièrement dans le cadre des rencontres organisées par la Suisse avec ses partenaires nous apporte énormément. Quand vous êtes jeune, on ne vous entend pas chez vous. Par contre, si l’on parle d’ailleurs, d’un coup, on attire plus l’attention. Ces rencontres m’ont permis d’être entendue un peu partout, même à New York. On voit la marque de nos suggestions dans les programmes qui sont déployés dans nos pays. Et c’est rassurant et cela grâce à cette initiative. » ¹

“ Même dans mes rêves les plus fous, je n’ai jamais cru qu’un jour j’allais m’asseoir et engager un dialogue franc avec les terroristes de Boko Haram vu leurs nombreuses exactions et les milliers de personnes qu’ils ont tuées. Grâce aux rencontres PEV de Maroua, j’ai pu combattre mes préjugés, dialoguer et écouter nos bourreaux d’hier. » *

“ Avant mon opinion était qu’il ne faut pas dialoguer avec les acteurs de la violence. Il fallait juste les combattre. Maintenant j’ai compris que les causes de l’EV quoiqu’illégitimes et illégales peuvent être comprises et donc prévenues ou réglées. » *

“ Grâce à ces Conversations, j’ai un autre regard sur les questions d’extrémisme, ce qui a modifié mon approche pour aborder la question. J’ai initié avec d’autres organisations un dialogue entre les femmes de Côte d’Ivoire sur les discours radicaux poussant à la haine et conduit un projet facilitant le dialogue entre les médiatrices et les autorités locales pour leur implication dans les mécanismes formels de règlement des conflits et de prévention des violences. » *

“ Participer à ces rencontres m’a radicalement changé puisque chacun de mes actes en est influencé. Comment résoudre autrement le contentieux est bien une question que je me pose maintenant constamment. Je prends beaucoup plus de temps à comprendre comment les protagonistes en sont arrivés à cette extrémité. J’ai par exemple organisé plusieurs rencontres entre la chaîne pénale et les forces militaires dans les zones de conflit. Ces échanges nous ont permis de parvenir à des résultats satisfaisants notamment en atténuant les lots d’arrestations arbitraires, de violences et de violations des droits et libertés individuelles qui sont des facteurs d’aggravation de l’EV. Ces rencontres ont également permis un rapprochement entre des secteurs qui ne se connaissaient pas et qui se regardaient toujours de loin en se jetant constamment la pierre. En règle générale, les solutions apportées après ces moments d’écoute sont des solutions durables. » *



Impact sur le partage d’expériences, l’acquisition des outils de la PEV et les synergies

Cette initiative a facilité les partages d’expériences entre des acteurs institutionnels et non institutionnels, entre acteurs qui ont rarement l’occasion de se rencontrer. Cela a permis à certaines institutions, publiques et privées, de nourrir leurs travaux et développer de nouveaux programmes ou des curricula de formation. La diversité des acteurs a été l’un des éléments importants mis en avant par les participants, permettant l’enrichissement mutuel, synergies que certains ont ensuite reproduites à un niveau local ou national.

“ C’était un sujet nouveau pour beaucoup d’acteurs mais il n’y avait pas de grande résistance au niveau institutionnel. Nos experts en sécurité avaient très tôt compris et demandaient plus dans ce sens. On a favorisé leur participation à d’autres ateliers, notamment à Dakar. Ils trouvaient très intéressant d’avoir ces analyses car ils n’avaient pas les compétences, ni le temps de les faire. » ²



- “ Notre participation nous a permis de mieux définir notre offre dans le domaine sécuritaire, axée notamment sur le renforcement des capacités des experts en sécurité et en gestion des frontières des États membres. Ces rencontres sont désormais pour nous des actions de renforcement de nos experts à travers les échanges d’expériences ainsi que le brassage qui naît du dialogue qui s’est instauré entre acteurs institutionnels (élus, autorités politico-administratives, FDS) et acteurs non institutionnels (OSC, chercheurs, médias). » *
- “ Pour moi les Conversations régionales ont permis déjà de mettre fin à certaines certitudes. Je pense que quand on est plein de certitudes, on s’éloigne très souvent des bonnes questions. On a très souvent dans nos recherches des angles de vue qui nous intéressent et vers lesquels nous allons mais nous avons des angles morts. Ces Conversations nous permettent d’identifier ces angles morts et de les combler parce que souvent ils ont déjà été abordés par d’autres, et d’en discuter, cela nous enrichit mutuellement. » ³
- “ Cette initiative constitue une référence en matière de développement de stratégies de prévention au plan international notamment dans la capitalisation des résultats ou dans la définition des indicateurs dans le cadre d’études comparées. » *
- “ De nombreux responsables chargés de l’élaboration des politiques publiques de leur pays en matière de sécurité, de contreterrorisme et de PEV ont pu s’enrichir et nourrir leurs travaux à travers leur participation à certaines des rencontres de l’initiative. Certains l’ont dit : cela leur a permis de prendre conscience que cette dimension manquait ou qu’il fallait la renforcer dans une mise à jour de ces politiques. Un autre niveau d’impact est le fait que les participants des administrations locales ou les élus locaux ont pris conscience que la PEV allait passer par eux et aussi qu’ils devraient avoir plus d’attention de l’État central pour le faire ; certains ont clairement pris cela à bras le corps. » *
- “ Au cours de ces réunions, il y a des personnes du terrain que je ne rencontre jamais. Or, je sais que ce sont des gens qui vivent les mêmes choses que nous. De les rencontrer là, ça nous permet de se dire que ce n’est pas totalement ce que l’on pensait et que si on veut faire de la prévention, il faut qu’on sache en amont ce que ces personnes sont en train de vivre. » ⁴
- “ Ce que j’ai apprécié le plus dans les rencontres, c’est l’écoute, laisser tout le monde parler. Après, chacun intervient à sa manière et c’est pris en compte. Et mettre les gens ensemble, de tous bords, pour s’exprimer sur un seul sujet, la PEV. Ce sont aussi des échanges de bonnes pratiques. » ⁵



Impact au niveau des politiques publiques

Le Plan d’action du Secrétaire général des Nations Unies avait encouragé les États membres à adopter une nouvelle approche dans la lutte contre l’EV. Les Conversations régionales ont largement contribué à faire connaître ce plan d’action et à instiller dans les esprits des participants la nécessité de remettre en cause l’approche du « tout sécuritaire ». Les participants reconnaissent que la participation de hauts représentants de l’État ou d’institutions régionales les a aidés à opérer ce changement de paradigme en orientant davantage les politiques en faveur de la PEV.

- “ Le Secrétaire général de l’ONU dans son Plan d’action a recommandé comme premier pilier, la prévention. Ce qui malheureusement n’a pas été suivi d’effet. C’est seulement à travers entre autres l’initiative des Conversations régionales que l’agenda international de la prévention a connu une vulgarisation et a changé les mentalités. » *
- “ Il y a eu un changement important parce que les Conversations régionales, les ateliers, les tables rondes que nous avons eu à organiser ont complètement changé le regard des gens. On peut dire qu’il y a une certaine élite au niveau politique et au niveau sécuritaire qui a adopté la PEV. On le voit même dans les politiques : aujourd’hui, la plupart des pays sont en train d’adopter des politiques nationales de PEV. Cela a été influencé par les Conversations régionales, parce que souvent, les personnes invitées sont à des niveaux de responsabilité importants. » ⁶
- “ L’initiative des Conversations régionales a grandement influencé les approches de l’Union africaine et ses États membres en matière de PEV. » *



“ Lorsque j’étais Secrétaire exécutif adjoint du Conseil de l’Entente, en 2016, les chefs d’État avaient décidé d’organiser une réunion sur la sécurité dans la région. Entretemps, il y a eu les Conversations régionales PEV de N’Djamena, au cours desquelles j’ai rencontré les facilitateurs suisses. Je leur ai fait part de mes préoccupations par rapport aux réunions de notre organisation, auxquelles il fallait que l’on donne un contenu de prévention. La réponse militaire n’était pas suffisante. Voilà comment nous avons sollicité le DFAE et comment nous avons travaillé ensemble. Cette collaboration nous a permis de mieux cerner la problématique de l’EV et d’engager des actions de prévention. Les principales recommandations des deux rencontres régionales organisées en 2018 à Abidjan et en 2019 à Ouagadougou ont fait l’objet d’une Directive Communautaire sur la PEV, soumise à l’adoption de la Conférence des Chefs d’État et de Gouvernement. » ⁷

“ En Côte d’Ivoire, les rencontres ont contribué aux travaux actuels de préparation de la rédaction de la Stratégie nationale de prévention et du plan d’action. » *

“ En RDC, depuis que l’initiative de ces rencontres a été lancée, on assiste à un changement progressif du concept de la prévention dans les politiques publiques. Avec cette initiative, les décideurs et les acteurs prennent conscience de la nécessité absolue de rajouter à l’arsenal existant des mesures plus soft qui permettent de ne pas faire le lit de la violence. » *

“ Au niveau du Centre africain d’Études et de Recherches sur le Terrorisme de l’Union africaine (CAERT), notre participation à l’initiative des Conversations régionales, renforcée par le Plan d’action du Secrétaire général des Nations Unies sur la PEV, nous a conduits à changer notre orientation passant de la lutte contre le terrorisme à la PEV. » *

“ A travers l’initiative, la priorité politique de la Suisse en matière de PEV est devenue une réalité concrète à travers les divers partenariats noués au fil du temps. Ce travail a aussi permis d’alimenter en permanence les échanges auxquels la Suisse participe tant au plan bilatéral que multilatéral. C’est d’une pierre deux coups : en facilitant la remontée des voix du terrain, la Suisse gagne aussi en consolidation de cette politique et de sa crédibilité en la matière. C’est du donnant-donnant. C’est cela l’essence d’une communauté de pratique et de politique. » *



Impact sur l’ancrage structurel de la PEV dans les institutions

De retour dans leur pays, certains participants ont initié des groupes de travail ou des sessions de formation auprès de leurs collègues pour poursuivre l’esprit des rencontres régionales et ancrer durablement la PEV au sein de leur institution. Des cursus de formation sur la PEV ont été également développés à l’attention des fonctionnaires au sein des ministères mais aussi des FDS.

“ Au Cameroun, un groupe de travail sur la PEV a été mis en place au sein du Ministère des Relations Extérieures. Il engage ainsi un processus de discussions et de consultations dans l’optique de l’adoption et de la mise en œuvre d’une Stratégie nationale. » *

“ Au Mali, l’initiative des Conversations régionales pour la PEV a beaucoup influencé mon institution (forces de défense). Au-delà de l’insertion de certaines sessions de formations en PEV, elle a permis de renforcer les aspects de la lutte contre le terrorisme autres que la répression. » *

“ Au Ghana, mon institution, le Conseil National pour la Paix, offre désormais des sessions de renforcement des capacités sur la PEV aux membres du conseil d’administration et au personnel. » *

“ Au Congo Brazzaville, après notre participation aux rencontres, nous avons introduit cette thématique dans les cours de police judiciaire. » *

“ Récemment des institutions comme le Haut Conseil pour le dialogue et la cohésion sociale ou le Ministère en charge de la Réconciliation nationale ont été créées. Il y a également le Ministère de l’Administration territoriale qui a un volet cohésion sociale. Ce sont de nouvelles institutions. Cela signifie qu’il y a eu une compréhension au niveau étatique de l’importance de la prévention et cela facilite toute la pédagogie qui est nécessaire et qui reste à faire en termes de sensibilisation. » ⁸

“ Au Bénin, il y a une révision générale des curricula des écoles de formation, surtout en ce qui concerne les forces de police puisque ce sont elles qui sont tous les jours en contact avec les populations, pour introduire des modules sur comment prévenir l’EV quand on est sur le terrain, en collaboration aussi avec les élus. » ⁹

**Impact sur l'impulsion de nouvelles initiatives**

Suite à leur participation aux rencontres, certains ont cherché à en perpétuer l'esprit et à développer de nouvelles pratiques. Chacun à son niveau, membre de la société civile, fonctionnaire, représentant des FDS ou journaliste, a pris des initiatives de PEV, à travers l'animation de débats au sein de l'université, l'organisation d'émissions de radios communautaires ou le lancement de dialogues civilo-militaires avec des jeunes, par exemple.

- “ Cela a changé ma pratique de manière significative parce que ce que j'ai vu lors des Conversations a contribué à me convaincre de la nécessité d'outiller les femmes à participer à ce genre de débats. Les Conversations ont été le point de départ pour moi-même de l'élaboration d'un programme, dans le cadre du réseau de recherche que je dirige, dans lequel nous avons accompagné 25 femmes activistes de différents pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui aujourd'hui continuent à s'épauler. En ce sens-là, cela a profondément contribué à ma conviction qu'il faut passer à l'action et développer des programmes très concrets pour aider ceux et celles dont les voix ne sont pas toujours audibles dans les sphères de la réflexion sur la violence à se tailler une place. » ¹⁰
- “ Au Togo, à l'initiative de la Présidence de l'Université de Lomé, nous avons convié un groupe d'organisations de la société civile à un atelier d'échanges et de débats sur la question de l'EV et de la prévention. » *
- “ En Côte d'Ivoire, la participation aux rencontres a permis d'orienter les projets vers plus d'implication des communautés locales dans des Comités de prévention des conflits ainsi que les établissements scolaires où les élèves sont devenus extrêmement violents et s'attaquent sur la base de l'identité ethnique et régionale. Nous organisons des groupes de discussions entre les élèves, ainsi qu'entre les femmes, les leaders communautaires et les autorités administratives. Ce sont environ 200 femmes qui ont été formées et mises en réseau. » *
- “ J'ai pu intégrer un certain nombre d'éléments des Conversations régionales pour la PEV quand j'ai aidé à développer le premier cours RSS-P/LEV (prévention et lutte contre l'extrémisme violent) pour ISSAT/DCAF, piloté au Mali pour le groupe de haut niveau G5 Sahel et bailleurs début 2019. » *
- “ Au Bénin, j'ai évoqué cette situation de violence et la nécessité de commencer à faire des actions allant dans le sens de sa prévention dans notre association, à travers des sensibilisations mettant en symbiose la police et la population. » *
- “ J'ai participé à l'Atelier pour la PEV en Afrique centrale à Bangui, en RCA. Les acquis m'ont permis de mettre à l'épreuve ce que j'ai appris à un niveau local pour contenir la violence à la base. Dans les villages, les violations sont fréquentes mais les réponses étatiques tardent. Dans ce cas, des réunions des chefs notables sont une issue cardinale. » *
- “ Au Sénégal, pendant la Journée internationale de la Paix célébrée par la Plateforme des femmes pour la paix en Casamance, nous avons évoqué et discuté des enjeux de l'EV et depuis dans toutes nos activités, nous prenons en compte le sujet. » *
- “ L'organisation a repris à son compte une autre des recommandations des rencontres régionales : la nécessité de valoriser les frontières en adoptant une approche de gestion intégrée des espaces frontaliers, le concept de sécurité humaine étant au centre de cette approche. » *
- “ IPI a bénéficié des Conversations régionales dans la formulation de sa propre approche de prévention et a pu se faire le porte-voix des expériences des acteurs locaux, nationaux et régionaux dans le cadre des restitutions à New York en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. » *
- “ Au Cameroun, l'initiative des Conversations régionales a favorisé l'enrichissement des axes d'intervention de notre organisation. Les communications à chaque rencontre nous ont inspiré de nombreuses idées de projets en lien avec nos champs d'exploration, à savoir les médias, les femmes et les ressorts pour une paix durable. » *
- “ Au Tchad, l'initiative a suscité au sein de notre organisation une implication des jeunes issus des régions frontalières du Tchad à la prévention de la violence. Des rencontres des jeunes des régions frontalières de la RCA, du Lac Tchad, du Nord vers la Libye ont été organisées à cet effet. » *
- “ Au Togo, nous avons organisé des dialogues entre les forces de sécurité et les jeunes sur la prévention des conflits. Des séances de renforcement de capacités des jeunes sont prévues sur la question. » *



4.3 Les relais médiatiques du plaidoyer

Les médias ont un rôle déterminant à jouer en termes de prévention. C'est pour cela que tout au long du parcours des rencontres, les médias ont été conviés à relayer l'initiative pour mieux faire passer les messages sur la PEV et susciter la discussion au sein de la population. Dans tous les pays où se sont tenues les rencontres, la presse écrite, la radio et la télévision ont accompagné l'initiative à travers des articles de presse ou des interviews de personnalités. Le « carrousel des médias » figurant à la double page suivante offre un clin d'œil sur ce précieux travail de relais.

Par ailleurs, alors même que la plupart des rencontres de l'initiative se sont tenues à huis clos, le dialogue avec les médias a été privilégié en toutes ces occasions, avec une participation de journalistes ou d'animateurs de radios communautaires à titre d'experts, afin d'encourager à ce niveau-là également l'intégration de la PEV dans leurs activités professionnelles.

“ Au Cameroun, des journalistes ont commencé à aborder la question de la PEV dans des émissions radio-TV publiques suite à leur participation à une des rencontres régionales à Maroua. Il s'agit de productions sur la gestion et répartition équitables des ressources publiques, l'inclusion des jeunes dans les prises de décision au niveau local. Dans le cadre de ces émissions, les jeunes sensibilisent leurs pairs et font des propositions aux autorités locales, notamment les maires, sur l'encadrement des jeunes par la création d'activités génératrices de revenus en leur faveur, par exemple. » *



Les médias en ont parlé



C'est sous le thème « Investir dans la paix et la prévention de l'extrémisme de la violence Sahel-Sahara » que la 2e conversation régionale sur la prévention de l'extrémisme violent secrétaire d'État aux affaires étrangères Dr Haoua Oudman Djame a proposé quelques pistes exhaustives qu'il convient d'émanciper pour arrêter l'extrémisme violent. Il s'agit s



Intégration régionale
Société civile, institutionnels, religieux... : Tous dans la construction des paravents contre l'extrémisme violent
02/04/2019 | Intégration | Aucun commentaire









CONCLUSION

Une dynamique en marche





Lors de la toute première rencontre pour la PEV que la Suisse a lancée en 2016 à Dakar, avec les Nations Unies, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, avait eu ces mots qui nous ont guidés depuis :

“ Cette rencontre témoigne d'une conviction partagée que face à la complexité des défis auxquels est confrontée cette importante partie du continent africain, une approche différente est désormais nécessaire pour répondre aux besoins -légitimes- de sécurité, et aux exigences -tout aussi légitimes- du développement économique et humain. Dans un monde de plus en plus dominé par le tout sécuritaire, l'Afrique, et en particulier les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, ne peuvent pas sous-estimer l'importance de la menace terroriste multiforme. Cependant, ils ne peuvent pas -non plus- tempérer, voire ignorer les aspirations des populations, majoritairement jeunes, à plus de développement et de prospérité. Car, si la sécurité est une nécessité indiscutable, l'investissement dans les divers secteurs de développement économique et humain est tout aussi nécessaire. Investir dans la prévention de la violence et dans la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel n'est plus une option, **c'est une priorité stratégique** que les gouvernements de la sous-région doivent assumer avec un engagement clair et fort. » ¹

En effet, toutes ces rencontres, discussions et échanges au sein de la communauté des participants à l'initiative lancée par la Suisse ont démontré que la prévention de l'extrémisme violent (PEV) n'était plus un choix ou une option mais une nécessité qui met en évidence **l'urgence** d'agir en amont pour empêcher la production et la reproduction de la violence.

Cette approche de prévention exige **une modification profonde de la vision que nous avons de la sécurité**. Elle doit être discutée et intégrée à large échelle, tant par les structures concernées de l'État que par les acteurs concernés par cette violence. L'élaboration de stratégies nationales ou régionales est, entre autres, un processus utile pour créer les conditions propices à ce changement. Celui-ci repose avant tout sur une gouvernance partagée de la chose publique, celle où la sécurité signifie sécurité humaine, celle où le dialogue entre concitoyens et gouvernants permet de **construire la paix au quotidien**.

Cette paix qui est multiple, a ses origines profondément ancrées dans le terreau local et historique autant que social, économique et politique. Elle ne peut donc se construire qu'en puisant sa force dans ces réalités.

La prévention, c'est donc une affaire tout autant politique que personnelle et interpersonnelle, puisque le changement et la paix ne se décrètent pas, ils se vivent.

De plus, dans ce monde où la violence est constamment valorisée par les médias, **la paix ne doit pas être perçue comme une exception**. Elle est présente presque partout. Il faut lui donner encore ses lettres de noblesse et la mettre au centre de la **communication**.

L'avenir de l'initiative

De manière unanime, les participants à cette initiative, qui atteint ses sept ans d'âge, s'accordent à dire qu'il faut la poursuivre et la renforcer. Elle est et reste, selon eux, encore plus pertinente qu'à ses débuts. **Car elle offre un espace de dialogue reconnu et nécessaire**.

“ Ce dialogue doit continuer parce que la PEV et l'EV changent souvent de forme et les gens doivent continuer à échanger et donner d'autres stratégies pour pouvoir y faire face. » ²

“ C'est très utile de poursuivre cette initiative. Plus on passe de temps ensemble, plus on apprend à se connaître, plus on développe un discours, plus on a des idées que l'on peut ramener chez nous, et c'est une bonne direction à suivre. » ³

Le **modèle** de cette initiative régionale, multipartenaire et multi-acteurs est **unique**, même si d'autres organisations et institutions commencent à travailler dans ce sens.

“ L'initiative a servi de matrice pour la formulation de l'approche PEV. Devrait-on arrêter la construction d'une maison sans avoir recouvert le toit ? L'initiative s'est faite remarquer pour sa pertinence et le potentiel qu'elle porte en termes d'inventivité et de capacité à imbriquer les champs d'exploration. C'est l'occasion d'œuvrer à sa consolidation au moment où elle est copiée de part et d'autre, mais essentiellement sur la forme. » *

“ Il n'existe pas de mécanismes similaires aux Conversations régionales et le dialogue entre les acteurs est la seule condition pour une compréhension commune de la menace et d'une co-définition des politiques préventives. L'approche participative de cette initiative permet non seulement de sortir des logiques de prêt-à-penser contreterroriste mais aussi l'acceptabilité des mesures prises de commun accord. » *



Le fait d'avoir ouvert cet **espace de dialogue** en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique du Nord est reconnu comme **inédit et indispensable**. Il faut continuer à le faire vivre. Certains suggèrent même de l'ouvrir encore à d'autres espaces géographiques.

“ J'aimerais que les Conversations régionales soient reprises dans d'autres espaces géographiques que ceux dans lesquels elles se sont tenues jusque-là. Il y a des besoins énormes dans d'autres parties du monde. » ⁴

Il y a, par ailleurs, une véritable prise de conscience, parmi les responsables politiques et les **forces de défense et de sécurité (FDS)**, des limites d'une réponse principalement militaire face à l'EV. Les FDS ont compris l'importance du soutien des populations, et vont même jusqu'à intégrer une approche de la PEV dans leurs formations et opérations. Cette nouvelle approche est en cours et le cycle de rencontres sur le rôle des FDS dans la PEV, mené dans le cadre de l'initiative, en témoigne.

“ Il faut continuer cette initiative car c'est seulement maintenant que les pays, notamment les FDS, commencent à se rendre compte de l'importance des Conversations régionales et de la PEV. » *

“ Nous devons aussi impliquer des militaires qui agissent sur le terrain, pas seulement les chefs. Il y a parfois un décalage de perception entre eux. » ⁵

“ Nous, au niveau des FDS, nous pensons que la poursuite de ce dialogue permettra progressivement d'intégrer dans le corpus doctrinal des FDS cette dimension si importante de la prévention dans l'exécution de nos missions. » ⁶

Le rôle de toutes et tous, et en particulier des **femmes** et des **jeunes**, dans la PEV est non seulement reconnu, mais sollicité. Leur apport est considéré comme essentiel pour le retour des sociétés à une vie pacifique équilibrée. Nombreux furent les femmes et les jeunes à participer à l'initiative et à s'en être inspiré.e.s dans leurs engagements.

“ La voie du dialogue nous permet d'enregistrer quelques impacts positifs sur le terrain. Le credo du dialogue chanté par les femmes actrices de paix dans l'Extrême-Nord du Cameroun induit une série de redditions chez les combattants dont la plupart sont des parents et des connaissances. » ⁷

“ Je souhaite que l'initiative continue sur sa lancée ; qu'elle garde son caractère inclusif embrassant le plus grand nombre d'acteurs institutionnels, les FDS, les OSC, les jeunes et les femmes, tous ceux qui ont quelque chose à dire dans la construction de la paix. » ⁸

La **Suisse** est appréciée et reconnue comme **précurseur** dans le domaine de la **prévention**. La confiance en son rôle de **facilitateur** est avérée. Il est important que la Suisse apporte les moyens nécessaires à la poursuite et à la croissance de cette initiative.

“ La Suisse a des compétences particulières sur le dialogue et la participation citoyenne à l'élaboration des politiques, qui pourraient être un point de départ très important pour la réflexion sur la suite. » ⁹

“ La Suisse apporte son modèle de gouvernance basé sur la promotion du dialogue, la capacité d'écoute, la recherche permanente de la paix. Je pense que dans la situation actuelle, la paix se construit aussi avec des modèles. Autant on peut disposer de modèles qui privilégient l'usage inapproprié de la force ou le recours à d'autres types de règlement, autant nous avons besoin de modèles qui soient basés sur des valeurs durables de vivre-ensemble, de tolérance, d'écoute mutuelle. » ¹⁰

Nouvelles pistes d'action

Lors des rencontres, de la consultation en ligne ou des entretiens filmés, les membres de cette communauté se sont exprimés sur l'avenir de cette initiative. Tout en appelant à poursuivre ce qu'ils considèrent comme des « valeurs ajoutées », ils ont également émis différentes propositions de pistes d'action nouvelles ou de pistes à renforcer.

► **Faciliter le contact et le dialogue avec les acteurs de la violence**

“ Les prochaines étapes peuvent conduire à faciliter les contacts avec les acteurs de la violence, faciliter les échanges entre les États et les groupes d'acteurs de violence mais aussi rendre visibles les communautés affectées à travers la participation de leurs représentants. » *

► **Rester à l'écoute des nouvelles dynamiques de la violence et agir comme laboratoire des réponses à imaginer**

“ J'assimile cette initiative à un espace de formation des acteurs de la PEV, qui permet aussi d'échanger des expériences. Nous ne devons pas rester statiques en prenant pour acquis ce qui a déjà été fait car ces groupes EV développent de nouvelles stratégies. C'est pourquoi un cadre de formation, d'échanges et de partage est nécessaire. » *



“ La menace est dynamique. Il faut régulièrement mettre les acteurs ensemble dans un cadre pour qu'ils échangent sur les nouveautés dans la prévention et la menace, pour partager les expériences et les échecs. » ¹¹

► **Prolonger l'action régionale par l'action nationale et locale**

“ C'est un processus qui doit continuer. Il faut que les gens s'approprient l'esprit des Conversations régionales de la PEV. Il faut l'élargir, aller au tréfonds du monde rural. » ¹²

“ Je suggère que les Conversations régionales muent et qu'elles se traduisent en termes d'actions pratiques sur le terrain avec des projets pilotes avec les communautés et pour les communautés, de manière très inclusive avec les jeunes et les femmes. » ¹³

“ L'initiative doit impliquer beaucoup plus d'élus locaux et nationaux, pour qu'ils opèrent progressivement un changement de philosophie, de mentalité et de démarche, du tout sécuritaire vers un traitement civil de l'EV. C'est possible si les élus sont engagés. » ¹⁴

“ Je pense qu'il est très important de poursuivre mais il faut les amener à un échelon beaucoup plus bas pour permettre à certains acteurs clés qui contribuent au quotidien à la PEV d'avoir accès à ces cadres de concertation. Ce sont les premiers acteurs et les premières victimes. A l'avenir, je serais plus favorable à développer ce cadre de concertation à un niveau communal ou villageois. » ¹⁵

“ Le format est assez intéressant mais on pourrait l'améliorer avec de nouveaux acteurs, des acteurs décentralisés, des acteurs locaux. Il faudrait développer un autre format pour faire intervenir les populations locales qui sont touchées et entendre aussi leur voix, leurs témoignages. Parfois, nous pensons à leur place alors qu'elles ont des choses à dire plus intéressantes car ce sont elles qui vivent les réalités. » ¹⁶

► **Investir dans le renforcement de capacités**

Tout au long de l'initiative, des appels furent lancés, notamment à l'attention du programme PEV du DFAE suisse, pour qu'un investissement continu soit assuré dans le renforcement des capacités des différents acteurs engagés dans la PEV.

“ Dans le sens du suivi de l'impact des Conversations régionales, il pourrait être envisagé des actions de coaching de proximité au profit des acteurs. » *

Les Orientations dégagées du cycle de séminaires régionaux pour les FDS et la PEV (voir encadré p. 54) soulignent, par exemple, l'importance du renforcement des capacités pour les divers corps de FDS, afin que, progressivement, cette nouvelle vision de leur rôle se concrétise.

“ Concevoir et mettre en œuvre au niveau national, sous-régional et régional, des formations PEV, y compris sur les outils du dialogue, et/ou bénéficier des formations existantes ; intégrer l'approche de PEV dans la formation des FDS (adaptation des doctrines, curricula, formation continue). » ¹⁷

► **Proposition de nouvelles thématiques à aborder ou à renforcer**

Les participants ont régulièrement mentionné quelques thématiques sur lesquelles les rencontres devraient se pencher plus activement. Parmi celles-ci, figurent en bonne place ► le dialogue avec les acteurs de la violence, ► la plus grande implication des femmes et des jeunes, ► la plus grande implication des communautés, ► le retour ou la réinvention de l'État, ► la justice, ► le rôle de la culture dans la PEV, ► l'accès aux ressources, la gouvernance de la terre et le changement climatique et ► la limitation des armes.

Pour conclure sans terminer...

La prévention de la violence est une démarche qui s'impose aujourd'hui. De tous côtés, des voix réclament une approche globale et humaine de la violence extrême, loin de la seule réaction militaire. Des dialogues avec les extrémistes se multiplient. La politique s'empare de cette nouvelle vision du futur vivre-ensemble et de la création de sociétés multiformes et pacifiques. Le Secrétaire général des Nations Unies a défini, en 2015 déjà, à travers son Plan d'action pour la PEV, les lignes directrices que les États devraient suivre pour pacifier leur société, pour répondre à ceux qui souffrent des inégalités politiques, sociales et économiques et qui le montrent par la violence des armes. La Suisse, comme d'autres États, s'est engagée dans cette approche de prévention de la violence, à travers notamment le programme qui fait l'objet de cette publication. A travers lui comme à travers les autres activités que mène la Suisse avec ses divers partenaires dans le cadre de sa politique étrangère, se dégage un fil conducteur fondamental : celui du dialogue. C'est ce qui fait la force de ce travail collectif en faveur du besoin d'humanité et de paix des populations.







ANNEXES





Liste des partenaires



APEV
Association pour la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans les pays du Golfe de Guinée, Bénin



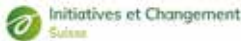
CNC-SNPRVR
Comité national de Coordination de la Stratégie nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme violent, RCA



CAERT-UA
Centre africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme, Union africaine



CNCLT
Comité national de Coordination de la Lutte contre le Terrorisme international, RDC



Caux - Initiative et Changement Suisse



CNLCT
Commission nationale de Lutte contre le Terrorisme, Tunisie



CBLT
Commission du Bassin du Lac Tchad



Conseil de l'Entente



CEIDES
Centre africain d'Etudes internationales, diplomatiques, économiques et stratégiques, Cameroun



DCAF
Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de Sécurité, Suisse



Chaire UNESCO-PREV
Chaire UNESCO en Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme violent,



Fondation Hironnelle
Suisse



CHEDS
Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité, Sénégal



Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique
Sénégal



CILSS
Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



GCSP
Geneva Centre for Security Policy, Suisse



CIPLEV
Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme violent, Togo



GCTF
Global Counterterrorism Forum



HSRCGh
Human Security Research Center
Ghana



ICAN
International Civil Society Action Network,
USA



NCU-PVE
National Coordination Unit for Preventing
Violent Extremism, Lebanon



ICG
International Crisis Group, Belgique



OIF, FrancoPREV
Réseau francophone pour la Prévention
de la Radicalisation et de l'Extrémisme
violents



International Alert
Tunisie



**Programme des Nations Unies pour le
Développement - PNUD**



Interpeace
Suisse



ROP, Université de Montréal
Réseau francophone des Opérations
de Paix, Canada



IPI
International Peace Institute, USA



UNESCO
United Nations Educational, Scientific and
Cultural Organization



ISS
Institute for Security Studies, Afrique
du Sud



UNIDIR
United Nations Institute for Disarmament
Research



KAF
Kofi Annan Foundation, Suisse



UNOCA
United Nations Regional Office for Central
Africa



MediaWomen4Peace
Cameroun



UNOWAS
United Nations Regional Office for West
Africa and the Sahel



MISAHEL
Mission de l'Union africaine
pour le Mali et le Sahel



UNREC
United Nations Regional Centre for Peace
and Disarmament in Africa



Références

Nota bene : Tout au long de la publication, pour les témoignages qui sont extraits des résultats de la consultation en ligne réalisée entre mars et mai 2021 auprès des participants au cycle de rencontres organisées par le programme PEV du DFAE suisse et ses partenaires, la source n'est pas réitérée à chaque occurrence. Ils sont simplement suivis d'un astérisque (*). Seuls les témoignages provenant d'autres sources sont référencés individuellement en note de fin de document.

PRÉFACE :

1. Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015) - <https://undocs.org/fr/A/70/674>

2. Secretary-General's remarks to the Security Council Open Debate on «Maintenance of International Peace and Security: Conflict Prevention and Sustaining Peace», 10 January 2017 [as delivered, French and English] - <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2017-01-10/secretary-generals-remarks-maintenance-international-peace-and>

3. Plan d'action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent (Avril 2016)
https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf

4. Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre, organisée par les Nations Unies en partenariat avec le Gouvernement suisse, 7 et 8 avril 2016 – <https://www.un.org/counterterrorism/geneva-conference>. Conclusions conjointes des coprésidents : https://www.un.org/sites/www.un.org/counterterrorism/files/joint_co-chairs_conclusions_french_.pdf

5. Stratégie de politique extérieure de la Suisse 2020-2023.
<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/mise-oeuvre-politique-exterieure/aussenpolitischestrategie.html>

6. Stratégie Afrique subsaharienne de la Suisse 2021-2024.
https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/20210205-strategie-subsahara-afrika_FR.pdf

7. Stratégie Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA) de la Suisse 2021-2024.
https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Strategie_MENA_201014_FR.pdf

INTRODUCTION :

1. Voir notamment Discours du Secrétaire général désigné, António Guterres, prononcé à l'occasion de sa prestation de serment, 12 décembre 2016 - <https://www.un.org/sg/fr/content/sg/speeches/2016-12-12/secretary-general-designate-antonio-guterres-oath-office-speech>, ainsi que l'allocation du Secrétaire général à l'occasion du Débat public du Conseil de sécurité sur « Le maintien de la paix et de la sécurité internationales - Prévention des conflits et maintien de la paix », 10 janvier 2017 [telle que prononcée, anglais et français] - <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2017-01-10/secretary-generals-remarks-maintenance-international-peace-and>

2. Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015) - <https://undocs.org/fr/A/70/674>

3. Plan d'action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention

de l'extrémisme violent (Avril 2016) -

https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf

4. Stratégie de politique extérieure de la Suisse 2020-2023 -
<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/mise-oeuvre-politique-exterieure/aussenpolitischestrategie.html>

5. Stratégie Afrique subsaharienne de la Suisse 2021-2024 –
https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/20210205-strategie-subsahara-afrika_FR.pdf

6. Stratégie Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA) de la Suisse 2021-2024
https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Strategie_MENA_201014_FR.pdf

7. C'est aussi ce qui a amené la Suisse à s'engager aux côtés des Nations Unies pour l'organisation de la Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre, 7 et 8 avril 2016 – <https://www.un.org/counterterrorism/geneva-conference>. Conclusions conjointes des coprésidents : https://www.un.org/sites/www.un.org/counterterrorism/files/joint_co-chairs_conclusions_french_.pdf

8. Premières Conversations régionales sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent : investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara, Dakar, Sénégal, 27-28 juin 2016. Rapport : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf

9. Deuxièmes Conversations régionales sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent : investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara, N'Djamena, Tchad, 31 mai - 1er juin 2017. Rapport : <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf>

10. Troisièmes Conversations régionales sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent : investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara, Alger, Algérie, 24-25 juin 2018. Rapport : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Alger-Meeting-Note-French.pdf

CHAPITRE 1 :

1. Ten conflicts to worry about in 2021, ACLED, February 2021, https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/02/ACLED_10Conflicts_2021_Web_Final.pdf

2. <https://www.un.org/fr/un75/new-era-conflict-and-violence>

3. Ten conflicts to worry about in 2021, ACLED, op. cit.

4. Rapport mondial 2021, Bilan annuel de HRW sur les droits humains dans le monde <https://www.hrw.org/fr/world-report/2021/country-chapters/> 377478

5. Ten conflicts to worry about in 2021, ACLED, op. cit.

6. The Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment, 2017, UNDP <https://journey-to-extremism.undp.org/en>



CHAPITRE 2 :

1. Entretien filmé avec Jean-Daniel Biéler, Conseiller, Département fédéral des affaires étrangères - DFAE, Suisse, 21 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=djnLSwXuQHE&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=2>
2. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé, Directeur général, Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité - CHEDS, Sénégal, 21 janvier 2022. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=8rxkVns0rZ0&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=5>
3. Entretien filmé avec Carol Mottet, Conseillère principale, Département fédéral des affaires étrangères - DFAE, Suisse, 21 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=djnLSwXuQHE&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=2>
4. Idem.
5. Idem.
6. La série des Grands Entretiens pour la prévention de la violence, réalisée en 2021 et 2022, est disponible sur Youtube. Voir : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT>

CHAPITRE 3 :

1. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
2. Entretien filmé avec Bintou Founé Samaké, Présidente de WILDAF, Mali, 22 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=9Nk6y0x01F4&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=15>
3. Entretien filmé avec Béatrice Epaye, Députée de la République Centrafricaine, 22 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=KS00tUAKz7U&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=3>
4. Entretien filmé avec Madeleine Memb, Coordinatrice MediaWomen4Peace, Cameroun, 21 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=dfZRgcA9dr8&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=7>
5. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar, Professeur et directrice du Réseau de recherche sur les opérations de paix, Université de Montréal, Canada/Liban, 21 janvier 2022. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=G507XFXwyU&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=10>
6. Entretien filmé avec le Colonel Abdoulaye Maïga, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Mali, 23 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=J9Pbp79FUOE&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=12>
7. Entretien filmé avec Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel – CILSS ; ancien Secrétaire exécutif adjoint du Conseil de l'Entente, Niger, 23 juillet 2021. Voir : https://www.youtube.com/watch?v=NDs_D6Tsl3Y&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=4

8. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré, Psychologue et fondateur de l'Observatoire Kisal, Mali, 22 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=Qvl2PbnqhoE&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=6>
9. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo, Chercheur et expert en sécurité, Burkina Faso, 10 octobre 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=QhxLkaJ49ic&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=9>
10. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo, Député-Maire de Dori, Burkina Faso, 8 octobre 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=uC5MWOEJnxA&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=11>
11. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.
12. Entretien filmé avec le Colonel Abdoulaye Maïga (Mali), op. cit.
13. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.
14. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.
15. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo (Burkina Faso), op. cit.
16. Entretien filmé avec Larry Gbevlo-Lartey, Président du Human Security Research Center - HSRC, Ghana, 22 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=q0PXR2eCxXg&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=1>
17. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.
18. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.
19. Entretien filmé avec Djeinaba Touré, Présidente de « Je m'engage », Mauritanie, 20 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=kaAxNlrgco&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=17>
20. Aslam Souli, Président de l'association Beder, Tunisie. Table ronde publique « L'inclusion : Un premier pas essentiel pour la prévention de l'extrémisme violent », New York, 27 septembre 2016. Synthèse et vidéo (F et E) : <https://www.ipinst.org/2016/09/violence-prevention-west-africa-sahel#1>
21. Entretien filmé avec Mohamed Anacko, Président du Conseil régional d'Agadez, Niger, 22 juillet 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=7TDYtDkqW5Q&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=16>
22. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.
23. Entretien filmé avec Béatrice Epaye (République Centrafricaine), op. cit.
24. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo (Burkina Faso), op. cit.
25. Entretien filmé avec Larry Gbevlo-Lartey (Ghana), op. cit.
26. Entretien filmé avec le Colonel-Major Ousmane Traoré, Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants et ancien Gouverneur de l'Est, Burkina Faso, 12 octobre 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=hrjBJXpZ5Fc&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlIhp8gzaT&index=8>



27. Un participant aux 3èmes Conversations régionales sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent : investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara, Alger, Algérie, 24-25 Juin 2018.
28. Aliyu Gebi, Senior Special Advisor to the Minister of Interior, Nigeria, Public Roundtable "Investing in Peace and Prevention in the Sahel-Sahara", New York, 22 September 2017. Synthèse (E) : <https://www.ipinst.org/2017/09/investing-in-peace-and-prevention-in-the-sahel-sahara>
29. Entretien filmé avec Mohamed Anacko (Niger), op. cit.
30. Alexis Kaboré, Enseignant-chercheur au Département de sociologie de l'Université Pr. Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso. Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/construire-la-paix-gpw-2021>
31. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.
32. Entretien filmé avec Abdoulaye Mohamadou (Niger), op. cit.
33. Général Amèyi Célestin Guidimey, Expert Consultant Sécurité ; Vice-président du Comité Présidentiel de Contrôle des Missions de Sécurisation du Territoire National, Bénin. Table ronde publique « Population et prévention de l'extrémisme violent : vers une nouvelle dynamique du mandat des Forces de Défense et de Sécurité ? », organisée dans le cadre du 7ème Forum International sur la Paix et la Sécurité en Afrique, Dakar, 7 décembre 2021. Synthèse : <https://cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2022/01/Synthe%CC%80se-TR-PEV-FDD-0712.2021.-V-Fr.pdf>
34. Entretien filmé avec Djeinaba Touré (Mauritanie), op. cit.
35. Lori-Anne Théroux-Benoni, Directrice Bureau de Dakar, Institute for Security Studies - ISS. Table ronde publique « Investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara : voix d'Afrique », New York, 28 septembre 2018. Rapport et vidéo (F et E) : <https://www.ipinst.org/2018/09/investing-in-peace-and-the-prevention-of-violence-in-the-sahel-sahara-voices#4>
36. Entretien filmé avec le Colonel-Major Ousmane Traoré (Burkina Faso), op. cit.
37. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.
38. Entretien filmé avec Youssouf Bâ, Enseignant-chercheur, Université Ouagadougou II, Burkina Faso, 10 octobre 2021. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=KZOflnjWX48&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlLhp8gzaT&index=14>
39. Idem
40. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
41. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.
42. Entretien avec un représentant officiel lors de la mission du DFAE suisse au Niger, 8 juin 2021.
43. Entretien avec un représentant officiel lors de la mission du DFAE suisse au Togo, 20 octobre 2020.
44. Entretien avec un représentant officiel lors de la mission du DFAE suisse au Ghana, 16 août 2021.
45. Entretien filmé avec Youssouf Bâ (Burkina Faso), op. cit.
46. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.
47. Entretien filmé avec Mohamed Anacko (Niger), op. cit.
48. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.
49. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.
50. Un participant aux 3èmes Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
51. Un participant au Troisième Séminaire régional « Forces de défense et de sécurité et acteurs politiques dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique : pour des synergies opérationnelles », Dakar, Sénégal, 2-4 octobre 2019. Rapport : <https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2020/03/BAT-Rapport-3ieme-sem.pdf>
52. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
53. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.
54. Entretien avec un chercheur lors de la mission du DFAE suisse au Bénin, 7 décembre 2021.
55. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
56. Entretien avec un représentant officiel lors de la mission du DFAE suisse au Bénin, 17 décembre 2020.
57. Entretien filmé avec le Général Amèyi Célestin Guidimey, Expert Consultant Sécurité ; Vice-président du Comité Présidentiel de Contrôle des Missions de Sécurisation du Territoire National, Bénin, 21 janvier 2022. Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=kYzrRC0vqBw&list=PL0s8N4Cx-9UnMPTYIZTWuZOGlLhp8gzaT&index=13>
58. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.
59. Aslam Souli (Tunisie), op. cit.
60. Entretien télévisé avec Madeleine Memb : Les femmes de l'Extrême Nord du Cameroun - Une force pour la paix, CRTV News, Cameroon Television - CRTV, 28 juin 2021. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=T0qiFcmxavg&t=6s>
61. Entretien filmé avec Bintou Founé Samaké (Mali), op. cit.
62. Safouratou Moussa Kane, Secrétaire à la promotion de l'antenne du Niger du Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs, Niger. Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/construire-la-paix-gpw-2021>
63. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.
64. Entretien filmé avec le Colonel-Major Ousmane Traoré (Burkina Faso), op. cit.
65. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
66. Entretien filmé avec Djeinaba Touré (Mauritanie), op. cit.
67. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.



68. Entretien filmé avec Djeinaba Touré (Mauritanie), op. cit.
69. Entretien avec l'ONG SOS-Civisme, lors de la mission conjointe Kofi Annan Foundation – KAF et DFAE suisse, Niamey, Niger, 6-14 juin 2021.
70. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo (Burkina Faso), op. cit.
71. Entretien filmé avec Larry Gbevlo-Lartey (Ghana), op. cit.
72. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
73. Entretien avec COMDEV, lors de la mission conjointe Kofi Annan Foundation – KAF et DFAE suisse, Niamey, Niger, 6-14 juin 2021.
74. Entretien avec le Laboratoire citoyenneté, lors de la mission conjointe Kofi Annan Foundation – KAF et DFAE suisse, Niamey, Niger, 6-14 juin 2021.
75. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
76. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
77. Entretien avec l'ONG Terre des Hommes Italie (TDHI) lors de la mission conjointe Kofi Annan Foundation – KAF et DFAE suisse, Niamey, Niger, 6-14 juin 2021.
78. Entretien filmé avec le Général Amèyi Célestin Guidimey (Bénin), op. cit.
79. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.
80. Entretien filmé avec le Colonel Abdoulaye Maïga (Mali), op. cit.
81. Entretien filmé avec le Général Amèyi Célestin Guidimey (Bénin), op. cit.
82. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.
83. Colonel-Major Mahamadou Seidou Magagi, Directeur du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité – CNESS, Niger. Table ronde publique « Population et prévention de l'extrémisme violent : vers une nouvelle dynamique du mandat des Forces de Défense et de Sécurité ? », organisée dans le cadre du 7^{ème} Forum International sur la Paix et la Sécurité en Afrique, Dakar, 7 décembre 2021. Synthèse : <https://cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2022/01/Synthe%CC%80se-TR-PEV-FDD-0712.2021.-V-Fr.pdf>
84. Entretien filmé avec le Général Amèyi Célestin Guidimey (Bénin), op. cit.
85. Rapport du Deuxième Séminaire Régional : Forces de Défense et de Sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique : pour des cadres politiques et institutionnels à la hauteur des enjeux, Dakar, Sénégal, 2-3 octobre 2018, p. 9. <https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2019/12/RAPPORT-2018.pdf>
86. Entretien filmé avec Béatrice Epaye (République Centrafricaine), op. cit.
87. Colonel-Major Mahamadou Seidou Magagi (Niger), op. cit.
88. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.
89. Rapport du Deuxième Séminaire Régional : Forces de Défense et de Sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique : pour des cadres politiques et institutionnels à la hauteur des enjeux, Dakar, Sénégal, 2-3 octobre 2018, p. 9, op. cit.
90. Colonel-Major Ousmane Traoré, Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants et ancien Gouverneur de l'Est, Burkina Faso. Webinaire « Gouvernance de la terre au Sahel : Comment catalyser la sécurité et la résilience climatique par la restauration des terres ? », Caux et Genève, Suisse, 2 décembre 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/gouvernance-de-la-terre-au-sahel>
91. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
92. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
93. Entretien filmé avec Mohamed Anacko (Niger), op. cit.
94. Entretien filmé avec Bintou Founé Samaké (Mali), op. cit.
95. Entretien filmé avec le Colonel-Major Ousmane Traoré (Burkina Faso), op. cit.
96. Rapport : <https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2020/03/BAT-Rapport-3ieme-sem.pdf>
97. Entretien filmé avec Larry Gbevlo-Lartey (Ghana), op. cit.
98. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
99. Entretien filmé avec Youssouf Bâ (Burkina Faso), op. cit.
100. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.
101. Désiré Tuyishemeze, Initiatives & Changement, Burundi. Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/construire-la-paix-gpw-2021>
102. Entretien avec un expert lors de la mission du DFAE suisse à Niamey, Niger, 1-8 août 2021.
103. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
104. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.
105. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
106. Un participant aux 3è Conversations régionales pour la PEV, Alger, 24-25 juin 2018, op. cit.
107. Un participant à l'Atelier PEV en ligne, Caux, Suisse, 19-20 juillet 2021.
108. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.
109. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.
110. Idem.
111. Ibrahim Yahaya Ibrahim, Analyste principal Sahel, International Crisis Group, Niger. Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/construire-la-paix-gpw-2021>



112. Mahamoudou Savadogo, Chercheur et expert en sécurité, Burkina Faso. Forum de Caux 2020 – Webinaire « La terre et la sécurité en Afrique au Sud du Sahara : évaluer les risques et proposer le début d'une réponse », Caux, Suisse, 10 juillet 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/la-terre-et-la-securite-en-afrique-subsa-harienne-evaluer-les-ri-sques-et-chercher-une>

113. Bouaré Bintou Founé Samaké, Présidente, WILDAF Mali. Webinaire « Gouvernance de la terre au Sahel : Comment catalyser la sécurité et la résilience climatique par la restauration des terres ? », Caux et Genève, Suisse, 2 décembre 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/gouvernance-de-la-terre-au-sahel>

114. Oumar Sylla, Directeur p.i., UN-HABITAT. Webinaire « Gouvernance de la terre au Sahel : Comment catalyser la sécurité et la résilience climatique par la restauration des terres ? », Caux et Genève, Suisse, 2 décembre 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/gouvernance-de-la-terre-au-sahel>

115. Entretien filmé avec le Colonel-Major Ousmane Traoré (Burkina Faso), op. cit.

116. Alexis Kaboré (Burkina Faso). Webinaire du 4 novembre 2021, op. cit.

117. Ibrahim Yahaya Ibrahim (Niger). Webinaire du 4 novembre 2021, op. cit.

118. Luc Gnacadja, Président de GPS-Dev, ancien Secrétaire exécutif de la CNULCD et ancien Ministre de l'Environnement du Bénin. Webinaire « Gouvernance de la terre au Sahel : Comment catalyser la sécurité et la résilience climatique par la restauration des terres ? », Caux et Genève, Suisse, 2 décembre 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/gouvernance-de-la-terre-au-sahel>

119. Abasse Tougiani, Chercheur, Niger. Forum de Caux 2020 – Webinaire « La terre et la sécurité en Afrique au Sud du Sahara : évaluer les risques et proposer le début d'une réponse », Caux, Suisse, 10 juillet 2020. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/la-terre-et-la-securite-en-afrique-subsa-harienne-evaluer-les-ri-sques-et-chercher-une>

120. Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du CILSS, Niger. Forum de Caux 2021 - Webinaire « Susciter des solutions politiques et communautaires pour la gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest et du centre : une voie vers la paix et la prospérité », Caux, Suisse, 21 juillet 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/susciter-des-solutions-politiques-et-communautaires-pour-la-gouvernance-de-la-terre-en>

121. Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021 « Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest », Genève, Suisse, 4 novembre 2021. Rapport de synthèse et vidéo : <https://www.iofc.ch/fr/stories/construire-la-paix-gpw-2021>

CHAPITRE 4 :

1. Entretien filmé avec Djeinaba Touré (Mauritanie), op. cit.

2. Entretien filmé avec Abdoulaye Mohamadou (Niger), op. cit.

3. Entretien filmé avec Youssouf Ba (Burkina Faso), op. cit.

4. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.

5. Entretien filmé avec Béatrice Epaye (République Centrafricaine), op. cit.

6. Entretien filmé avec Abdoulaye Mohamadou (Niger), op. cit.

7. Idem.

8. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo (Burkina Faso), op. cit.

9. Entretien filmé avec Général Amèyi Célestin Guidimey (Bénin), op. cit.

10. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada / Liban), op. cit.

CONCLUSION :

1. Allocution d'ouverture du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, « Investir dans la paix et la prévention de la violence en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel : Une conversation autour du plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent », Dakar, 27-28 juin 2016.

2. Entretien filmé avec Bintou Founé Samaké (Mali), op. cit.

3. Entretien filmé avec Dougoukolo A. O. Ba Konaré (Mali), op. cit.

4. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.

5. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.

6. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.

7. Entretien filmé avec Madeleine Memb (Cameroun), op. cit.

8. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.

9. Entretien filmé avec Marie-Joëlle Zahar (Canada/Liban), op. cit.

10. Entretien filmé avec le Général Mbaye Cissé (Sénégal), op. cit.

11. Entretien filmé avec le Colonel Abdoulaye Maïga (Mali), op. cit.

12. Entretien filmé avec Béatrice Epaye (République Centrafricaine), op. cit.

13. Entretien filmé avec Djeinaba Touré (Mauritanie), op. cit.

14. Entretien filmé avec le Général Amèyi Célestin Guidimey (Bénin), op. cit.

15. Entretien filmé avec Ahmed Aziz Diallo (Burkina Faso), op. cit.

16. Entretien filmé avec Mahamoudou Savadogo (Burkina Faso), op. cit.

17. Troisième Séminaire régional Forces de défense et de sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique : pour des synergies opérationnelles, 2-4 octobre 2019, Rapport <https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2020/03/BAT-Rapport-3ieme-sem.pdf>



Crédits des sources médiatiques et photographiques

A. Crédits des sources médiatiques de la double-page « Les médias en ont parlé » (pp. 68-69)

[Première page]

Horizons, 25.06.2018, Lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région sahélo-saharienne – L'Algérie prête à partager son expérience.

Tchadinfos.com, 31.05.2017, N'Djamena abrite la 2ème Conversation régionale sur la prévention de l'extrémisme violent.

Le Quotidien, 31.05.2017, Mohamed Ibn Chambas, Représentant Spécial du SG de l'ONU : Sensibiliser l'opinion contre les diverses expressions de violence.

Journal Intégration, 30.07.2018, Extrême-Nord du Cameroun - aux sources de l'extrémisme.

Photo @UNOWAS 2017 (Séminaire régional « Le rôle des journalistes et des médias dans la prévention de la violence, et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel », UNOWAS et DFAE suisse, Dakar, 12-14.06.2017).

Journal Intégration, 02.04.2019, Société civile, institutionnels, religieux... : Tous dans la construction de paravents contre l'extrémisme violent.

Compte twitter @UN_UNOWAS 13 June 2017 (Séminaire régional Dakar, 12-14.06.2017, op. cit).

Compte twitter @richard_uku 12 June 2017 (idem).

[Deuxième page]

Fraternité Matin, 25.11.2020, Prévention de l'extrémisme violent : la Suisse et le Conseil de l'Entente signent un partenariat.

Cameroon Tribune, 27.03.2019, Prévention contre l'extrémisme violent : Réflexion à Yaoundé.

Cameroon Tribune, 7.08.2019, Prévention de l'extrémisme violent : synergie d'intelligences à Yaoundé.

Photo personnelle (Table ronde publique sur les Forces de Défense et de Sécurité et la PEV, Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, 19.11.2019).

Compte twitter @Messahel MAE, 24.06.2018 (Photo de famille des participants à la 3ème Conversation régionale pour la prévention de l'extrémisme violent, Alger, 24-26.06.2018).

DakarActu, 04.10.2019, Troisième séminaire régional pour la prévention contre l'extrémisme violent : une synergie d'actions entre Forces de Défense et de Sécurité et acteurs politiques est prônée.

Senogo, 04.10.2019, Terrorisme : Les forces de défense et de sécurité invités à la prévention.

Sidwaya, 21.05.2019, Prévention de l'extrémisme violent - Le Conseil de l'Entente en quête de solutions.

Le Soleil, 13.06.2017, Renforcer les capacités des journalistes dans la prévention.

Cameroon Tribune, 28.11.2017, Violent Extremism: Prevention Strategies for Central Africa in Gestation.

B. Crédits photographiques

Couverture, pages 6, 10-11, 14, 16, 21, 27, 32-33, 41, 61, 69, 71, 77 : photographies personnelles et des partenaires.

« Investir dans la prévention des violences et de l'extrémisme violent n'est plus un choix, c'est une nécessité urgente, une priorité stratégique. »

Mohamed Ibn Chambas, Deuxièmes Conversations régionales pour la PEV,
N'Djamena, Tchad, 31 mai 2017.

« La prévention doit systématiquement être considérée comme une valeur en soi. Elle est un moyen essentiel de réduire les souffrances humaines. La prévention n'est pas simplement une priorité, elle est la priorité. »

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, Déclaration devant le Conseil de Sécurité, 10 janvier 2017.

